



HAL
open science

Les freins et leviers psychosociologiques face au changement de pratiques agricoles chez les Vignerons de Buzet

Milo Villain

► **To cite this version:**

Milo Villain. Les freins et leviers psychosociologiques face au changement de pratiques agricoles chez les Vignerons de Buzet. [Rapport de recherche] Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), Pau, FRA. 2022. halshs-03549231

HAL Id: halshs-03549231

<https://shs.hal.science/halshs-03549231>

Submitted on 31 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE

Post-doctorat de sociologie, février 2020 - janvier 2022

Les freins et leviers psychosociologiques face
au changement de pratiques agricoles chez les Vignerons de Buzet



Milo Villain

Université de Pau et des Pays de l'Adour

E2S UPPA, CNRS, TREE, Pau, France

Remerciements

Au commanditaire de ce contrat de recherche postdoctoral de deux ans, à savoir la cave coopérative des Vignerons de Buzet et particulièrement à son Directeur général Pierre Philippe, ainsi qu'aux financeurs de cette mission et à ceux qui l'ont appuyée : le consortium Energy Environment Solutions (E2S) porté par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), la Région Nouvelle-Aquitaine (à travers le projet VitiREV¹), le Département du Lot-et-Garonne, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA).

À Francis Jauréguiberry pour son accompagnement professionnel, intellectuel et humain continu !

À Xavier Arnauld de Sartre, Marion Charbonneau, Oriane Charrier, Lionel Dupuy, Jocelyn Lachance, Jean-Baptiste Maudet, Txomin Poveda, Mara Johanna Sierra Jiménez et Thao Tran pour m'avoir sincèrement encouragé, non seulement à poursuivre les études, mais aussi à m'engager sur la voie de la recherche et de l'enseignement. À Gaïa Bonnet, Jacqueline Candau et Annie Sigwalt pour le partage d'éléments issus de leurs recherches sur la transition agroécologique en vitiviniculture.

À l'équipe pédagogique de sociologie de l'UPPA, m'ayant permis d'assurer des vacances d'enseignement pendant ces deux années de post-doctorat. Je remercie particulièrement Evelyne Barthou et Sylvie Chambon.

Aux viticulteurs et viticultrices, vigneronns et vigneronnes, technicien.ne.s, agronomes, élus locaux, bénévoles associatifs et autres acteurs du territoire rencontrés qui m'ont aidé à saisir *in situ* divers enjeux associés à la réalité de la transition agroécologique en Nouvelle-Aquitaine et plus particulièrement en Lot-et-Garonne. Aux adhérent.e.s de la cave qui ont accepté de participer volontairement à cette enquête, en se prêtant parfois à plusieurs reprises comme objet d'étude. Pour leur empathie et leur sympathie !

Aux employés de la cave coopérative des Vignerons de Buzet pour m'avoir accueilli dans leur structure, bien qu'initialement avec une certaine curiosité, mais finalement avec beaucoup de tolérance et de respect. À Hélène Bonnefond, Sébastien Bourguignon, Pauline Castagnié, Stéphane Chauvet, Caroline Conte, Carine Galante, Carine Magot, Mariane Riboulet...

À Amélie Colle, Justine Friedrich et Marie-Anne Paulin qui m'ont soutenu dans cette enquête !

¹ Projet Néo-Aquitain d'innovation pour des territoires VITicoles REspectueux de l'EnVironnement.

Avant-propos

Février 2020, juste avant la crise sanitaire : il y a mieux pour commencer un contrat de recherche... je vous répondrai que tout était parfait ! En effet, pour la vigne et les viticulteurs de Buzet qui sont principalement des polyculteurs, il n'y a pas vraiment eu de répit. Pour moi non plus d'ailleurs. Mais cette étude des viticulteurs en transition agroécologique couvre tout juste deux millésimes. C'est relativement peu dans la vie du végétal, de la conscience humaine et de la terre. J'essaierais donc d'être humble et modéré dans mes propos tout en étant fidèle à mes observations et rigoureux dans mon analyse.

Débarquer comme chercheur béarnais en « terre inconnue » (Lot-et-Garonne) n'est pas chose aisée, d'autant plus lorsqu'on est lâché « à froid » au milieu d'un groupe de viticulteurs plutôt agacés du contrôle sociétal et politique qui se déchaîne sur leur profession. Au début, je représentais donc l'enquêteur de plus qui risquait de faire « perdre leur temps » aux dompteurs de liane.

Progressivement, la voix et le visage du « psychologue » (comme certains m'appelaient) se sont fondus au paysage buzéquais. C'est grâce aux techniciennes vigne de la cave de Buzet que j'ai été introduit auprès de mes « objets d'études ». Ainsi, j'ai pu acquérir une compréhension progressive du calendrier et de la culture viticole locale. À cela ont dû s'ajouter une certaine détermination ainsi qu'une nécessaire adaptation aux disponibilités des adhérents (le soir après de longues journées).

L'instauration d'un climat de confiance m'a permis de « faire parler » les viticulteurs de Buzet. Bien que certaines interactions aient par moments été teintées d'une forme d'utilitarisme, je me suis focalisé sur la sincérité qui habitait les échanges et les actions partagées. Aussi me suis-je attelé à saisir comment les adhérents de la cave de Buzet vivaient la transition agroécologique à leur échelle, avec toutes les tensions qu'elle suscite sur le terrain.

Bien qu'au départ j'ai eu l'impression de faire cavalier seul, il n'en était rien. Certes, trois historiens de l'UPPA avaient déjà jalonné ces contrées avant moi. Mais j'étais le premier sociologue à Buzet... Heureusement que j'ai pu m'appuyer sur une partie des connaissances en interne de la cave, et des travaux de suivi psycho-socio-économiques effectués auprès des viticulteurs par le bureau d'étude Vertigo Lab de Bordeaux. Cette synergie m'aura été indispensable.

De fait, le changement de paradigme auquel invite la transition agroécologique représente un cap que l'on ne peut passer qu'en ramant à l'unisson et en croisant les actions, les savoirs et les espoirs. J'espère qu'en plus du diagnostic effectué à travers ce rapport, ces quelques pages serviront de contribution positive à l'avancée du navire Buzet, et peut-être plus largement à celui de la vitiviniculture néo-aquitaine contemporaine.

Résumé

La cave coopérative des Vignerons de Buzet est engagée dans l'agroécologie depuis une quinzaine d'années. En 2020, un engagement a été pris de convertir plus de 250 hectares à l'agriculture biologique. Bien que ce changement de pratiques viticoles soit reconnu comme indispensable par la cave, il est encore loin de faire l'unanimité auprès des coopérateurs. Afin de comprendre les difficultés et les résistances à la conversion « bio », nous avons recouru à une recherche-action qualitative et compréhensive qui essaie de répondre aux questions suivantes : de quelle manière les viticulteurs vivent-ils les changements induits par la transition agroécologique ? Quels sont, pour les coopérateurs de Buzet, les freins et les leviers à cette transition et à la conversion à la viticulture biologique ? Quels sont les freins et leviers que l'on pourrait retrouver dans l'adoption d'autres pratiques agroécologiques ?

Mots-clés : Agroécologie, viticulture, innovation, agriculture biologique, logiques d'action.

Summary

The cooperative cellar *Vignerons de Buzet* has been involved in agroecology for fifteen years. In 2020, a commitment has been taken to convert over 250 hectares to organic farming. Although the cellar of Buzet considers that this change in wine production is essential, it's far from having unanimous support by the wine-growers. In order to understand the difficulties and the resistance to organic conversion, a qualitative and comprehensive action-based research has been carried out, trying to tackle these questions: how do the winegrowers live the changes induced by the agroecological transition? Concerning the wine cooperators of Buzet, which are the brakes and levers to organic conversion? Which of those brakes and levers could be at stake in other agroecologic practices?

Keywords: Agroecology, viticulture, innovation, organic farming, logic of action.

Sommaire

Liste des sigles et abréviations.....	6
Introduction.....	7
I. Pourquoi étudier les Vignerons de Buzet ? <i>Contextualisation d'une recherche atypique</i>	10
1.1. De la thèse au postdoctorat : de l'écologie à l'agroécologie	10
1.2. De la commande initiale à la reformulation des objectifs <i>Penser l'action de transition en contexte de crises : vitivinicole, agricole, humaine...</i>	13
1.3. L'inscription synergique de cette recherche postdoctorale : une nécessité.....	17
Synthèse partie 1	20
2. Comment approche-t-on les Vignerons de Buzet de manière socio-psychologique ? <i>La méthodologie employée</i>	21
2.1. Synthèse interdisciplinaire des freins et leviers au changement de pratiques agricoles.....	21
2.2. Comment approcher les viticulteurs de Buzet ? Une démarche co-construite en trois phases de terrain	28
2.3. Qui avons-nous enquêté ? Caractéristiques de l'échantillon d'étude	32
Synthèse partie 2	37
3. Quels « fruits » sociologiques récolte-t-on à Buzet ?.....	37
<i>Les principaux résultats obtenus</i>	38
3.1. Les principales thématiques ressorties de la subjectivité des viticulteurs	38
3.1.1. <i>Le rapport des viticulteurs de Buzet à l'innovation</i>	38
3.1.2. <i>Les représentations du métier de viticulteur et d'agriculteur</i>	42
3.1.3. <i>L'esthétisme agricole, ou les critères du « beau »</i>	45
3.1.4. <i>Les visions de l'agriculture biologique : entre oppositions et opportunités</i>	50
3.1.5. <i>Les rapports à la nature, à la biodiversité et au climat</i>	56
3.2. Les freins et leviers au changement de pratiques agricoles à Buzet.....	60
3.3. Redéfinition collective de l'identité Buzet et caractérisation de l'expérience sociale des viticulteurs en transition agroécologique.....	69
Synthèse partie 3	76
4. Quelles conclusions peut-on tirer de ces deux années auprès des Vignerons de Buzet ?.....	78
4.1. Réussir le changement de pratiques agricoles. Comment dépasser les incohérences ?	78
Propositions.....	82
4.2. Les points forts et positifs de cette enquête et les efforts à poursuivre	84
Synthèse partie 4	87
Conclusion	88
Bibliographie.....	89
Sitographie	92
Liste des figures et tableaux.....	93
Liste des annexes	94
Annexes.....	95

Liste des sigles et abréviations

AB	:	Agriculture biologique (abréviation : « bio »)
Agro-éco	:	Agroécologie ou agroécologique
AOC	:	Appellation d'origine contrôlée
CMR	:	Cancérogène (ou cancérigène), mutagène et reprotoxique
Coop./coopé	:	Coopérative
CUMA	:	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
FG	:	<i>Focus group</i> (entretien de groupe)
GIEC	:	Groupement international d'experts pour le climat
Glypho	:	Glyphosate
HVE	:	Haute valeur environnementale
INAO	:	Institut national de l'origine et de la qualité
ISVV	:	Institut des sciences de la vigne et du vin
LIFT	:	<i>Low Impact Farming and Territories</i>
LIT	:	Laboratoire d'innovation territoriale
MV	:	Initiales de l'auteur (utilisées dans les retranscriptions d'entretien)
ODD	:	Objectifs de développement durable
ODG	:	Organisme de défense et de gestion
ONG	:	Organisation non gouvernementale
SHS	:	Sciences humaines et sociales
TREE	:	Transitions énergétiques et environnementales
TIGA	:	Territoire(s) d'innovation de grande ambition
UPPA	:	Université de Pau et des Pays de l'Adour
VdB	:	Vignerons de Buzet
Viti.	:	Viticulteur ou viticultrice (parfois également vigneron.ne)
VitiREV	:	Vers des territoires viticoles plus respectueux de l'environnement

Introduction

La présente étude s'inscrit dans un contexte de changement climatique, de crise du secteur agricole (Brunel, 2017), ce qui conduit conséquemment à une remise en question générale des pratiques de production (Jouzel, 2019). Dans le secteur agricole au niveau national, les indicateurs socioéconomiques attestent d'une érosion du nombre d'exploitants agricoles : aujourd'hui il y a quatre fois moins d'agriculteurs en France qu'il y a 40 ans². En viticulture la situation est encore plus alarmante : entre les années 1970 et 2010, le nombre de producteurs a été divisé par sept (Fassier-Boulangier Sylvaine, 2014). Les pressions qui s'exercent plus particulièrement sur le secteur vitivinicole français actuel sont nombreuses et multiples.

En effet, ces quinze dernières années, la consommation de vin se voit rattrapée par celle de la bière³. Les Français boivent généralement moins de vin, moins fréquemment, et les critères qualitatifs prennent le pas sur la quantité. Les caves particulières se raréfient. L'hédonisme contemporain semble se restreindre au présent. À cela s'ajoute le fait que l'alcool est de plus en plus stigmatisé, notamment du fait de la répression réglementaire⁴. La sécurité et la santé semblent désormais représenter deux piliers porteurs dans les préférences des consommateurs. Nonobstant, en ce qui concerne le vin, l'alcool n'est pas le seul enjeu de santé publique qu'il comporte.

Aujourd'hui, la question des produits phytosanitaires (appelés « pesticides » hors du cadre agricole) s'est immiscée dans le débat public. Ce sujet houleux a désormais troublé la confiance des consommateurs. De surcroît, la grande médiatisation des excès de la filière vitivinicole bordelaise, entre autres, se veut un appel et même une injonction à changer de pratiques agricoles. Bordeaux étant la figure de proue de la Nouvelle-Aquitaine, c'est toute la filière qui est sommée de repenser les pratiques héritées de la modernisation de l'agriculture. Face à ces prises de conscience collectives, la filière réagit. Le projet VitiREV en est un illustre exemple, puisqu'il participe activement à la transition de l'ensemble du secteur néo-aquitain.

²Données disponibles au lien suivant :

[https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717#:~:text=En%202019%2C%20en%20France%2C%20environ,emploi%20total%20\(figure%201\).](https://www.insee.fr/fr/statistiques/4806717#:~:text=En%202019%2C%20en%20France%2C%20environ,emploi%20total%20(figure%201).) (consulté le 06.07.2020).

³ FranceAgriMer, Directrice de la publication : Christine Avelin, *Évolution des achats de boissons alcoolisées par les ménages français pour leur consommation à domicile*, entre 2008 et 2017, 2019, 32 p. Accessible au lien suivant : https://www.franceagrimer.fr/content/download/62469/document/12_Achats%20boissons%20alcoolis%C3%A9es%2008-2017_oct%202019.pdf (consulté le 01.02.2021) et Alioze, *Chiffres clés du vin et des spiritueux en 2021* sur : <https://www.alioze.com/chiffres-vin-spiritueux/> (consulté le 06.09.2021).

⁴ Le document suivant offre une synthèse quasi exhaustive concernant l'évolution du cadre réglementaire pour l'alcool en France : Marie-Odile Safon, *La politique de lutte contre l'alcoolisme en France*, IRDES, 2019, 250 p. accessible au lien suivant : www.irdes.fr/documentation/syntheses-et-dossiers-bibliographiques.html (consulté le 22.05.2021).

De plus, un autre bouleversement contemporain impacte directement la filière vitivinicole, il s'agit des conséquences du changement climatique qui sévissent de plus en plus dans l'Hexagone. Prenons le cas de la vallée de la Garonne qui pâtit du réchauffement des sols sous l'apparition du vent d'autan. Si l'on se concentre sur le Lot-et-Garonne, les prévisions du Groupement international d'experts pour le climat (GIEC) annoncent une augmentation des épisodes caniculaires⁵. En viticulture, c'est simple : il n'y a pas eu de bonne année depuis 2016. À Buzet, le millésime 2017 a été impacté par de fortes gelées, 2018 par le mildiou, 2019 par du gel tardif, 2020 par la grêle et la sécheresse, et 2021 par de fortes gelées tardives.

Pour s'adapter de manière proactive aux aléas climatiques et aux nouvelles demandes du marché, la cave coopérative des Vignerons de Buzet, située en Lot-et-Garonne, est engagée dans l'agroécologie depuis une quinzaine d'années. Elle couvre un vignoble de 1935 hectares, dont 95 % sont labellisés HVE (Haute Valeur Environnementale). Pour la cave de Buzet, le virage de la transition a donc été pris dès 2005, avec une volonté forte de répondre aux objectifs de développement durable (ODD). De fait, la coopérative a « décidé d'emprunter une trajectoire ambitieuse de transition agroécologique passant par la réduction de l'usage de la chimie, la restauration de la biodiversité, la préservation du capital sol et la gestion des ressources naturelles »⁶. Depuis 2019, face aux pressions liées au changement climatique, la cave réalise plusieurs essais sur les 17 ha de son vignoble expérimental : plantation de cépages résistants, agroforesterie. « L'objectif est d'en projeter (horizon 2030-2050) les principales innovations (autofertilité, absence d'intrants chimiques et résistance aux bioagresseurs) à l'ensemble du vignoble. Face aux effets déjà observables du changement climatique dans la vallée de la Garonne [...], les vignerons semblent convaincus qu'il "faut faire quelque chose". Les méthodes testées sur le vignoble expérimental heurtent toutefois nombre de celles qui sont actuellement employées.⁷ » C'est notamment de ce heurt que naît le besoin de comprendre les adhérents.

Indiquons qu'à Buzet, la moyenne d'âge des adhérents de la cave est de 58 ans. Toutefois, ce facteur démographique n'empêche pas la capacité de remise en question, ni même le changement de pratique. Il suffit pour cela de constater les efforts réalisés progressivement par les viticulteurs : mise en place de couverts végétaux entre les rangs de vignes, abandon des produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR), recours aux produits organiques et de biocontrôle, et démocratisation du désherbage mécanique afin de pouvoir se passer du glyphosate. En 2020, un engagement fort a été pris par les membres les plus dynamiques de la cave pour convertir 250 hectares supplémentaires à l'agriculture biologique (AB ou « bio » dans la suite du texte).

⁵ <https://www.ladepêche.fr/2021/08/12/ladaptation-necessaire-du-territoire-au-rechauffement-climatique-9728232.php> et <https://interactive-atlas.ipcc.ch/>.

⁶ Extrait de la fiche de poste du contrat postdoctoral.

⁷ *Idem.*

Toutefois, les innovations mises en place à Buzet sont principalement portées par la cave coopérative qui essaie ensuite de les faire adopter par les viticulteurs. De plus, ces innovations techniques ne sont pas intégrées de la même manière et à la même vitesse par tous les adhérents. Bien que le changement vers des pratiques viticoles agroécologiques soit reconnu comme étant indispensable par la cave, il est encore loin de faire l'unanimité auprès des coopérateurs. La coopérative de Buzet a alors commandité une recherche-action afin de comprendre les résistances et les déterminants au changement de pratique chez ses adhérents, notamment à la conversion « bio ».

Cette étude psychosociologique qualitative et compréhensive s'est donc fixé comme objectif d'éclairer les questions suivantes : de quelle manière les viticulteurs de Buzet vivent-ils les changements induits par la transition agroécologique ? Qu'est-ce qui se joue dans leur subjectivité au moment de la remise en question de leurs pratiques ? Quels sont les freins et les leviers de la conversion à l'agriculture biologique (AB) ? Quels sont les freins et leviers que l'on pourrait retrouver dans l'adoption d'autres pratiques agroécologiques ?

Ce rapport se structure en quatre temps. Le premier est celui de la contextualisation de cette recherche. Nous y mettons en évidence les liens entre nos travaux de thèse et ceux du postdoctorat, en rapprochant écologie et agroécologie. Nous proposons de penser la recherche en temps de crises, dans lequel la synergie et l'interdisciplinarité deviennent incontournables.

Le second temps est celui de la méthodologie qui s'intéresse aux freins et leviers identifiés dans d'autres travaux portant sur le changement de pratiques agricoles. Il présente la démarche employée en trois phases de terrain, et détaille notre échantillon d'étude.

Le troisième temps présente les résultats issus des deux années de recherche-action. Il reprend les principales thématiques à l'œuvre dans l'expérience que les adhérents font de la transition agroécologique, et expose les freins et leviers identifiés avec les viticulteurs lors de séance de *focus groups*. Il ouvre aussi sur les traits identitaires des adhérents les plus engagés dans l'enquête, ainsi que sur la synthèse de l'expérience sociale des viticulteurs en transition agroécologique.

Enfin, un quatrième temps se veut celui de la conclusion et des propositions en termes de poursuite de recherche psychosociologique. Il suggère également des idées méthodologiques adaptées à l'émulation collective future en activant les freins et leviers identifiés.

I. Pourquoi étudier les Vignerons de Buzet ?

Contextualisation d'une recherche atypique

1.1. De la thèse au postdoctorat : de l'écologie à l'agroécologie

Entre d'un côté des militants écologistes engagés en faveur de la défense des océans, et d'un autre côté des producteurs de raisin adhérents d'une cave coopérative en Lot-et-Garonne, on pourrait se dire qu'il n'y a, a priori, aucun lien. Je nuancerai en disant qu'il y en a quelques-uns. Faisons d'abord abstraction de l'ironie, ou plutôt de la coïncidence historico-géographique entre le Pays d'Albret⁸, auquel appartient la commune de Buzet-sur-Baïse où j'ai mené cette recherche postdoctorale, et le port d'Albret⁹ situé dans le département des Landes, où, il y a cinq ans, démarra ma recherche doctorale. Bien que les deux enquêtes partagent une méthodologie similaire, les deux sujets d'étude ont également quelques points communs.

D'une part, pour évoquer brièvement la méthodologie utilisée pour cette recherche postdoctorale (que je détaille en partie 2), indiquons qu'elle se rapproche de celle utilisée dans ma thèse de doctorat en sociologie¹⁰. Effectivement, dans ma thèse j'ai eu recours à une approche compréhensive du militantisme écologiste et de l'expérience sociale des défenseurs des océans, afin de cerner ce qui amène encore les individus à se mobiliser. Je m'y suis posé les questions suivantes : « à quelle transformation du réel souhaitent-ils aboutir ? Que nous disent-ils sur nos sociétés contemporaines ? Quelles sont leurs représentations par rapport à leur « *oikos* » (habitat) ? Quels sens donnent-ils à leurs pratiques ? En fin de compte, cette mission postdoctorale a été animée par des questions très proches, mais posées à un public différent. Dans les deux cas, il s'est agi de saisir pourquoi les individus agissent comme ils le font, dans quel intérêt, avec quel « carburant » idéologique ou pragmatique et surtout avec quelles logiques d'action.

D'autre part, le militantisme écologiste et l'adaptation de pratiques agricoles ont une fibre commune. En effet, écologie et agroécologie prennent leurs racines dans un même « terreau » réflexif. Commençons par l'étymologie du mot qu'il partage en commun, à savoir : écologie. Certes ce mot renvoie à des réalités différentes. Il évoque d'abord la connaissance des interactions entre les habitants d'un même milieu. Mais c'est aussi et surtout sa seconde sémantique qui relie nos deux

⁸ Plus d'information sur le site officiel du Pays d'Albret : <https://albret-tourisme.com/decouvrir/histoire-et-patrimoine.html> (consulté le 22.02.2020).

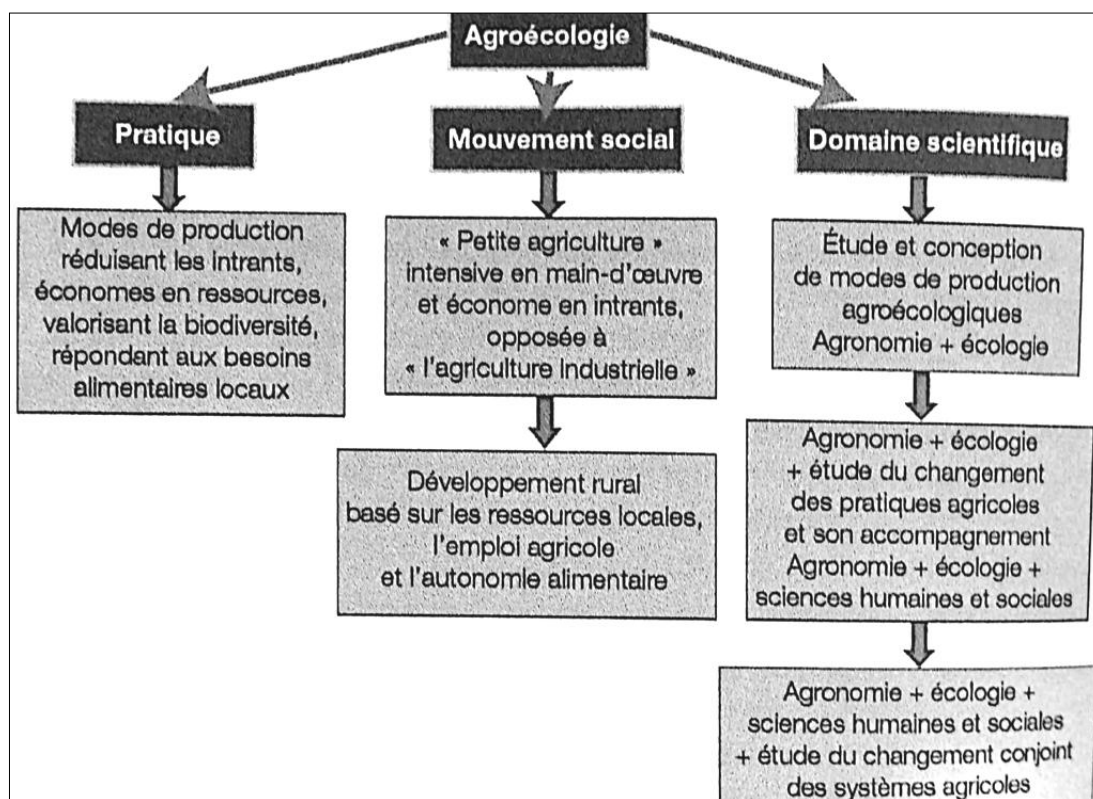
⁹ Historiquement une partie des vins de Buzet était exportée depuis le port d'Albret qui est situé à 150 km dans le sud des Landes sur la commune de Vieux-Boucau (l'ancienne embouchure de l'Adour).

¹⁰ Milo Villain, *Les défenseurs de l'océan Atlantique : des écologistes sans frontières*, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, thèse de doctorat en sociologie, 2019, 460 p.

sujets d'étude, à savoir la réflexion concernant nos conditions d'existence en tant qu'être humain. Notre *oïkos*, c'est-à-dire notre demeure, ou encore notre terre, est aujourd'hui au centre de nombreux débats qui invitent à des remises en question de nos activités, et cela dans plusieurs domaines.

Toutefois, lorsqu'on traite d'agroécologie, il est judicieux de savoir de quoi on parle. En effet, l'agroécologie se divise en trois courants principaux : la pratique d'un mode de production à faibles intrants, un mouvement social prenant parfois une dimension politique, et enfin un domaine scientifique alliant agronomie et écologie (cf. figure n° 1). Si dans ma thèse, les acteurs étudiés se situaient principalement dans la dimension politique de l'action, dans la présente étude, les viticulteurs de Buzet et la cave coopérative se situent bien majoritairement dans les deux autres courants : la pratique et l'approche scientifique.

Figure n° 1 : Les différentes dimensions de l'agroécologie (pratique, mouvement social, scientifique) d'après Wezel et al., 2009



Source : Thierry Caquet, Chantal Gascuel et Michele Tixier-Boichard, coord., *Agroécologie. Des recherches pour la transition des filières et des territoires*. Éditions Quae, Versailles, 2020, p. 10.

Dans les trois courants, l'agroécologie en appelle à repenser la *praxis* agricole. Que ce soit dans sa dimension idéologique et scientifique, elle invite à une remise en question, tout comme à une responsabilisation environnementale des pratiques productives agricoles.

Indiquons que l'agroécologie naît de la rencontre entre l'écologie et l'agronomie. Il est important d'en comprendre les fondements. J'en résumerai rapidement l'essence écologique qui permet de saisir en partie les raisons de son apparition. D'un point de vue sociologique, et comme je le souligne dans ma thèse, l'écologie politique ou écologisme prend sa source en Occident sous forme d'une critique de notre mode de développement qui se heurte à plusieurs limites matérielles.

L'écologisme (*ou écologie politique*) naît en Occident, qui est aussi le berceau de la modernité. Anthony Giddens¹¹, rejoint par Francis Jauréguiberry¹², nous rappelle que la réflexivité, c'est à dire, la capacité à se penser soi-même, à faire un retour sur soi par distanciation, est une des caractéristiques émergentes de la modernité. Ainsi, l'écologisme apparaît dans le sillage réflexif de l'entreprise moderne sur elle-même. De fait, c'est parce que les activités des sociétés modernes atteignent différentes limites et excès qu'elles sont de plus en plus remises en question. L'écologisme questionne donc de manière rationnelle les conditions d'existence contemporaines et futures de l'humanité, soit les relations entre les sociétés et leur milieu de vie.¹³

C'est donc cette réflexivité des sociétés vis-à-vis d'elles-mêmes qui est à l'origine de l'effort de connaissance critique des finalités de notre agir collectif, remettant en question le paradigme qui a dominé jusqu'ici basé sur le culte progressiste voué au développement économique. D'un point de vue agroécologique, on pourrait dire qu'il ne s'agit pas d'abandonner cette trajectoire, mais plutôt de transiter vers un équilibre plus durable, viable et vivable pour tous. Pour cela, il semble indispensable d'allier rationalisation de l'agriculture et développement d'une éthique de responsabilisation environnementale.

Ainsi, écologie et agroécologie partagent tout un champ de réflexion et de connaissances communes, que ce travailensemencera à sa manière. Indiquons au passage que ce n'est pas la première fois que je traite une problématique agroenvironnementale, puisqu'avant le doctorat, mon stage de recherche de master avait consisté en une étude socio-économico-environnementale sur la filière d'huile de palme costaricaine¹⁴. La mission consistait alors à repérer les alternatives à la monoculture industrielle.

Cette enquête à Buzet va quelque part dans le même sens dans la mesure où elle participe à trouver des alternatives socialement acceptables et professionnellement viables pour les viticulteurs. Comme nous allons le voir dans la partie suivante, c'est dans cette ambition de consensus socioagroécologique que se situe cette recherche.

¹¹ Giddens Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 156.

¹² Francis Jauréguiberry, *Hypermodernité et manipulation de soi* in Nicole Aubert. *L'individu hypermoderne*, Érès, 2004, p. 155-168.

¹³ Milo Villain, 2019, *op. cit.*, p. 50.

¹⁴ Milo Villain, « Regards locaux sur la filière d'huile de palme costaricaine : les plantations de palmiers à huile dans la région Sud-Pacifique du Costa-Rica et leurs enjeux socio-économico-environnementaux », *Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance*, ID : [10.670/1.c89hno](https://doi.org/10.670/1.c89hno).

1.2. De la commande initiale à la reformulation des objectifs

Penser l'action de transition en contexte de crises¹⁵ : vitivinicole, agricole, humaine...

Pour faire face à l'augmentation de la population mondiale, aux défis environnementaux et climatiques, à la raréfaction des ressources en eau et en énergies fossiles, l'adaptation, voire la rupture des modes de production agricole actuels, est devenue incontournable. Les systèmes agricoles devront considérer les services de production de biens agricoles, mais aussi d'autres services écosystémiques. Les acteurs devront pour cela être accompagnés par la recherche et la formation. (Caquet, Gascuel et Tixier-Boichard, *op. cit.*, p. 9)

D'un point de vue sociologique, accompagner les viticulteurs en transition agroécologique revient aussi à se poser la question du sens de cette démarche. Avant de nous intéresser à la manière dont nous avons procédé pour saisir comment les viticulteurs vivent la transition agroécologique, il semble essentiel d'aborder la question du « pourquoi ? »

Pourquoi envoyer un sociologue sur le terrain des Vignerons de Buzet ? L'appel à candidatures y répond de la sorte : « l'intervention du sociologue consistera à comprendre ce qui se joue entre cette conscience de ce qui paraît de plus en plus inéluctable (changement climatique) et la difficulté de revenir sur des pratiques issues de la "grande modernisation" du vignoble (intrants chimiques et mécanisation). » L'intitulé de l'axe 6 du projet VitiREV dans lequel s'inscrit le partenariat entre l'UPPA et les Vignerons de Buzet précise que cette recherche contribuerait à : « Diffuser et favoriser l'adoption des bonnes pratiques auprès des acteurs de la filière ». Le point 6.4 va plus loin en présentant une « expérimentation de nouvelles formes d'incitations par une approche psychologique et sociologique ». Et enfin, le 6.4.1 invite plus particulièrement à « aborder le changement, l'innovation et l'adaptation en termes de transitions puis d'accompagner au changement ».

Notre problématique se rattache donc à des réflexions plus générales qui ont trait au changement de nos sociétés contemporaines : « [...] comment une société change-t-elle, et surtout comment observer empiriquement et administrer la preuve de ses changements ? Saisir le changement, c'est aussi prendre en compte ce qui le limite, ou encore les permanences ou les reproductions qu'il ne parvient pas à affecter. » En effet, ce sont bien ces limites au changement de pratiques agricoles qui nous intéressent, à savoir les « freins », mais surtout les « leviers » que nous avons souhaité repérer ensemble avec les enquêtés. C'est pour cela qu'il nous a semblé nécessaire de définir le type de changement en question, de saisir sa portée et les différents enjeux qu'il entraîne.

¹⁵ Une partie du développement de ce point reprend des éléments de ma thèse doctorale.

Revenons d'abord sur le sens étymologique du changement¹⁶, pour ensuite l'aborder dans l'optique de la transition agroécologique. De quel changement et de quelle transition est-il question à Buzet ? Qui et/ou quoi s'agit-il de changer ? Pour quelles raisons ?

Bien que nous l'ayons déjà soulevé au point précédent à travers la présentation de l'agroécologie, nous expliciterons ici certains liens entre le contexte sociétal actuel et le questionnement de cette recherche. Si l'on reprend la citation introductive de Caquet, Gascuel et Tixier-Boichard, notre exercice tend à l'accompagnement des acteurs en transition agroécologique.

Mais accordons-nous bien sur la définition de la notion de transition. L'étymologie du mot transition provient du latin *transitio* qui correspond à l'action de passer, de passage, mais aussi de *transire*, qui veut dire « passer de l'autre côté ». Cela sous-entend que la transition connecterait deux côtés, ou encore deux états et pourquoi pas deux mondes, d'un côté et de l'autre.

Notre attention a également été retenue par le parallèle qu'on peut établir entre la notion de transition et celle de crise. De fait, l'étymologie du mot crise provient du grec *krisis*, qui veut dire décision. De plus, Jean Jacques Rousseau la considère comme une « phase grave dans l'évolution des choses »¹⁷. Ainsi, la crise apparaît comme l'apogée du moment transitoire. C'est le moment où il convient de prendre une décision déterminante pour l'avenir. Mais dans notre cas d'étude, à quelles réalités sociales collectives et individuelles concrètes renvoient ces notions de transition et de crise ?

Concernant les crises contemporaines, en plus du contexte de crise sanitaire, nous renvoyons le lecteur aux crises du monde agricole et viticole évoquées en introduction. Derrière la volonté de transition agroécologique, on peut cerner ce que Claire Lamine nomme l'écologisation de l'agriculture. En reprenant les mots de la sociologue, « la période actuelle [...] se caractérise par l'expression d'attentes sociétales fortes en matière de reconnexion entre agriculture, environnement, alimentation et santé, et par l'affirmation d'une volonté d'écologisation des politiques publiques »¹⁸. Ainsi, après plus d'un demi-siècle d'élan de modernisation de l'agriculture, il s'agirait aujourd'hui d'entamer et/ou d'accompagner son écologisation.

Bien que ce changement puisse paraître bien moins révolutionnaire et stimulant que sa modernisation, l'écologisation de l'agriculture n'invite pas moins les agriculteurs à repenser profondément leur métier. En effet, l'écologisation agricole chamboule certaines pratiques héritées d'un système productif basé sur la chimie, en invitant à revoir les comportements et les habitudes régis par le productivisme, ainsi que les représentations construites par les agriculteurs.

¹⁶ « “remplacer quelque chose par une autre chose de même nature” (Wace, *Brut*, Paris, éd. I. Arnold, 1938, 3196) », Données recueillies sur <https://www.cnrtl.fr/etymologie/changer> (consulté le 26.06.2021).

¹⁷ Données recueillies sur : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/crise> (consulté le 06.06.2019) : « 3. [...] 1762 “phase grave dans l'évolution des choses” (J.-J. Rousseau, *Émile*, III ds Littré [...]). ».

¹⁸ Claire Lamine, *La fabrique sociale de l'écologisation de l'agriculture*, Les Éditions La Discussion, Marseille, 2017, p. 13.

Concernant la volonté de changer les manières de produire, elle semble découler d'une remise en question, suite au constat d'être arrivé face à différentes impasses et limites d'un système : érosion et appauvrissement des sols, dégradation rapide des ressources naturelles¹⁹, développement de nouvelles maladies, stigmatisation du métier... Ces constats tableraient-ils sur l'agroécologie comme un nouveau paradigme agricole salvateur ?

Toujours est-il que l'écologisation de l'agriculture s'instaure en rupture avec la modernisation du système agricole industriel dominant depuis l'après-guerre, mais aussi, pour certains, comme une solution à l'équation de durabilité future. Rappelons que l'amélioration de la productivité et de la compétitivité économique de l'agriculture dans les sociétés modernes est le fruit de la modernisation de l'agriculture depuis les années 1950, et qui avait été permise « par la spécialisation des systèmes de production, par l'agrandissement des exploitations et par un recours accru à des intrants de synthèse, au machinisme agricole, à des variétés végétales [...] à fort potentiel productif.²⁰» L'écologisation pourra-t-elle vraiment garantir le maintien de l'efficacité de ce système ? Et si oui, à quelle échéance et avec quelle compétitivité face aux autres modes de production moins durables ?

Quoi qu'il en soit, l'écologisation se voudrait aussi une invitation à davantage de résilience des cultures face à la multiplication d'aléas climatiques extrêmes, en prônant, entre autres, une approche socioécosystémique de l'agriculture²¹. La transition agroécologique permettrait donc de passer d'un modèle en bout de souffle, à un autre plus adapté aux enjeux contemporains.

La volonté de changer de pratiques agricoles semble donc répondre à plusieurs injonctions. Effectivement, on assiste depuis une vingtaine d'années à une multiplication accélérée des normes agroenvironnementales poussée par l'urgence sociétale en faveur d'une transition agroécologique²². Nos sociétés se situent désormais au cœur de la modernité écologique telle que la définissent Xavier Arnauld de Sartre, Monica Castro, Bernard Hubert et Christian Kull qu'ils définissent comme « la contemporanéité entre l'émergence d'une sensibilité environnementale (principalement d'origine anglo-saxonne), la crainte de l'épuisement des ressources naturelles et la volonté de résoudre les crises liées aux biens naturels²³ ».

¹⁹ Jean-Marc Touzard, « L'innovation agricole et agroalimentaire au XXI^e siècle : maintien, effacement ou renouvellement de ses spécificités ? » dans Guy Faure, Yuna Chiffolleau, Frédéric Goulet, Ludovic Temple, Jean-Marc Touzard, *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*, Versailles, Quae, 2018, 259 p.

²⁰ Thierry Caquet, Chantal Gascuel et Michele Tixier-Boichard, *op. cit.*, p. 9.

²¹ Vincent Bretagnolle (coord) et coll., 2020, *ECOBIOSE : le rôle de la biodiversité dans les socio-écosystèmes de Nouvelle-Aquitaine*, Rapport de synthèse, Chizé & Bordeaux. CNRS, 378 p.

²² Vincent Tardieu, *Vive l'agrorévolution française !* Paris, Belin, 2012, 453 p.

²³ Xavier Arnauld de Sartre, Monica Castro, Simon Dufour et Johan Oszwald (dirs.), *Political ecology des services écosystémiques*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2014, p. 36.

L'agroécologie s'instaurant comme une priorité de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014²⁴, elle représente désormais pour de nombreux acteurs une condition *sine qua non* pour continuer leurs activités tout en répondant positivement à un marché qui ne peut plus se passer des injonctions environnementales. Il s'agit en effet de « repenser les agroécosystèmes et les activités agricoles [...] par une approche écosystémique des agroécosystèmes. »²⁵ Les Vignerons de Buzet l'ont bien compris en entamant la transition depuis près d'une quinzaine d'années déjà.

En effet, cette écologisation de nos sociétés exige des viticulteurs, tout comme des agriculteurs en général, d'adapter encore et encore leurs pratiques. Aux pressions sociopolitiques s'ajoute celle exercée par certains médias qui contribuent à la stigmatisation du métier, en véhiculant l'image d'agriculteur pollueur²⁶. Enfin, les nouvelles attentes émanant d'une part grandissante des consommateurs vont dans le sens d'une plus grande transparence, de la recherche de qualité et du souci de l'impact environnemental des produits agroalimentaires, le vin n'en étant pas épargné.

C'est donc plus largement dans ce contexte de remise en question²⁷ et de crise du secteur agricole²⁸, et à la fois à son écologisation²⁹ que s'inscrit notre enquête qualitative visant à saisir les freins et leviers au changement de pratiques chez les viticulteurs buzéquistes. Mais comment la conjoncture actuelle et les enjeux associés impactent-ils l'expérience sociale des viticulteurs de Buzet ? Comment vivent-ils la transition agroécologique et les changements auxquels elle appelle ?

Avant d'y répondre dans une troisième partie, le point suivant mettra en évidence la synergie entre acteurs qui paraît indispensable pour aborder les enjeux qu'implique la transition agroécologique en vitiviniculture. Nous montrerons notamment en quoi cette recherche aura été le fruit d'une grande coopération.

²⁴ Bernard Hubert et Denis Couvet (dirs.), *La transition agroécologique. Quelles perspectives en France et ailleurs dans le monde ?* Tome 1, Presses des MINES-TRANSVALOR, Paris, 2021, 259 p.

²⁵ Philippe Mauguin dans la préface de Thierry Caquet, Chantal Gascuel et Michele Tixier-Boichard, *op. cit.*

²⁶ Elise Lucet, *Cash Investigation*, 2016.

²⁷ Jean-Noël Jouzel, 2019, *Pesticides, Comment ignorer ce que l'on sait*, Presses de Sciences Po, 262 p.

²⁸ Sylvie Brunel, *Plaidoyer pour nos agriculteurs*. Libella, Paris, 2017, 126 p.

²⁹ Claire Lamine, *op. cit.*

1.3. L'inscription synergique de cette recherche postdoctorale : une nécessité

« L'interdisciplinarité, l'interaction entre la recherche et la société sont, de manière partagée, centrales dans l'agroécologie. » T. Caquet, C. Gascuel et M. Tixier-Boichard, 2020, *op. cit.*, p. 10

La cave coopérative des vigneronns de Buzet peut être considérée comme une exception dans le paysage vitivinicole actuel, et ce pour plusieurs raisons. D'abord c'est une des rares coopératives viticoles françaises à s'être lancée dans le développement durable depuis 2005. Mais ce qui m'a surpris à Buzet, c'est la dynamique stratégique quasi permanente de la cave coopérative.

Lorsque je suis arrivé sur place, j'ai d'abord été déboussolé par le nombre de projets en cours et à venir dans lesquels la cave était investie. Pour n'en citer que quelques-uns liés à l'agroécologie : le programme VitiREV, le laboratoire d'innovation territoriale³⁰ (LIT), le programme Low Impact Farming and Territories (LIFT)³¹. Ces trois programmes partagent une volonté commune de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, et les Vignerons de Buzet participent activement dans ces derniers.

Le LIT fait partie de VitiREV et vise la transformation des territoires par la coopération en local des collectivités, professionnels, entreprises et citoyens. Par exemple, une mission proposée par le LIT Nouvelle-Aquitaine vise à échanger localement «entre acteurs autour de la réduction des phytosanitaires et des bénéfices du développement de l'AB sur un territoire [...] (pour) mieux apprécier les impacts transversaux et globaux de la bio [...]». ³² À Buzet, une des actions menées s'appelle *Workshop of the living* (« Un vignoble au service du vivant »)³³.

Concernant le projet LIFT, il regroupe un ensemble d'actions de recherche au niveau européen sous le programme *European Union's Horizon 2020 research and innovation programme* (programme de recherche et innovation de l'Union européenne à horizon 2020). Lors de ma mission, j'ai été amené à accompagner le montage d'un questionnaire pour une enquête LIFT par expérience de choix³⁴ qui s'est déroulée en janvier 2021 auprès des viticulteurs de la cave des Vignerons de Buzet.

³⁰ Plus d'informations sur le LIT au lien suivant : <https://www.modernisation.gouv.fr/diffuser-linnovation-publique/les-laboratoires-dinnovation-territoriale/quest-ce-quin-laboratoire> (consulté le 25.06.2021).

³¹ Site officiel européen du programme LIFT : <https://www.lift-h2020.eu/> (consulté le 05.03.2021).

³² Extrait d'une annonce d'emploi en 2020 pour un(e) chargé(e) de mission « élaboration et animation d'une méthodologie d'analyse de l'impact sociologique et sociétal de la bio sur un territoire viticole en Gironde » diffusé par la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique (FRAB) de Nouvelle-Aquitaine.

³³ Le témoignage de Vincent Leyre, président du conseil de surveillance de la coopérative de Buzet, a été diffusé dans le film LIT pour DGAgri (2020).

³⁴ L'expérience de choix menée à Buzet vise à identifier le rôle du conseil et de la formation dans l'adoption de pratiques agroécologiques.

De plus, l'avant-garde de la coopérative de Buzet vient aussi des partenariats universitaires qu'elle entreprend. En effet, avant de recourir à un sociologue, la cave avait déjà fait appel à plusieurs chercheurs en sciences humaines. À ce propos, lors de mes premiers temps sur place j'ai écouté et retranscrit une partie des entretiens effectués en 2010 par l'historien Georges Lot auprès de certains coopérateurs emblématiques. Cela m'a permis, entre autres, de me familiariser avec les noms des fondateurs de la cave, et de noter la redondance avec des problématiques actuelles. À titre d'exemple, citons la question de la réduction des produits phytosanitaires, le problème de la communication entre adhérents, ou encore celui de la baisse de la consommation de vin.

La coopérative des Vignerons de Buzet atteste d'une véritable capacité de réflexivité, puisqu'elle engage des actions visant à une meilleure connaissance de son passé, de son présent, tout en anticipant le meilleur futur possible pour ses adhérents. En effet, depuis 2014 trois historiens de l'UPPA se sont attelés à retracer en profondeur la vie de la coopérative de 1953 à 2021. Plus ambitieux encore, le partenariat avec Pierre Courroux s'est spécialisé dans la longue histoire du château de Buzet qui a été racheté par la cave en 2018. Si l'on reprend leur ouvrage collectif³⁵, on comprend alors que l'aventure Buzet est une aventure collective atypique, ambitieuse et synergique qui tire son ADN unique d'un passionné partageant les mêmes initiales : Alfred De Noailles. Mais ce n'est pas à moi de raconter cette histoire... néanmoins je me réjouis d'avoir pu accompagner les viticulteurs à la redécouverte de leurs origines lors des visites animées par Pierre Courroux.

Concernant la réflexion de l'accompagnement au changement de ses adhérents, elle n'est pas nouvelle et émane d'une volonté historique du Directeur général Pierre Philippe à mettre l'accent sur la dimension humaine. Pour être honnête, je dirais que la cave connaît ses adhérents mieux que quiconque, surtout via le service vigne. Rien d'étonnant puisque les deux techniciennes vignes effectuent chaque année des entretiens individuels auprès de tous les adhérents. À cela s'ajoutent des réunions de groupe régulières lors de la période végétative : les réunions « bout de vigne » qui offrent notamment la possibilité aux viticulteurs d'échanger sur leurs pratiques culturelles.

À cette connaissance en interne, s'ajoute depuis 2005 une coopération entre la cave et le bureau d'étude Vertigo Lab³⁶ de Bordeaux. C'est d'ailleurs grâce à plusieurs réunions de travail avec des membres du bureau d'étude que j'ai pu m'infuser de cet esprit d'entraide à travers le partage d'information, et aussi cerner encore mieux la direction concrète de mon travail.

Les travaux entrepris en amont par Vertigo Lab ont abouti à une typologie des adhérents en six groupes : les viticulteurs déjà en agriculture biologique ou en conversion, les jeunes adhérents, les

³⁵ Pierre Courroux, Laurent Jalabert, Stéphane Le Bras, *Les Vignerons de Buzet, une aventure collective*, Cairn, Morlaàs, 2021, 143 p.

³⁶ Site du bureau d'étude Vertigo Lab : <https://vertigolab.eu/> (consulté le 02.03.2020).

grands polyculteurs, les adhérents dont les parcelles sont vendangées à part et appartiennent à un château, les adhérents investis au sein de la gouvernance de la cave et le groupe regroupant les préretraités. Toutefois, ces catégories ne sont pas figées et ont évolué depuis.

Un évènement incontournable en Lot-et-Garonne ayant trait à l'agroécologie et attestant de la volonté de ralliement des forces positives par Vertigo Lab fut le Rendez-vous en Terres fertiles organisé le 27 août 2020 à Anzex. Son ambition a été de « réfléchir ensemble aux leviers nécessaires pour remettre l'agriculture au cœur de notre économie territoriale.³⁷ » La cave de Buzet y a participé ensemble avec une quinzaine d'autres intervenants dont Gilles Bœuf, Professeur à Sorbonne Université et membre du Conseil Scientifique de VitiREV. Plusieurs agriculteurs et viticulteurs ont assisté à la journée, et ce fut l'occasion pour moi de rencontrer de nouveaux acteurs du territoire, comme certains élus, des représentants d'interbio³⁸, mais aussi des membres d'associations de consommateurs locaux par exemple l'association Au fil des Séounes³⁹.

Les Vignerons de Buzet représente donc une entreprise agile et complexe, dans le sens où elle tisse des liens durables avec différents acteurs du territoire. Les nombreuses réunions interdisciplinaires suivies, par exemple celle du 16 octobre 2020⁴⁰, illustrent cette synergie nécessaire au moment d'aborder les problématiques agroécologiques. C'est, entre autres, à travers ces interactions que j'ai pu affiner ma méthodologie de recherche que je présenterai après un temps de synthèse.

³⁷ Extrait du programme de l'évènement Rendez-vous en Terres fertiles.

³⁸ Lien vers le site d'Interbio : <https://interbionouvelleaquitaine.com/> (consulté le 04.07.2020).

³⁹ Site de l'association : <https://aufildesseounes.jimdofree.com/> (consulté le 05.07.2020).

⁴⁰ Ensemble avec Pierre Courroux et plusieurs acteurs, nous avons contribué à aboutir à une feuille de route LIT partagée entre UPPA, VertigoLab et VdB lors du comité de pilotage en sciences humaines et sociales dans le cadre de VitiREV.

Synthèse partie 1

Considérée dans sa dimension macrosociale, cette recherche postdoctorale s'inscrit dans le processus de réflexivité des sociétés contemporaines vis-à-vis d'elles-mêmes, puisqu'elle participe à la connaissance critique des finalités de notre agir collectif. De fait, notre enquête sociologique apparaît dans un contexte de remise en question et de crise du secteur agricole.

Étudier les freins et leviers au changement de pratiques agricoles chez les adhérents de la coopérative des Vignerons de Buzet, réinterroge les représentations et les pratiques héritées de la modernisation de l'agriculture dans un contexte d'écologisation de l'agriculture.

Dit autrement, notre problématique se rattache à saisir les limites au changement de pratiques agricoles, à savoir les « freins », mais surtout les « leviers » que nous avons souhaité repérer ensemble avec les enquêtés. Nous nous demanderons, entre autres, comment la conjoncture actuelle et les enjeux associés impactent l'expérience sociale des viticulteurs de Buzet, ou encore comment les viticulteurs vivent la transition agroécologique et les changements auxquels elle appelle.

Sans abandonner brutalement la trajectoire de la modernisation agricole, il s'agit plutôt d'accompagner les viticulteurs de Buzet dans la transition vers un équilibre plus durable, viable et vivable pour tous. En effet, que ce soit dans sa dimension pratique, idéologique, ou encore scientifique, l'agroécologie invite en effet à la remise en question, tout comme à une responsabilisation environnementale des pratiques productives agricoles. Par conséquent, nous avons mené cette recherche avec une ambition de consensus socioagroécologique. Tel que l'énonce le point 6.4.1 du programme VitiREV nous avons donc essayé d'« aborder le changement, l'innovation et l'adaptation en termes de transitions » pour ensuite mieux « accompagner au changement ».

Afin de mener à bien cette étude et de répondre aux enjeux impliqués par la transition agroécologique en vitiviniculture, nous nous sommes appuyés sur une synergie indispensable entre acteurs locaux. Forte des différents partenariats et projets en cours chez les Vignerons de Buzet : VitiREV, Vertigo Lab, LIT, LIFT, partenariats universitaires interdisciplinaires... cette recherche a été placée sous le signe d'une dynamique collective et synergique.

Penchons-nous désormais sur la méthodologie employée pour mener à bien cette recherche-action à Buzet.

2. Comment approche-t-on les Vignerons de Buzet de manière sociopsychologique ? *La méthodologie employée*

2.1. Synthèse interdisciplinaire des freins et leviers au changement de pratiques agricoles

Cette sous-partie se veut une synthèse des travaux interdisciplinaires que nous avons consultés et pour certains suivis, afin de nous forger une culture concernant les freins et les leviers au changement de pratique. Indiquons qu'elle est partielle et donc non exhaustive, mais qu'elle représente une approche qui nous a semblé pertinente dans l'éclairage de notre sujet d'étude.

Avant d'en venir aux freins et leviers au changement de pratiques dans le milieu agricole, nous avons voulu convoquer des travaux plus généralistes sur les changements de comportement. Pour cela nous nous sommes intéressés à la compréhension philosophique, psychologique et enfin sociologique du changement. Que veut dire changer ? De quels changements parle-t-on ? Qu'impliquent-ils individuellement et collectivement ?

Afin d'élargir notre réflexion à l'égard du changement, en plus d'une revue de littérature, nous avons aussi échangé de manière interactive avec d'autres chercheurs en SHS, et participé à plusieurs rencontres scientifiques. À ce propos, nous avons suivi le 9^e congrès de l'Association française de sociologie, intitulé « Changer ? »⁴¹ L'appel à communiquer du congrès indiquait que « saisir le changement, c'est aussi prendre en compte ce qui le limite, ou encore les permanences ou les reproductions qu'il ne parvient pas à affecter. » Ainsi, comprendre le changement c'est comprendre ce qui le rend possible et ce qui le limite, ce qui renvoie aux leviers et aux freins.

Bien que nous ayons déjà abordé la question du changement en lien avec la transition au point 1.2, nous proposons ici une approche centrée sur les freins et leviers au changement. Les notions de freins et leviers sont des mots-valises derrière lesquels se cachent de nombreux éléments. On pourrait dire qu'ils correspondent à une traduction plutôt réductionniste, générique et gestionnaire d'une réalité complexe, polymorphe et multidimensionnelle. Derrière les freins et leviers, on s'attendrait donc à trouver les facteurs limitant ou favorisant la transformation d'une situation. Les freins renverraient, entre autres, aux résistances au changement, et les leviers, aux catalyseurs.

À Buzet, les changements sont principalement prônés par la cave qui incarne l'agent de changement, en incitant et parfois en poussant ses adhérents vers de nouvelles pratiques. Considérant cela nous nous sommes d'abord intéressés aux études portant sur les organisations, puis aux relations

⁴¹ Le congrès de l'Association Française de sociologie (AFS) s'est déroulé du 6 au 9 juillet 2021. Nous y avons participé le 07.07.2021 à l'occasion du réseau thématique RT 38 : sociologie de l'environnement et des risques.

adhérents-coopérative, présumant que certains freins et leviers au changement de pratique pouvaient se situer au niveau relationnel et interpersonnel.

Si l'on aborde la question des freins et leviers du changement en sociologie des organisations et en management, on s'aperçoit que le changement est empêché par différentes résistances structurelles, ou encore personnelles. Généralement, les résistances sont considérées de manière négative. Toutefois, Michel Crozier et Erhard Friedberg soulignent que « la résistance au changement est l'expression raisonnable et légitime des risques que comporte le changement pour les acteurs. »⁴². Pour éviter de passer du dialogue social au conflit social, Christine Marsan invite à dépasser le jugement, la caricature et la critique vis-à-vis des résistances et des résistants.e.s, en considérant plutôt la légitimité du phénomène. Pour cela C. Marsan adopte la posture de Collette, Delisle et Perron (1997) qui se représentent la résistance comme « le compagnon paradoxal de l'agent de changement (que) celui-ci doit s'attendre à devoir fréquenter [...] aussi longtemps qu'il sera porteur de changement »⁴³. Collette, Delisle et Perron ont d'ailleurs mis en évidence plusieurs raisons individuelles à résister au changement : la peur de l'inconnu, celle de perdre ses possessions, la remise en cause des compétences et la préférence pour la stabilité⁴⁴. On peut donc s'attendre à retrouver chez les viticulteurs de Buzet, et dans des proportions variables, certaines de ces raisons de résister au changement.

Au niveau des relations interpersonnelles, les travaux de Valérie Barraud-Didier, Marie-Christine Henninger et Guilhem Anzalone attestent d'une distanciation progressive en France entre les exploitants et leur coopérative⁴⁵. Cette distanciation s'explique selon les chercheurs par les caractéristiques du contexte actuel (globalisation des marchés, financiarisation et technologisation de l'agriculture), autant que par l'évolution sociohistorique du lien entre adhérents et coopérative. Ils se réfèrent pour cela à plusieurs travaux : « [Cariou 2003; Duvaléix-Tréguer 2004] qui mettent en évidence deux groupes de coopérateurs : ceux motivés par la solidarité, la défense collective, la spécificité agricole, le pouvoir paysan et ceux tournés vers la performance individuelle, la réussite financière. »⁴⁶

Barraud-Didier, Henninger et Anzalone convoquent également les travaux de Patrick Champagne qui attestent d'un changement intergénérationnel de l'engagement des adhérents au sein de leur

⁴² Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, cités par Christine Marsan dans *Réussir le changement. Comment sortir des blocages individuels et collectifs ?* De Boeck, Bruxelles, 2008, 290 p.

⁴³ Christine Marsan, Bruxelles, *op. cit.*, 2008, p. 100.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 101.

⁴⁵ Valérie Barraud-Didier, Marie-Christine Henninger et Guilhem Anzalone, « La distanciation de la relation adhérent-coopérative en France », *Études rurales* [En ligne], 190 | 2012, mis en ligne le 09 janvier 2015, consulté le 17 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9700> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9700>

⁴⁶ *Ibid.*, p. 2.

coopérative. P. Champagne établit la distinction entre les fondateurs de coopératives, dont l'engagement se rapproche du militantisme, et les coopérateurs de 2^e et 3^e génération qui continuent l'activité par opportunisme, « sans prendre en compte des considérations d'ordre mutualiste [Champagne 1998 : 38] ». ⁴⁷ Dans quelle mesure peut-on retrouver cet opportunisme chez les adhérents actuels de la coopérative des Vignerons de Buzet qui existe depuis 1953 ?

Rappelons que les changements de pratiques agricoles à Buzet invitent les adhérents à aller vers des pratiques reconnues comme plus respectueuses de l'environnement. Par conséquent, nous nous sommes aussi intéressés aux leviers favorisant les comportements environnementaux. En ce sens, Lolita Rubens apporte un éclairage des freins à l'adoption de comportements pro-environnementaux. L'auteure souligne que les comportements pro-environnementaux sont socialement valorisés dans notre société, « à travers la "norme écologique" notamment (Hunecke, Blöbaum, Matthies, & Höger, 2001 ; Matthies, Kuhn, & Klöckner, 2002). ⁴⁸ » L. Rubens indique que les multiples freins au changement de comportement pro-environnementaux peuvent être levés en soulevant les décalages entre attitude et comportement : « Le décalage attitude-comportement est d'ailleurs bien connu des psychologues sociaux (Howard, 2000 ; McKenzie-Mohr, 2000). » ⁴⁹ De manière générale, la chercheuse indique qu'« un comportement pro-environnemental peut être coûteux, en ce sens qu'il requiert toujours l'ajustement important d'un comportement routinier. Il convient tout d'abord d'éliminer le comportement facile dont l'efficacité a été prouvée jusque-là, pour mettre en place un nouveau comportement, jugé parfois plus contraignant (Geller, Bechtel, & Churchman, 2002). Le changement de comportement peut également être perçu comme une remise en cause de la liberté individuelle (Laville, 2011). »

Une autre problématique majeure dans le domaine de l'environnement soulevée par L. Rubens faisant écho aux travaux de Barraud-Didier, Henninger et Anzalone, et qui nous paraît incontournable pour saisir le contexte buzéquais, est l'opposition entre la sphère individuelle et collective. De fait, pour la chercheuse, cela se doit notamment au décalage des intérêts et des temporalités : « il s'agit de faire cohabiter des intérêts individuels le plus souvent immédiats avec les intérêts collectifs dont on ne voit pas toujours la portée. On observe souvent que les personnes sollicitées ne perçoivent pas suffisamment la relation entre le comportement individuel pro-environnemental qu'on leur demande d'adopter et les problèmes environnementaux en général (Brandon & Lewis, 1999). » ⁵⁰ Dans quelle mesure peut-on s'attendre à observer des décalages entre

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Rubens Lolita, 2011, *Être engagé, informé ou hypocrite : Quels leviers pour favoriser les comportements pro-environnementaux ?* Paris, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, thèse de doctorat en psychologie, p. 16.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ *Ibid.*, p. 17

les intérêts personnels immédiats des viticulteurs de Buzet, et les intérêts collectifs (de la cave, de la filière, l'intérêt général...) associés à l'adoption de nouvelles pratiques agroécologiques ? Ces décalages d'intérêts pourraient bien expliquer certains freins à l'adoption de nouvelles pratiques, en traduisant aussi des tensions dans l'expérience de la transition vécue par les adhérents. Des tensions que la sociologie de l'expérience nous permet d'aborder lucidement.

Par ailleurs, nous retrouvons cette dualité entre une action pensée depuis l'intérêt individuel et celle pensée à une fin collective dans la sociologie de l'expérience de François Dubet⁵¹. En effet, selon le sociologue, les individus conjuguent plusieurs logiques d'action en fonction des situations sociales, produisant ainsi l'expérience sociale. F. Dubet discerne « trois grands types purs de l'action » qui caractérisent l'expérience sociale : l'intégration sociale (ou l'appartenance), la stratégie et la subjectivation. L'intégration sociale, s'appuie sur l'idée d'intériorisation des normes sociales, des rôles, des identités et des modèles culturels qui programment en quelque sorte l'agir de l'individu. La logique d'action d'intégration renvoie, entre autres, au processus de mise en conformité avec le ou les groupes d'appartenance.

La logique d'action stratégique renvoie à une action dirigée de manière rationnelle par rapport aux moyens dont on dispose pour atteindre un objectif. Poussée à l'extrême, elle en appelle à la dimension utilitariste et autocentrée de l'action.

Enfin, la logique d'action de subjectivation traduirait l'aptitude réflexive des acteurs sociaux à pouvoir se considérer au cœur de leur action, et dans leur capacité à transformer le réel. Cette logique d'action se retrouverait dans le dévouement à une cause dépassant le seul intérêt personnel et celui de son groupe d'appartenance. L'agroécologie incarnerait-elle cette cause ?

Nous utiliserons cette approche de la sociologie de l'expérience afin de saisir l'expérience sociale des viticulteurs de Buzet en transition agroécologique (cf. 3.3.2). Pour cela nous essaierons de répondre aux questions suivantes : quelles logiques d'action dominent l'expérience sociale des viticulteurs en transition ? Quelle logique détermine l'adoption ou le refus d'une nouvelle pratique agroécologique ? Quelles tensions apparaissent dans l'expérience qu'ils font de la transition ? En quoi ces tensions peuvent-elles expliquer certains freins et leviers au changement de pratiques agricoles ? Nous y reviendrons.

Par ailleurs, la réflexion relative aux freins et leviers au changement de pratiques agricoles est intrinsèquement liée au processus d'adoption de l'innovation. Patrice Flichy reprenant les travaux de Bryce Ryan et Neal Gross, rappelle que la diffusion de l'innovation fonctionne par processus cumulatif : « Le fait même de l'adoption par un ou plusieurs agriculteurs offre un stimulus nouveau

⁵¹ Dubet François, Sociologie de l'expérience, Paris, Seuil, 1994, 272 p.

aux autres. »⁵². P. Flichy revient aux origines de la théorie sociologique de la diffusion de l'innovation en abordant l'approche par réseau d'influence développée par Everett Rogers. D'après E. Rogers, il y aurait cinq caractéristiques déterminant l'adoption éventuelle d'une nouvelle technique :

- l'avantage relatif qui peut être mesuré en termes économiques, mais également en termes de prestige social ou de satisfaction ;
- la compatibilité avec le groupe d'appartenance ;
- la complexité de l'innovation ;
- la possibilité de la tester ;
- la visibilité de l'innovation.⁵³

E. Rogers indique que le processus de décision suit également cinq étapes : 1. La connaissance
2. La persuasion 3. La décision 4. La mise en œuvre 5. La confirmation

Enfin, Rogers segmente les utilisateurs des innovations en cinq groupes : 1. Les innovateurs 2. Les premiers utilisateurs 3. La première majorité 4. La seconde majorité 5. Les retardataires.
Mais de quelles innovations s'agit-il à Buzet et où se situent les différents adhérents ?

Di l'on reprend l'historique des principales innovations agroécologiques, on peut noter dès 2006 l'implantation de haies au domaine de Gueyze. En 2007, le recours aux engrais organiques sur l'ensemble du vignoble. En 2015 ont lieu les premiers essais des « boîtes à musique » afin de traiter l'esca par ultrasons. 2018 signe l'abandon des produits CMR. Progressivement, les coopérateurs ont mis en place des couverts végétaux entre les rangs de vignes en privilégiant une agriculture de conservation des sols. Enfin plus récemment, ils ont décidé de revenir au désherbage mécanique afin de pouvoir se passer du glyphosate. Début 2019, la cave plante son vignoble expérimental de 17 ha, appelé vignoble « New Age ». L'objectif est d'en projeter à horizon 2030-2050 les principales innovations à l'ensemble du vignoble, l'autofertilité, l'absence totale d'intrants chimiques, et de développer ainsi une résistance naturelle aux bioagresseurs. Il y a donc une réelle dynamique de transition agroécologique déjà en marche à Buzet. Cette dernière est cependant entretenue au rythme des adaptations individuelles des viticulteurs.

Enfin, pendant les deux années de cette recherche, le changement majeur dans le mode de conduite de la vigne auquel nous avons assisté est la conversion à l'agriculture biologique. En effet, la surface engagée en bio et conversion est passée de 80 ha à 400 ha fin 2021. 2020 marque l'année d'un engagement fort pris par les membres les plus dynamiques de la cave pour convertir 250 hectares

⁵² Patrice Flichy, *L'innovation technique*. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation. Paris, La Découverte, 1995, p.

⁵³ *Ibid.*, p. 27.

supplémentaires à l'agriculture biologique (AB ou « bio » dans la suite du texte), en plus des 80 ha déjà certifiés bio.

Face à cette dynamique, nous avons centré une partie de notre étude sur la question des freins et leviers au passage au bio. Une revue de littérature très fouillée effectuée par Jasmin Sainte-Beuve⁵⁴ montre que les freins à la conversion à l'AB en agriculture tiennent surtout des idées reçues erronées associées au bio. Les agriculteurs la considèrent alors (en 2012) comme une *agriculture marginale*, une *impasse technique* moins rentable, et qui suscite des peurs relatives aux *nouveaux risques* (financiers, pertes de récoltes, de maladie...).

Les leviers les plus notables identifiés par J. Sainte-Beuve dépendraient de la psychologie des viticulteurs. En effet, la primauté du goût du challenge, associé au goût de l'innovation, représenterait le premier levier pour passer au bio. S'en suivent l'importance du souhait de sécurisation, puis l'intérêt pour la santé humaine. Enfin, la situation de l'exploitation semble être déterminante dans le choix de se convertir au bio, surtout lorsque l'exploitation agricole traverse une crise ou des tensions⁵⁵. Près de 12 ans après les travaux de J. Sainte-Beuve, et dans le contexte particulier de la viticulture, lesquels de ces freins et leviers peut-on s'attendre à retrouver ?

Pour comprendre ce qui se joue plus précisément à Buzet, nous avons donc consulté des travaux sociologiques concernant le changement de pratiques en viticulture. À ce titre, Claude Compagnone s'est intéressé à la dynamique de changement en viticulture bourguignonne⁵⁶. Ce dernier a distingué les viticulteurs en trois catégories à l'intérieur d'un réseau de dialogue sur les pratiques viticoles : le noyau correspondant aux viticulteurs les mieux intégrés dans le réseau, les intermédiaires et enfin les viticulteurs les plus isolés. Selon l'enquête de Compagnone, l'adoption de nouvelles pratiques dépendrait à la fois du positionnement dans le réseau de dialogue, mais aussi des liens entretenus avec les autres viticulteurs et professionnels du secteur (du degré d'intégration et de l'influence exercé). C. Compagnone indique que « les nombreux changements relevés, et qui vont dans le sens de la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement, sont principalement “portés” par les viticulteurs du noyau. C'est là que l'on trouve les individus qui les mettent les premiers en œuvre ou ceux qui argumentent positivement pour leur développement. Le statut et les positions centrales dans le réseau de ces individus leur permettent de réguler et d'orienter les pratiques (Lazega [...]) »⁵⁷.

⁵⁴ Jasmin Sainte-Beuve. *Étude des déterminants de conversion à l'agriculture biologique et production de références économiques*. 2010, 136 p. hal-01462587.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 35 et 116.

⁵⁶ Claude Compagnone, « Agriculture raisonnée et dynamique de changement en viticulture bourguignonne Recherches Sociologiques », 2004/3, p. 103-121, accessible en ligne au lien suivant : https://www.researchgate.net/profile/Claude-Compagnone/publication/279583420_Reasoned_Agriculture_and_the_Dynamics_of_Change_in_Burgundy_Vineyards/links/5f08820f92851c52d626b15c/Reasoned-Agriculture-and-the-Dynamics-of-Change-in-Burgundy-Vineyards.pdf (consulté le 13/12/2020).

⁵⁷ *Ibid.*, p. 118.

En reprenant les apports de Compagnone, on pourrait imaginer qu'à Buzet les adhérents de la cave adoptent les nouvelles pratiques agroécologiques en fonction de leur statut au sein de la cave (s'ils font partie de la gouvernance par exemple), ou encore que les viticulteurs les moins investis ou les plus isolés soient aussi les moins enclins au changement.

Enfin, une dernière étude qui nous permet d'anticiper une partie de la réalité buzéquoise est le programme de recherche interdisciplinaire Eco3Vic⁵⁸ menée par l'École Supérieure d'Agricultures (ESA) d'Angers et visant à favoriser l'adoption d'itinéraires techniques viticoles écoconçus par des démarches participatives. Nous avons pu assister à la restitution finale réalisée par Mohamed Ghali et Jacqueline Candau le 15 janvier 2021. Les résultats de l'analyse économétrique mettent en lumière les obstacles (ou les freins) et les leviers à l'adoption d'innovations environnementales. Parmi les obstacles identifiés dans la perception des vigneron on trouve la perte de performance, coût de la main-d'œuvre, et le coût des techniques. L'analyse économétrique révèle des obstacles ayant trait aux caractéristiques de l'exploitation (sa taille, son statut juridique). Du côté des leviers, les viticulteurs et vigneron de Saumur Champigny semblent sensibles à la santé humaine et au respect de l'environnement. L'analyse économétrique témoigne de son côté de leviers qui en appellent à la sensibilité à la santé humaine, la capacité financière à investir, au suivi de formations et à l'exercice par les viticulteurs d'une activité œnotouristique⁵⁹.

En résumé, les freins et leviers aux changements de pratiques agricoles peuvent s'appréhender en croisant les approches psychologiques, sociologiques et managériales préexistantes. Ainsi, à Buzet, on s'attend à en retrouver quelques-uns de ces freins et leviers identifiés par des pairs sur des terrains différents. Cependant, nous nous attendons aussi à découvrir les caractéristiques propres au contexte buzéquois et à la réalité vécue par les adhérents de la cave. Dans le point suivant, nous détaillerons justement la méthodologie utilisée pour la collecte de données *in situ*.

⁵⁸ Eco3Vic vaut pour « démarche globale d'écoconception participative d'itinéraires techniques viticoles ». Il représente un programme de recherche interdisciplinaire visant l'écoconception collective pour l'accompagnement au changement de pratiques en viticulture. Plus d'informations au lien suivant : <https://www.groupe-esa.com/evenement/eco3vic-ecoconception-collective-pour-laccompagnement-au-changement-de-pratiques-en-viticulture/>.

⁵⁹ Synthèse des travaux de recherche de Mohamed Ghali, Jacqueline Candau réalisés dans le cadre d'Eco3Vic lors de la restitution du 15.01.2021.

2.2. Comment approcher les viticulteurs de Buzet ?

Une démarche coconstruite en trois phases de terrain

Comme nous l'avons déjà évoqué, la mission de cette recherche-action portée par la cave de Buzet consiste à comprendre les perceptions et les représentations de ses adhérents vis-à-vis des changements de pratiques agricoles, afin d'identifier des zones possibles de transition. L'intitulé de la mission précise que « le terme de transition a l'avantage d'aborder le changement non pas comme une rupture, mais comme une évolution vers [...], d'où la notion de projet progressif et de cheminement. » De fait, cette étude sociologique souhaite rendre compte de cette progression, voire aussi l'accompagner dans une certaine mesure.

Ainsi notre approche est multiple, dans le sens où nous avons recouru à une sociologie interventionniste qui observe empiriquement des pratiques, recueille des témoignages et repère des logiques d'action ; tout en incitant et encourageant les viticulteurs à faire preuve de réflexivité, et à analyser leur propre expérience. Par conséquent, nous considérons les viticulteurs de Buzet dans leur subjectivité et leur capacité à se penser au-delà des rôles et des fonctions qu'ils jouent. Par ailleurs, François Dubet, en reprenant Max Weber indique bien que chaque individu est également acteur, et peut mobiliser l'ensemble des types d'action, et par conséquent être en mesure d'en faire part à travers sa réflexivité et sa critique⁶⁰.

Afin de mener à bien l'enquête, nous avons d'abord opté pour une démarche qualitative et compréhensive, puisqu'elle s'intéresse en profondeur aux expériences sociales des adhérents de la cave et cherche à comprendre des éléments appartenant à leur subjectivité, en s'appuyant sur leur capacité à se positionner comme des sujets. Ainsi, plutôt que d'enfermer nos objets d'études dans des catégories immuables sous le joug des préjugés, nous avons souhaité les découvrir de manière inductive, en les laissant nous parler de l'expérience qu'ils font de la transition agroécologique.

Concrètement, notre enquête s'est déroulée en trois phases de terrain à Buzet.

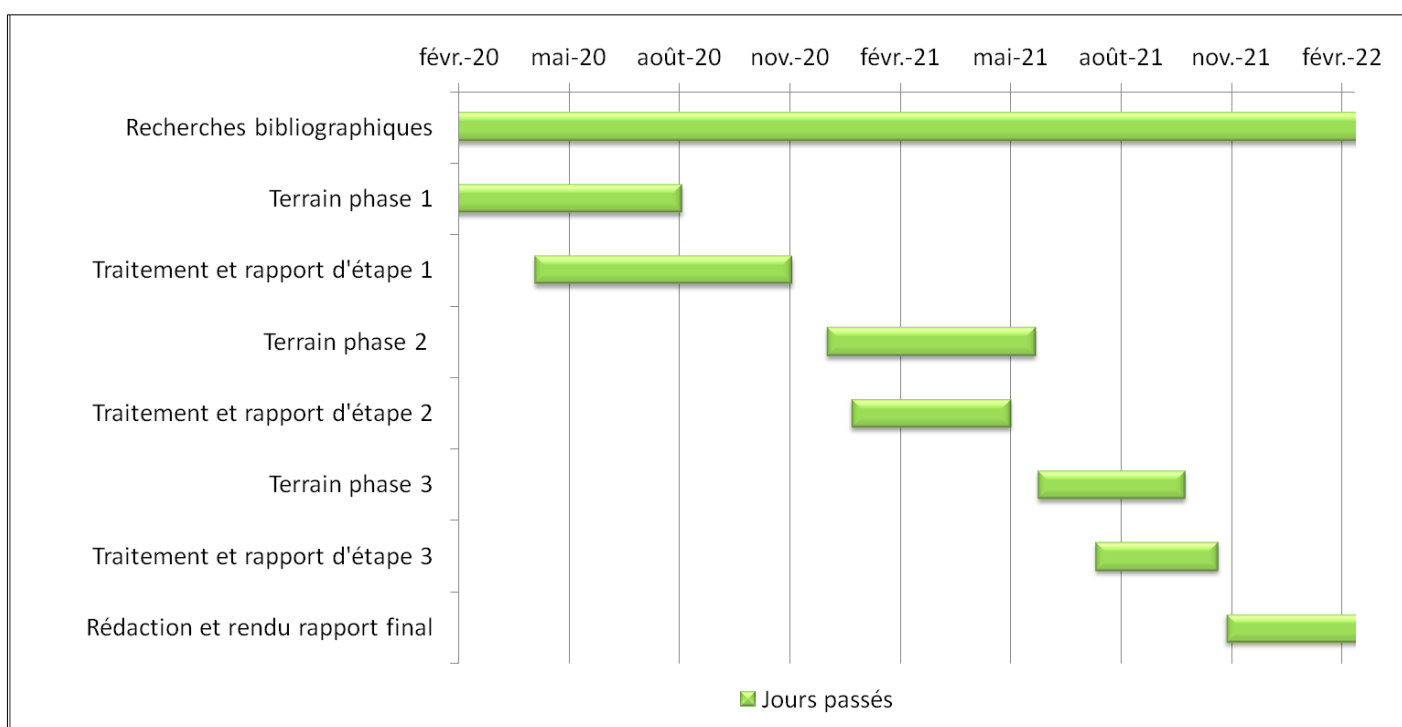
1) Une première phase d'immersion s'est déroulée de février à août 2020, où nous avons réalisé une série initiale d'une quarantaine d'entretiens individuels semi-directifs enregistrés en audio. Nous y avons recueilli les ressentis et les représentations des viticulteurs rencontrés vis-à-vis de leur métier, leur environnement (professionnel et naturel). Cette première phase nous aura renseignés quant à leur expérience sociale, c'est-à-dire la manière dont ils éprouvent le monde : comment celui-ci vient à eux et ce qu'ils en font.

⁶⁰ Dubet François, *L'expérience sociologique*, Paris, La Découverte, p. 98.

2) La seconde phase de terrain s’est déroulée de janvier à mai 2021. Dans cette phase nous avons réalisé une deuxième série d’entretiens individuels auprès d’une quinzaine de viticulteurs engagés dans la conversion bio. Cette phase nous aura permis de sonder les motivations à la conversion biologique, d’approfondir les craintes des viticulteurs, mais aussi leur vision du vignoble idéal, et de comprendre leurs raisons d’agir en faveur d’une transition agroécologique.

3) Enfin, dans une troisième phase menée de juin à septembre 2021, nous avons entamé une sociologie permanente. Cette dernière phase tient à inclure les viticulteurs dans la recherche à travers des séances de *focus groups*, en les mettant en situation de réflexivité et de débat par rapport aux observations réalisées⁶¹. Ces séances répétées auprès de plusieurs groupes d’adhérents de la cave visaient, en plus de débattre des observations sociologiques, à mettre en place une meilleure connaissance mutuelle et une forme d’intelligence collective. Le diagramme ci-dessous présente l’ensemble des trois phases de terrain et les activités de recherches réalisées.

Figure n° 2 : Diagramme des activités réalisées avec les trois phases de terrain de l’enquête



⁶¹ Nous en profitons pour ajouter qu’en parallèle de la troisième phase de terrain, nous avons procédé à une douzaine d’enregistrements photo et vidéo des viticulteurs, sous le format de mini-entretiens qui reprennent notamment des déclarations allant dans le sens d’une communication positive autour de leur métier et de leur expérience de coopérateurs. Ces vidéos ont notamment servi de matériau que nous avons présenté et analysé lors des *focus groups*.

Chaque phase d'enquête a été suivie d'un compte rendu écrit sous forme de rapport d'étape. Plusieurs réunions ont été organisées afin d'effectuer des présentations saisonnières de l'avancée de l'enquête auprès de la gouvernance de la cave, et ainsi mieux diriger la recherche.

En vue d'autres études similaires à la nôtre et en anticipant une éventuelle poursuite de nos travaux par d'autres chercheurs, nous avons souhaité détailler plus en profondeur notre méthode de collecte de données en respectant la chronologie par phase d'enquête.

Pour la première phase, nous avons co-établi, ensemble avec le Directeur général de la cave coopérative et le service vigne, une première grille d'entretien (cf. annexe n° 1). Ce guide d'entretien aborde quatre grands axes. Le premier axe vise à découvrir le profil de l'interlocuteur (et de sa famille) et les caractéristiques de son exploitation, ainsi que les perspectives de transmission (pour les adhérents se situant en fin de carrière). Le second s'intéresse à la représentation de l'adhérent vis-à-vis du métier, de la vigne, du vin, de la terre et de la nature. Le troisième axe porte sur le rapport passé et présent à la cave. Il cherche aussi à saisir les relations adhérent-coopérative. Enfin, le dernier axe de ce guide d'entretien questionne la vision que les viticulteurs ont du changement de pratiques agricoles (HVE, arrêt du glyphosate, le label AB), et de l'avenir.

La seconde phase de l'enquête s'appuie sur une deuxième série d'entretiens individuels semi-directifs enregistrés auprès de membres du G0 (groupe de viticulteurs déjà en bio) et G1 (groupe de viticulteurs engagés à la conversion), ainsi qu'auprès d'autres acteurs territoriaux. Cette seconde phase de terrain a consisté à repérer, entre autres, les zones de dynamisme et d'espoir des viticulteurs. Pour la seconde phase, nous avons élaboré un nouveau guide d'entretien (cf. annexe n° 2), en concertation partielle avec la cave et aussi avec des pairs en sociologie.

Dans ce second guide d'entretien, nous avons mélangé questions ouvertes et questions fermées. Concernant les questions ouvertes, elles concernent autant l'évolution professionnelle vécue depuis le premier entretien, que ce soit au niveau des relations avec la cave, ou encore la conversion au bio. Nous y questionnons également l'impact de la crise sanitaire et économique induite et sondons les visions d'un vignoble idéal selon les viticulteurs les plus engagés dans la transition agroécologique.

En plus de la collecte de matériau audio, nous avons également tenu à réaliser une douzaine de mini-entretiens filmés, ensemble avec Mariane Riboulet du service communication de la cave. Pour cela, nous avons construit un guide d'entretien « allégé » (cf. annexe n° 3). Grâce à ces enregistrements audiovisuels, quatre mini-films de 5 minutes ont été réalisés. Le premier portant sur l'esprit coopératif. Le second sur la fierté d'exercer le métier. Le troisième mini-film avait pour thème l'espoir et le quatrième abordait les efforts allant dans le sens de la transition agroécologique.

Enfin, dans cette deuxième étape, nous avons également débordé de notre terrain lot-et-garonnais en nous intéressant à viticulture biologique bordelaise, en vue de voir si d'autres freins ou leviers au changement de pratiques agricoles apparaîtraient.

Dans la troisième phase de terrain, nous avons recouru à une sociologie permanente, c'est-à-dire qu'après avoir repéré les freins et les leviers psychosociologiques chez les viticulteurs engagés dans la transition agroécologique, nous avons convié les adhérents sélectionnés pour la seconde phase à des réunions de groupe (*focus groups*). Certains viticulteurs de la première phase ont également été conviés, ainsi que deux salariés viticoles et trois compagnes de viticulteurs, et cela afin de créer une hétérogénéité dans les groupes. Au total, nous avons organisé six séances de *focus groups*, à savoir qu'il y a eu deux fois trois séances, donc avec deux groupes de participants différents.

Initialement, nous nous attendions surtout à mettre en place une meilleure connaissance mutuelle et une forme d'intelligence collective, en situant les débats sur les principales thématiques rencontrées, et en abordant les principaux éléments de recherche pour permettre aux participants de mieux penser et diriger le changement. Mais cette dernière phase est allée plus loin que cela. En effet, elle nous aura permis de confirmer certaines de nos observations, et aura réussi à faire participer les viticulteurs à la production scientifique. Ces derniers ont certes pu valider et modérer des résultats observés, notamment à propos des thématiques retenues, et des freins et leviers au changement de pratiques. Mais cette phase aura aussi permis un retour réflexif concernant les thématiques abordées dans les quatre vidéos réalisées en juin 2021 portant sur les sujets suivants : l'esprit coopératif, la fierté, l'espoir et la transition agroécologie. Une série de photographies⁶² a également été menée en parallèle, tant des viticulteurs que de l'environnement dans lequel ils évoluent.

Mais ce n'est pas tout, les *focus groups* ont également aidé à saisir le système de valeurs des participants, et esquisser l'identité de groupe des viticulteurs. De fait, comme le soulignent Henrik Dobewall et Micha Strack, « Les valeurs privilégiées, par un groupe social donné, deviennent la caractéristique principale dans la compréhension de sa culture. Ces valeurs façonnent et justifient des croyances particulières, notamment les attitudes et les buts individuels (Dobewall et Stack, 2011) ». ⁶³ Afin de caractériser le système de valeur des viticulteurs volontaires aux *focus groups*, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Shalom Schwartz, en reprenant les 10 valeurs universelles définies par le théoricien (cf. annexe n° 4). Pour cela, nous avons emprunté les travaux de Cuya Gavilano Alvaro Andrés⁶⁴. L'auteur indique la fiabilité empirique de l'approche de Schwartz :

⁶² Toutes les photographies de ce rapport ont été réalisées par l'auteur.

⁶³ Alvaro Andrés Cuya Gavilano, *Contribution à une détermination de la valeur perçue de l'offre biologique par la mesure du consentement à payer : une application au cas du vin. Gestion et management*, thèse de doctorat, sciences de gestion, Université de Bordeaux, 2018, p. 46.

⁶⁴ Cuya Gavilano Alvaro Andrés, *op. cit.*, 323 p.

Le système de valeurs de Schwartz (SVS) est le modèle des valeurs le plus mobilisé par différentes disciplines (e.g., psychologie environnementale, management, marketing) (Perrinjaquet et al., 2007). Son succès s'appuie sur des résultats empiriques validés dans plus de 70 pays autour de la planète et ayant utilisé plus de 200 échantillons différents (Schwartz, 2006 ; Perrinjaquet et al., 2007 ; Parksleduc, Feldman, et Bardi, 2015).⁶⁵

Les viticulteurs ont été invités à classer les 10 valeurs de Schwartz de 1 à 10, 1 étant la valeur qui prime et 10 la valeur la moins mobilisée dans le système de valeur personnel des viticulteurs. En employant ensuite la structure des 10 valeurs (cf. annexe n° 5), nous avons ensuite catégorisé les résultats des participants aux *focus groups* et identifié où ils se situaient entre la continuité, l'affirmation de soi, le changement et le dépassement de soi.

Enfin, les *focus groups* nous ont également aidés à caractériser l'expérience sociale de la transition agroécologique vécue par les viticulteurs de Buzet. Loin de vouloir théoriser la réalité observée en vase clos et donc *ex-situ*, nous avons soumis notre interprétation de leur expérience aux viticulteurs des deux groupes de *focus groups*. Nous détaillerons la schématisation adaptée grâce aux remarques collectives dans la partie des résultats (cf. 3.3.2.).

Mais avant d'en venir à la présentation des résultats, nous souhaitons vous présenter la partie des viticulteurs s'étant prêtés à l'enquête et qui compose donc notre échantillon d'étude.

2.3. Qui avons-nous enquêté ? Caractéristiques de l'échantillon d'étude

L'échantillonnage a d'abord été co-établi ensemble avec la cave, en priorisant les membres du Directoire et du Conseil de surveillance. Une des spécificités de la gouvernance de la coopérative des Vignerons de Buzet est l'existence de deux entités : le Directoire, où siègent cinq membres qui ont la capacité de définir les directives à prendre, et le Conseil de surveillance composé de 11 à 13 membres (en incluant les stagiaires), qui possède la compétence délibératoire. À eux deux, directoire et conseil de surveillance équivalent au Conseil d'administration que l'on retrouve plus communément dans d'autres coopératives.

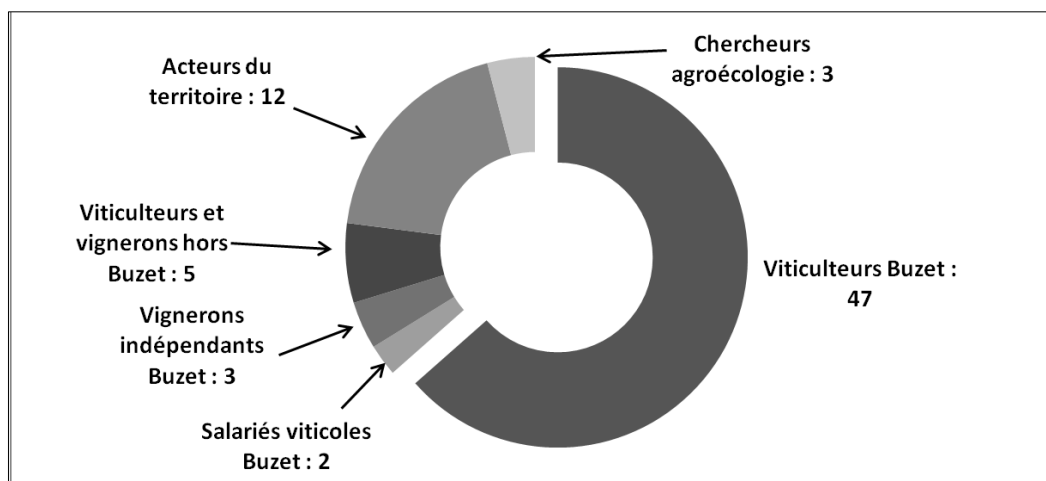
Ensuite, nous avons tenu à élargir notre échantillon de manière plus aléatoire à l'ensemble des volontaires ouverts à l'étude. Notre objectif initial était d'enquêter au moins 40 adhérents de la cave de Buzet, en priorisant les coopérateurs les plus investis, mais également les plus engagés dans la transition agroécologique. Par la suite nous avons également inclus des adhérents plus éloignés des instances de prise de décision.

Au final, 72 entretiens semi-directifs auront été enregistrés (cf. figure n° 3) auprès de 47 viticulteurs et trois vignerons de Buzet. La différence entre viticulteur et vigneron tient à la vinification effectuée

⁶⁵ *Ibid.*, p. 49-50.

uniquement par le second. Indiquons que l'échantillon des 47 viticulteurs vise une certaine représentativité de l'ensemble des 137 adhérents-exploitants, sans toutefois en dépendre l'ensemble de manière exhaustive.

Figure n° 3 : Répartition des enquêtés par catégorie, en nombre



Avant de nous focaliser sur les caractéristiques des 47 adhérents, indiquons que nous avons aussi rencontré trois vignerons indépendants de l'AOC Buzet, ainsi que deux salariés agricoles. Hors du Pays d'Albret, nous avons mené cinq entretiens auprès de viticulteurs et vignerons : un vigneron en biodynamie à Marmande (47), un viticulteur coopérateur à Mézin (47), un couple de viticulteurs coopérateurs à Univitis (33), et une jeune vigneronne à Moulis-en-Médoc (33).

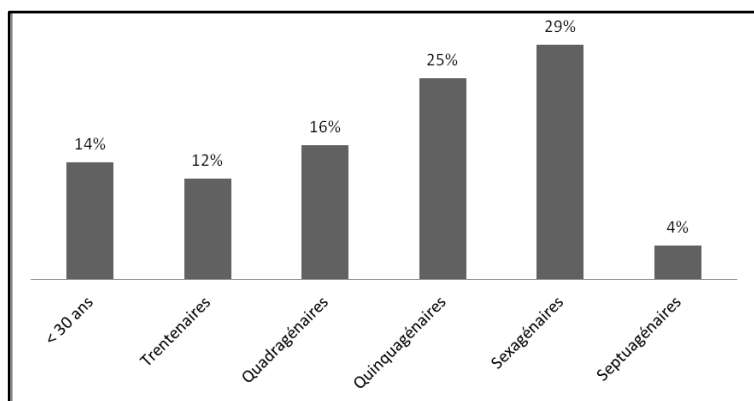
Une douzaine d'acteurs du territoire ont accepté de participer à l'enquête : un conseiller technique Terres Du Sud du Lot ; un ingénieur agronome spécialisé en viticulture de l'entreprise Lesplene dans les Landes ; un élu de Buzet ; un tonnelier de Buzet ; un représentant de la Chambre d'agriculture du Lot ; un pépiniériste viticole (47) ; un représentant de l'association Terre de Liens ; un responsable de la Direction de l'Agriculture de la Forêt et de l'Environnement (47) ; une responsable Aquitaine d'Interbio ; trois représentantes du Pays d'Albret (47) ; un représentant de la coopérative Unicoque/KOKI (47) ; un représentant du syndicat agricole du Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), ancien géographe et jeune installé en maraîchage (32). À cela se sont ajoutés trois échanges enregistrés avec des chercheurs en agroécologie ayant étudié des problématiques de transition agroécologique en viticulture.

De prime abord, la forte masculinisation du secteur vitivinicole saute aux yeux. En effet, si l'on prend l'ensemble des viticulteurs et vignerons rencontrés, 17 femmes étaient présentes aux entretiens contre 48 hommes. Des 17 femmes, 12 sont associées d'exploitation et seulement trois sont exploitantes individuelles.

La viticulture se montre aussi familiale. De fait, sur 55 viticulteurs et vigneron rencontrés, seuls quatre se sont installés hors cadre familial. La solidarité intergénérationnelle semble aller dans les deux sens dans ce milieu : 15 viticulteurs ont un père ou un beau-père qui les aident dans les travaux mécaniques. Comme nous le verrons, la figure du patriarche, même lorsqu'il est à la retraite, reste centrale et déterminante dans la prise de décision concernant les pratiques à mener sur l'exploitation. Enfin, 11 viticulteurs sur les 55 rencontrés travaillent en couple sur l'exploitation. Dans plus de la moitié des couples, la femme se charge principalement de la gestion administrative et financière.

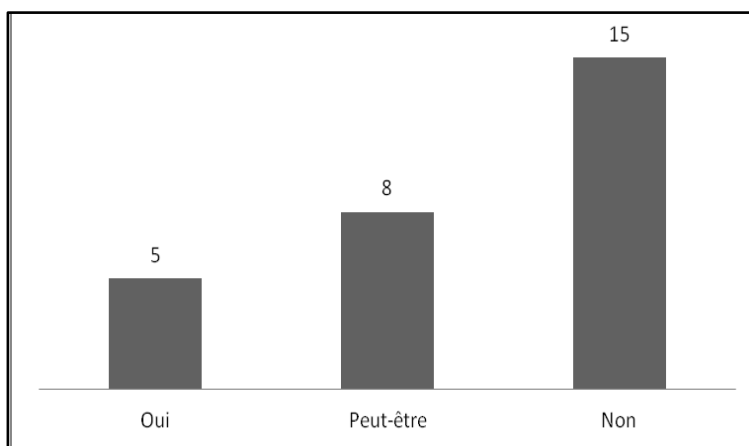
Venons-en désormais aux caractéristiques des 47 adhérents de la cave coopérative de Buzet qui représentent notre cœur d'échantillon. La première donnée qui nous paraît indispensable à saisir concerne l'âge. L'âge moyen des adhérents de la cave est de 58 ans. Toutefois, l'âge moyen des viticulteurs que nous avons enquêté est de 52 ans. Cela s'explique par la volonté que nous avons eue à intégrer le groupe des jeunes adhérents (ou groupe G1) déjà engagé dans des ateliers du LIT des Vignerons de Buzet « Un vignoble au service du vivant » avec le bureau d'étude Vertigo Lab.

Figure n° 4 : Répartition (en %) des viticulteurs de Buzet enquêtés par tranche d'âge (en dizaine)



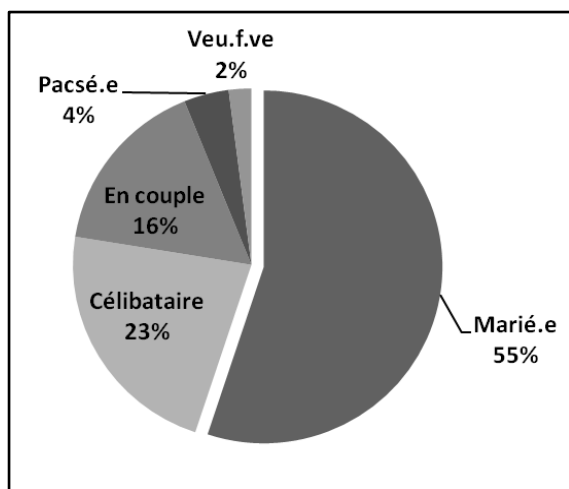
Buzet couvre tous les âges. En effet, 58 % des adhérents rencontrés ont plus de 50 ans et se situent plutôt en fin de carrière professionnelle. Toutefois, 42 % ont moins de 50 ans et 14 % ont moins de 30 ans, ce qui traduit malgré tout une certaine dynamique.

Figure n° 5 : Réponses des viticulteurs de Buzet enquêtés quant à la reprise d'exploitation



Malgré la forte reproduction sociale de l'activité viticole, sur les 28 adhérents approchant de la fin de leur carrière, 15 déclarent ne pas avoir de repeneur à leur activité (alors qu'ils ont en moyenne deux enfants). Huit entrevoient une reprise incertaine et seuls cinq garantissent la poursuite de leur exploitation.

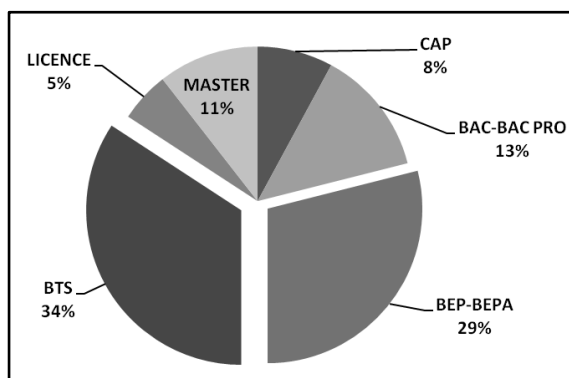
Figure n° 6 : Répartition des viticulteurs de Buzet enquêtés par état civil



Concernant l'état civil, les adhérents de Buzet suivent la tendance nationale avec une part importante de viticulteurs mariés (55 %) qui correspond à peu près aux 58 % d'adhérents de plus de 50 ans. Près d'un quart sont célibataires (23 %), 16 % sont en couple, 4 % sont pacsés et 2 % sont veufs. Comme nous le verrons par la suite, le métier de viticulteur et d'agriculteur empiète énormément sur la vie de famille.

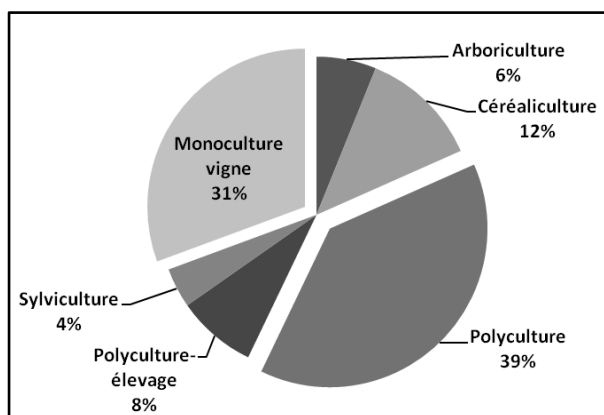
Figure n° 7 : Répartition des viticulteurs de Buzet enquêtés par niveau d'étude le plus élevé

Il n'est peut-être pas surprenant de constater l'orientation professionnelle des études des adhérents rencontrés. De fait, ils sont 34 % à avoir obtenu un brevet de technicien supérieur (BTS) ; 29 % à



avoir un brevet d'études professionnelles (majoritairement agricole) ; 13 % à être titulaire d'un baccalauréat (professionnel en grande partie) ; enfin 8 % ont un certificat d'aptitude professionnelle (CAP). Toutefois, on compte aussi 16 % de détenteur d'un diplôme universitaire (11 % d'un master et 5 % d'une licence).

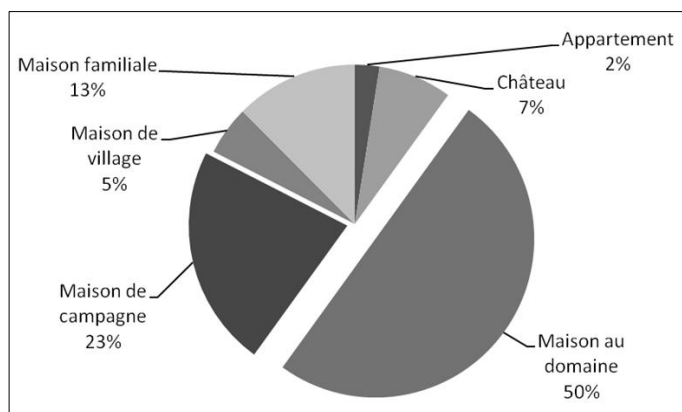
Figure n° 8 : Répartition des viticulteurs de Buzet enquêtés par type de culture agricole



Une des particularités concernant les adhérents de la cave de Buzet, c'est la polyculture. En effet, seuls 31 % des enquêtés sont en monoculture de vigne. En parallèle, 4 % exploitent de la forêt, 6 % des arbres fruitiers (surtout des noisettes), 8 % font de l'élevage (poulet, mouton, cochon), 12 % produisent des céréales et 39 % déclarent avoir plusieurs ateliers de production simultanément.

Des près de 2 000 ha de l'appellation Buzet, les 47 adhérents de Buzet rencontrés exploitent 1004 ha de vigne, ce qui fait une moyenne de 21 ha de vigne par exploitation. Pour ceux qui ont d'autres cultures, la surface moyenne cultivée hors vigne est de 49 ha.

Figure n° 9 : Répartition des viticulteurs de Buzet rencontrés par type d'habitation



La diversité buzéquoise s'apprécie non seulement dans les alternances paysagères et culturelles, mais aussi dans le bâti. Pour les viticulteurs, l'aboutissement de leur carrière semble aussi passer par la propriété d'une maison au milieu des vignes (50 %). Il s'agit souvent de la maison familiale. D'ailleurs, 13 % des plus jeunes adhérents y vivent encore.

28 % des adhérents ont une maison de village (5 %) ou à la campagne (23 %), sans pour autant se situer au domaine viticole. Enfin, 7 % des enquêtés vivent dans un château bordé de vigne.

Par conséquent, si l'on avait à définir un profil type du viticulteur de Buzet, on pourrait dire qu'il s'agit d'un homme d'une cinquantaine d'années, en bonne santé⁶⁶ technicien agricole polyculteur, exploitant une vingtaine d'hectares de vigne et une cinquantaine d'hectares d'autres cultures, ayant deux enfants, et vivant au domaine viticole, principalement Lot-et-garonnais⁶⁷, marié et inquiet de la reprise future de son exploitation.

Même s'il s'agit d'une minorité d'adhérents ayant opté pour l'anonymat, nous avons souhaité généraliser son utilisation dans ce rapport afin de respecter l'intégrité de chaque enquêté. Seule la cave coopérative connaît la liste complète des individus rencontrés, mais sans savoir quels numéros de viticulteurs, de vigneron ou d'acteurs du territoire ont été attribués.

Les présentations avec les viticulteurs de Buzet étant faites, et avant d'en venir aux résultats de notre enquête, nous souhaiterions résumer les éléments centraux abordés dans cette seconde partie.

⁶⁶ Seuls sept des 47 enquêtés nous ont fait part de soucis de santé (deux ont eu des hernies discales, un de la polyarthrite). Deux témoignages incriminent l'utilisation excessive des produits phytosanitaires dans le passé (leur utilisation en excès étant située d'une quinzaine à une vingtaine d'années en arrière).

⁶⁷ Sur les 47 adhérents rencontrés, 27 disent être originaires du Lot-et-Garonne (parents et grands-parents). Les 20 autres ont de la famille du Gers, de l'Oise, du Poitou et près de sept d'entre eux ont des grands-parents italiens.

Synthèse partie 2

Cette seconde partie présente la méthodologie déployée pour la collecte de données sur le terrain de recherche à Buzet. Elle commence par l'identification épistémologique interdisciplinaire des freins et leviers au changement de pratique, en partant des sciences de gestion pour aller vers la sociologie de l'agriculture. Un second point présente la démarche de recherche en trois phases de terrain. Une dernière sous-partie détaille les caractéristiques de l'échantillon d'étude.

La revue de littérature effectuée fait apparaître plusieurs raisons individuelles à résister au changement : la peur de l'inconnu, celle de perdre ses possessions, la remise en cause des compétences et la préférence pour la stabilité. De plus, des travaux portant sur les relations adhérent-coopérative identifient des différences comportementales liées à la proximité générationnelle des adhérents avec les fondateurs de coopératives. D'ailleurs, en ce qui concerne les comportements pro-environnementaux, la relation entre les intérêts individuels et collectifs semble jouer un rôle déterminant. C'est aussi ce que permet de distinguer la sociologie de l'expérience, qui considère que les individus conjuguent plusieurs logiques d'action en fonction des situations sociales.

Notre réflexion relative aux freins et leviers au changement de pratiques agricoles prend également en compte le processus d'adoption de l'innovation qui permettrait d'y positionner les acteurs. Lors de ces deux années d'enquête, la conversion à l'AB ayant représenté le changement majeur dans la conduite culturale des enquêtés, nous nous sommes intéressés aux travaux de repérage des freins et leviers à la conversion bio.

Cette recherche-action a été concertée avec la cave coopérative des Vignerons de Buzet et s'est déroulée en trois phases de terrain. Il s'agit d'une enquête qualitative et compréhensive où nous avons développé une sociologie interventionniste, puis quasi permanente en nous intéressant à la subjectivité des enquêtés. Les trois phases de terrain ont été marquées par deux séries d'entretiens individuels semi-directifs enregistrés auprès de 55 viticulteurs et vignerons, d'une douzaine d'entretiens vidéo, et enfin six séances de *focus groups*. Notre mission a principalement visé à placer les viticulteurs en réflexivité afin d'analyser leur propre expérience de la transition, mais aussi en sujets de la recherche.

Enfin, la dernière sous-partie de cette recherche présente l'ensemble des 72 enquêtés, en s'attardant aux principales variables ayant trait au profil des 47 viticulteurs adhérents de la cave de Buzet. Nous finissons d'ailleurs en en dressant un profil type.

Intéressons-nous maintenant aux résultats obtenus à l'issue de cette mission.

3. Quels « fruits » sociologiques récolte-t-on à Buzet ?

Les principaux résultats obtenus

3.1. Les principales thématiques ressorties de la subjectivité des viticulteurs

Au total, ce sont 106 heures et 45 minutes d'entretiens audio qui ont été enregistrées auprès des 55 viticulteurs et vigneronns que nous avons enquêtés : 99 heures en entretiens individuels et 7 h 45 en entretiens de groupe. À cela s'ajoutent 2 h 11 d'enregistrement vidéo auprès des adhérents de Buzet. L'analyse discursive et thématique des verbatim retranscrits fait apparaître cinq thèmes principaux et transversaux aux discours recueillis. Ces thèmes nous permettent de comprendre ce qui se joue dans la subjectivité des viticulteurs au moment où on les amène à envisager des changements de pratiques agricoles, qu'il s'agisse d'un nouveau type de conduite des parcelles, de l'intégration d'une innovation technique, ou d'une nouvelle norme ou interdiction législative. Dans chaque thème il est possible de distinguer ce qui relève potentiellement de freins et/ou de leviers à la transition agroécologique à l'échelle de Buzet.

3.1.1. Le rapport des viticulteurs de Buzet à l'innovation

« Contrairement à ce que l'on a longtemps pensé, l'innovation n'est pas l'addition d'un génial eurêka et d'un processus de diffusion. Elle est bien au contraire rapprochement d'histoires parallèles, ajustement successif, confrontation et négociation, réduction de l'incertitude. »⁶⁸ Patrice Flichy

Le premier thème a trait au rapport des viticulteurs à l'innovation en général, et pas uniquement à celle de la conversion au « bio ». L'expérience que les viticulteurs de Buzet font de la transition agroécologique rejoint la définition de P. Flichy, puisqu'ils partagent des problématiques communes, ressentent le besoin d'échanger, de débattre, et d'être rassurés.

Convoquons les apports du sociologue américain Everett Rogers qui déclarait que « les aspects économiques peuvent constituer le facteur explicatif du taux d'adoption d'une innovation, par contre, prétendre qu'ils sont le déterminant unique est ridicule. [...] l'agriculteur n'est pas à 100 % un *homo œconomicus* »⁶⁹. De fait, selon les discours des enquêtés, le raisonnement rationnel en termes de

⁶⁸ Patrice Flichy, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation*. Paris, La Découverte, 1995, p. 236

⁶⁹ Patrice Flichy, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte, 1995, 250 p.

coûts-bénéfices a certes un poids déterminant au moment de la prise de décision. Le témoignage ci-après illustre bien ce que nous avons retrouvé dans pratiquement tous les discours :

MV : Mais qu'est-ce qui vous a donné envie à vous, justement, de toujours jouer le jeu en même temps que la cave ? Parce que vous avez intégré pratiquement toutes les innovations que la cave a lancées depuis le début. Et vous ne l'avez pas subi, j'imagine ?

Viti. 13 : Parce que je pense que j'étais en veille pour justement faire évoluer notre métier et sachant que même si c'étaient des contraintes, à un moment c'était pour des bénéfices derrière. Je suis tout à fait conscient qu'il faut en permanence aller plus loin et progresser dans ce domaine-là.

Toutefois, et pour rejoindre E. Rogers, bien que l'attente de bénéfices soit indissociable du conditionnement même du mode de développement économique néolibéral contemporain, le bénéfice associé par les viticulteurs aux innovations n'est pas seulement économique. Pour eux il est tout aussi nécessaire de comprendre la finalité des changements :

Parce que bon, quand on veut faire un changement, il faut savoir d'abord : « Pourquoi on veut le faire ? Qu'est-ce qu'on veut faire ? Et en fonction de quoi ? » Donc tout ça, ça demande de parler ensemble, de discuter, de faire le point sur la situation... Enfin je ne sais pas moi, d'être au courant des choses !

Pourquoi on veut faire du bio ? Pourquoi on va arrêter toute la chimie ? Tout ça. Il y a une raison... il faut connaître, il faut y avoir pensé. (viti. 24)

La question du sens associé au changement de pratiques et à l'innovation semble déterminante. Tant que la réponse n'est pas évidente, elle peut créer des incompréhensions et des réticences. De fait, si certains viticulteurs ne saisissent pas de suite la finalité ou le bénéfice collectif de l'adoption de nouvelles pratiques, ils vivent alors les changements comme des contraintes insurmontables :

On ne peut s'attendre à rien, puisque là cette année c'est HVE, l'année prochaine c'est bio... L'année d'après, je ne sais pas ce qu'on pourra faire : arracher toutes nos vignes. Après au bout d'un moment ils ne se rendent pas compte, c'est l'achat de matériel et tout [...]. Ils se plaignent que l'âge moyen à la cave est vieux, mais les gens qui arrivent à la retraite, ils ne vont pas investir. (viti. 29)

À l'image du témoignage du viticulteur précédant, d'autres adhérents préretraités, mais pas que, considèrent la conversion au bio comme l'« effort de trop ». Rappelons que la moyenne d'âge des viticulteurs de Buzet est de 58 ans. Une grande partie des adhérents étant proche de la retraite, elle possède ses habitudes acquises, ainsi qu'une volonté d'adaptation restreinte. Cela pourrait alors expliquer une lassitude observée chez certains adhérents ne souhaitant plus jouer le jeu de l'adaptation aux nouvelles directives de la cave, ainsi qu'aux normes et demandes sociales. C'est ce que confirme le viticulteur n° 8 : « Voilà, et on n'a plus l'énergie à 58 ans et encore ça va, mais bon, ce n'est pas pareil [...] j'aimerais avoir 20 ans de moins parce que j'avais une autre énergie [...] Alors moi je suis toujours ronchon, mais je m'adapte ! » Les propos du viticulteur n° 24 vont à peu près dans le même sens, en soulignant le désintérêt des adhérents les plus âgés vis-à-vis de l'écologie : « à Buzet, l'âge moyen des viticulteurs est de 58 ans, donc ils sont proches de la retraite. Souvent il n'y a

pas de reprise. Ils n'ont aucun intérêt pour le côté écologique, voilà... pour eux, écologie c'est un gros mot ». Toutefois, il faut savoir regarder au-delà de ces propos témoignant d'une certaine résistance à l'agro-« écologie ».

Néanmoins, l'idée selon laquelle les viticulteurs préretraités seraient moins enclins à investir dans de nouvelles pratiques a été contredite par sept exploitants les plus âgés de notre échantillon, pour qui 2021 marque leur première année de conversion en bio. Selon eux, les investissements nécessaires à la conversion apporteraient une plus-value à leur exploitation et faciliteraient sa transmission. Les ressorts à l'adoption de l'innovation semblent donc résider ailleurs que dans l'âge.

Quoi qu'il en soit, la majorité des enquêtés considère tout de même l'innovation comme garante de survie de la cave et de leur propre activité. Le témoignage suivant en est un illustre exemple :

Si on ne prend pas ces directions-là, ça ne va pas se compter en dizaines d'années le futur de la coopérative. Pour moi, il faut que l'on continue notre route, il ne faut pas dévier et il faut que l'on continue à avancer dans la direction qu'on prend. [...] ça va peut-être permettre d'intéresser des jeunes quand on va prendre cette direction de bio, HVE et tout ça. Des jeunes qui se disent : « à Buzet, ils vont dans le sens de l'histoire, peut-être que c'est là où j'aimerais faire une partie de ma vie ou une partie de mon cursus professionnel. » (viti. 2)

De plus, le rapport à l'innovation renvoie au rapport à la nouveauté et donc au changement. Chez les viticulteurs, changer présuppose à la fois pouvoir se remettre en question et pouvoir s'adapter ; donc, avoir une ouverture d'esprit, une volonté suffisante, et être en capacité financière et matérielle pour effectuer le changement. De prime abord, le nouveau peut déranger des habitudes, déplaire par la rupture provoquée, voire déboussoler et effrayer par les incertitudes qu'il implique.

Ainsi, la résistance au changement n'est pas qu'une question d'âge. Elle peut découler d'une appréhension du nouveau, ce qui est compréhensible, mais aussi réversible dans le temps comme l'indiquent les propos du viticulteur n° 19 qui parle de son père : « Au départ tu vas lui soumettre une idée. Il va dire “ça, c'est n'importe quoi !” Et puis une semaine après : “oui, j'ai untel qui l'a fait !” et puis un mois après : “en fait il y a untel et untel qui l'ont fait, donc c'est bon on le fait ! » (viti. 19, 2^d entretien).

À Buzet, nous avons pu constater à plusieurs reprises que l'adoption d'une nouvelle pratique ou innovation requière la persuasion par l'exemple et la validation par le nombre. Cet autre témoignage rejoint les propos du viticulteur précédent et assoie le besoin de persuasion parmi les adhérents : « hier on a commencé à faire du nettoyage de cavaillon. Donc il y a M. Labat qui est venu. Et puis il y a un viticulteur qui est venu voir un peu comment ça se passait. » (viti. 11, 2^d entretien). Malgré l'âge avancé de certains adhérents comme M. Labat qui est le doyen des adhérents impliqués dans la gouvernance de la coopérative, il y a une volonté de suivre la marche collective en s'intéressant aux nouvelles pratiques promues par la cave.

Cependant, tous les changements de pratiques ne sont pas considérés comme des innovations pour les viticulteurs. Si l'on prend le cas du désherbage mécanique qui représente une alternative au glyphosate et un passage obligé pour la conversion à l'agriculture biologique, il n'est pas du tout vu comme innovant d'un point de vue technique, mais plutôt comme rétrograde. De fait, les deux extraits d'entretiens suivants insistent bien sur ce point : « On m'a pris pour un fou quand j'ai acheté une charrue [...] : "mais ce n'est plus dans l'air du temps ça !" » (viti. 23) ; « il y en a qui ressortent des outils de ton grand-père pour faire du bio » (viti. 32, bis). On pourrait alors convoquer dans ce cas la notion d'innovation par retrait développée par Frédéric Goulet et Dominique Vinck qui invitent à « penser le "moins de" ou le "sans" »⁷⁰.

L'innovation par retrait correspond d'ailleurs à la réalité vécue par les viticulteurs qui se voient supprimer chaque année des produits de traitements, sans qu'on leur présente forcément d'alternatives abordables et aussi efficaces que ce qu'ils ont connu avec la chimie (p. ex. le glyphosate). En fait, comme le soulève le viticulteur n° 4, c'est la vitesse à laquelle ont lieu les différents changements qui est vertigineuse : « depuis que je me suis installé, ça ne fait que deux ans, on nous a demandé énormément de choses : HVE, on nous demande du bio, il n'y a plus de glypho, enfin c'est impressionnant la vitesse avec laquelle évolue le métier ! ».

Enfin, si d'un côté les viticulteurs se sentent parfois poussés et même brusqués dans des directions qu'ils n'auraient pas forcément prises individuellement, d'un autre côté ils se sentent aussi freinés dans la mise en place de techniques et pratiques culturales qui ne sont pas (encore) autorisées par le cahier des charges de l'Appellation d'origine contrôlée (AOC)⁷¹. Effectivement, la quasi-totalité des adhérents rencontrés plaide pour le droit à planter des cépages résistants aux maladies cryptogamiques, voire à la sécheresse.

En plus des nouvelles pratiques régies par les certifications et labels environnementaux qui impliquent souvent des investissements élevés, les viticulteurs identifient aussi d'autres solutions et améliorations plus adaptées à leur terroir, mais qui butent pour l'instant encore à des murs législatifs. Comme nous allons le voir, ce n'est pas seulement le métier de viticulteur qui se transforme, mais aussi les représentations de ce dernier.

⁷⁰ Frédéric Goulet et Dominique Vinck, 2012, « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement », *Revue française de sociologie*, 53-2, p. 195-224.

⁷¹ Cahier des charges consultable au lien suivant : [file:///C:/Users/ASUS/Downloads/AGRT1921013A%20CDC%20Buzet-vdef%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/ASUS/Downloads/AGRT1921013A%20CDC%20Buzet-vdef%20(1).pdf).

3.1.2. Les représentations du métier de viticulteur et d'agriculteur

MV : Pour les mauvais côtés du métier qu'est-ce que vous diriez ?

Viti. 19 : Rustre. Dur. Physique.

MV : Et les bons côtés ?

Viti. 19 : La liberté, la nature, être dehors à l'air libre, pas enfermé.

Et si le « pas enfermé » évoqué par le viti. 19 valait aussi pour « non-cloisonné », « non figé », « prêt à s'adapter » encore et encore aux aléas sociaux-économico-climatiques... ? N'est-ce pas avant tout grâce à la capacité d'adaptation du secteur agricole que nos sociétés contemporaines ont pu se développer jusqu'au niveau actuel ? Le sociologue François Dubet voit d'ailleurs les sociétés comme des « agencements hétérogènes [...] produits par l'activité continue de représentations de la vie sociale par la politique, par les médias... », mais aussi par les chercheurs, ainsi que par l'ensemble des individus serait-on tenté de rajouter. Il en va de même pour la représentation collective d'un métier qui constitue un pan de la société. Quelle valeur sociale lui donne-t-on ? En plus de l'évolution technique du métier d'agriculteur et de viticulteur, c'est aussi toute son image qu'en a la société contemporaine qui l'impacte.

Le second thème jouant un rôle majeur dans la subjectivité des adhérents enquêtés renvoie aux représentations du métier de viticulteur, et plus largement celui d'agriculteur. Indiquons d'emblée qu'il existe une distinction entre les deux qui a été soulevée à plusieurs reprises. Le métier de viticulteur nous a parfois été décrit comme moins laborieux que le métier d'agriculteur. La femme du viticulteur n° 24 l'évoque avec ses mots : « Je trouve que les vigneron, ce ne sont pas [...] de vrais agriculteurs [...] ce sont les fonctionnaires de l'agriculture pour moi (rires). ». La compagne du viticulteur n° 9 qui est exploitante et ancienne éleveuse insiste sur l'esprit combatif que la profession requière : « quand j'entends des "jeunes gens", des agriculteurs, des viticulteurs qui ont 55 ans, qui n'ont même pas 60 et qui vendent déjà leur patrimoine pour arrêter ! [...] Ils ne sont pas battants, pas du tout ! [...] »

Comme nous l'avons montré dans la partie précédente, près des deux tiers des adhérents de la cave de Buzet sont polyculteurs. Les autres ateliers de production sont parfois très chronophages et demandent des efforts supplémentaires aux adhérents en polyculture. Néanmoins, ces derniers se considèrent avant tout comme des agriculteurs. Ils sont unanimes sur le fait que le métier d'agriculteur s'est complexifié et requière désormais des compétences toujours plus fines et à la fois transversales.

La complexification du métier ces dernières années entraîne aussi une complication du métier. Les propos du viticulteur 6 le résumant assez bien en pointant : « l'état administratif et réglementaire et

la pression du consommateur, mais même depuis que je me suis installé (2006)» (viti. 6, 2^d entretien). Lors du premier *focus group*, nous sommes d'ailleurs revenus sur le poids et les conséquences de cette complexification du métier. Le viticulteur n° 1, rejoint par le viticulteur n° 11, se complètent dans les propos suivants : « le problème a commencé quand le chef d'exploitation est devenu chef d'entreprise » (viti. 1, FG 1); « C'est un métier difficile, certains cas de suicides s'expliquent parce que les agriculteurs s'identifient trop à leur outil de travail au lieu de le considérer comme un patrimoine. » (viti. 11, FG 1).

De plus, à cette complication s'ajoute le poids du contrôle social qui s'exerce sur la profession : « c'est facile de nous taper dessus, car nous sommes les plus visibles dans le territoire » (viti. 6, FG 1). Une autre représentation partagée du métier qui pèse sur le moral des viticulteurs, c'est la stigmatisation de la figure d'« agriculteur pollueur » qui est parfois délicate à aborder en entretien, mais qui peut susciter de vives répliques : « C'est l'*agribashing*⁷² [...] les médias ils n'arrêtent pas de cracher sur ça ! Et plus ils font peur, plus ça fait de l'audience ! Donc ça continue [...] à vendre des aberrations d'émissions avec Élise Lucet où on nous traite d'empoisonneurs ! » (viti. 3). Le viticulteur n° 1 renchérit tout en caricaturant d'un ton ironique : « [...] du moment que tu deviens un agriculteur, tu es forcément un pauvre mec qui use son temps à utiliser des produits incroyablement dangereux pour le plaisir de tout foutre en l'air ! » (viti. 1).

Viti. 11 : Moi j'en ai eu un qui est venu dans le champ, je lui ai dit : « tu n'as rien à faire là ! ». Je l'ai foutu dehors ! Tu vas chez lui, il va te foutre dehors.

Viti. 7 : Moi j'envoie un texto aussi.

Viti. 3 : Si tu passes en bio, tous les deux jours tu vas envoyer les messages.

Viti. 7 : Il y a des lois, même si tu es chez toi, tu n'as pas le droit de traiter à 5 mètres de chez eux. Ça ce n'est pas eux qui ont demandé ça.

Viti. 11 : C'était des haricots, on est obligé de traiter la nuit pour les abeilles ! L'autre il est venu à minuit avec la pile au milieu du champ : « Non, mais oh ! Ça va bien ? »

Viti. 7 : Tu lui dis que c'est des haricots bio, il te laisse tranquille (rires).

Viti. 3 : Le mot pesticide, c'est banni ce mot-là. (*focus group* n°5)

Et cette stigmatisation est parfois vécue de manière douloureuse. D'ailleurs, elle se situe dans un périmètre plus ou moins proche des viticulteurs, puisqu'on nous a parfois rapporté qu'elle était présente dans le cercle amical et familial (non agricole surtout). Face à l'*agribashing*, certains adhérents ont mis en place des initiatives de communication positive. Parmi les jeunes adhérents de la cave de Buzet, certains ont intégré l'association *Parlons Ferme*⁷³ qui œuvre à la transparence des activités agricoles et qui défend le métier. Le plus jeune des adhérents de 21 ans a même créé un

⁷² Anglicisme traduisible par la stigmatisation du secteur agricole.

⁷³ Site de l'association : <https://parlonsferme.fr/> (consulté le 25.06.2021).

canal YouTube où il se filme en train de travailler dans ses différents ateliers de production. Enfin, le fait que nous ayons pu filmer une douzaine d'adhérents (qui pour la plupart n'avaient jamais été filmés auparavant), témoigne de leur volonté de parler de leur métier en toute transparence.

Que ce soit le résultat de la hausse du prix foncier et de sa raréfaction, ou encore de l'agrandissement des exploitations, le métier d'agriculteur requiert aujourd'hui des investissements financiers conséquents. Pour les viticulteurs adhérents de la cave coopérative de Buzet s'ajoute la nécessité d'une bonne gestion de trésorerie à moyen terme. En effet, la rémunération d'une récolte de raisin par la cave s'effectue sur trois ans. Il faut donc disposer en amont d'un certain capital afin d'assurer sa trésorerie ou bénéficier d'une couverture bancaire lors des trois premières années. Un des adhérents le résume ainsi : « le gros problème dès le départ c'est qu'il faut être riche pour venir ici déjà. Il y a un roulement de trois ans, quatre années en réalité, ce qui est trop long ! [...] Ça suffit pour repartir en culture, mais ça ne permet pas d'en vivre. » (viti. 28) Toutefois, indiquons que la cave propose aussi selon les cas une avance de trésorerie pour l'installation des jeunes agriculteurs.

Sur notre échantillon des 47 viticulteurs buzéquistes, seuls quatre se sont installés hors cadre familial, et il s'agit surtout de personnes avec un capital économique élevé. Dans deux cas il s'agit d'un placement, dans le troisième d'un héritage. Seul le quatrième cas renvoie à une reconversion professionnelle en couple. Néanmoins, pour les deux premiers et le quatrième cas, il s'agit aussi d'individus possédant une expérience préalable dans un autre secteur agricole.

On ne s'improvise donc pas agriculteur et c'est avant tout un métier de passionnés comme le dit si justement la compagne du viticulteur 23 : « Il faut aimer sinon on ne le fait pas. On ne peut pas, on ne tient pas de toute façon. On ne fait pas agriculteur si : “té, je ne sais pas quoi faire, je fais agriculteur !” Non, ça, ce n'est pas possible. » Bien que l'idéal de transmission familiale de l'exploitation agricole habite encore les consciences des adhérents, nous avons rencontré une majorité d'enfants de viticulteurs qui ne souhaite pas reprendre l'activité. Parmi les jeunes qui reprennent ou s'installent, la détermination et la passion semblent indispensables. Serait-ce peut-être cette passion qui expliquerait que les adhérents de Buzet acceptent tout de même les remises en question et les prises de risque associées au changement de pratiques agricoles ? Bien sûr que ce n'est pas le seul facteur de l'équation. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà évoqué, le poids de la passion est à nuancer avec celui de la reproduction sociale.

Enfin, un autre changement du métier de viticulteur, c'est sa lente féminisation. Bien qu'historiquement les femmes de viticulteurs aient aidé à certains travaux de la vigne, la cave de Buzet compte désormais plusieurs adhérentes exploitantes, mais aussi des mères de famille impliquées plus ou moins directement dans l'activité agricole. De fait, la place des femmes, bien que minoritaires, se renégocie dans la culture viticole locale. La transmission n'est pas toujours aisée

dans les rapports entre une fille d'exploitant qui se lance dans le métier : « Moi je ne conduis pas le tracteur [...] il ne me montrera pas, parce que du moment que je vais conduire le tracteur, ça veut dire que je vais faire son travail à lui, et il ne pourra plus se valoriser. » (viti. 19, 2^d entretien). Deux autres femmes nous ont fait part d'une forme de découragement paternel teinté de machisme.

Concernant les changements de représentations du métier, nous pouvons également constater l'irruption de la société de loisir chez les infatigables « dompteurs de vignes », ce qui transforme leur rapport au métier. En effet, cela s'observe à travers deux phénomènes. Le premier apparaît lorsqu'on s'intéresse aux activités extra-professionnelles des enquêtés. Ils sont 23 sur 47 à nous avoir fait part de la place occupée par leurs loisirs : chasse, pêche, rugby, VTT, randonnée, lecture, musique, ski... Mais c'est aussi la valeur associée au travail qui semble avoir diminué au profit de la vie personnelle et de la vie de famille, notamment chez les plus jeunes adhérents qui se prennent des week-ends et s'octroient des vacances contrairement à certains de leurs aînés. Néanmoins, même parmi les adhérents séniors, il y en a qui nous ont fait part du souhait de réduire leur rythme de travail afin de pouvoir dédier davantage de temps à leur vie de famille.

Toutefois ce second phénomène bute sur les difficultés à trouver, fidéliser et à motiver la main-d'œuvre viticole afin de pouvoir déléguer certains travaux de la vigne en toute confiance. Ce problème a d'ailleurs été soulevé de manière transversale par les exploitants rencontrés.

Pour aller plus loin, nous nous sommes demandé quelle place occupait encore aujourd'hui la profession de viticulteur dans la construction identitaire individuelle. Et qu'en est-il de l'identité buzéquoise et de celle des coopérateurs ? Nous y reviendrons (cf. 3.3.).

3.1.3. L'esthétisme agricole, ou les critères du « beau »

La troisième thématique identifiée qui contribue à forger la subjectivité des enquêtés renvoie à l'importance de l'esthétisme agricole. Certes, l'esthétisme en appelle aussi aux représentations des viticulteurs à l'égard de leur métier. Toutefois, cette question a émergé de manière nodale et mérite qu'on la traite séparément, tant l'état des parcelles, le regard du voisin et l'image de soi semblent déterminer l'agir des viticulteurs.

Certains travaux sociologiques ont d'ailleurs mis en évidence la valeur du beau dans la réussite (ou non) du déploiement de certaines innovations en agriculture. C'est par exemple le cas de l'élevage ovin en Pays Basque, où la beauté du troupeau renvoie à la richesse et au prestige social⁷⁴. Proche de

⁷⁴ « En montagne, nombreux sont les bergers qui font de l'esthétique de leur troupeau le premier critère de sélection. [...] Le critère de la production de lait ne vient qu'en seconde position. [...] Dans la pratique, la beauté s'oppose à la productivité. [...] La beauté d'un troupeau n'est pas source de revenu ; elle ne fait pas partie de la sphère économique. »

la notion du beau, Claude Compagnone a également relevé l'importance de l'esthétisme des parcelles dans ses recherches auprès de viticulteurs Bourguignons⁷⁵.

Le culte du « propre » est lié à cette construction de l'esthétisme. En ce sens, le désherbage chimique à base de glyphosate est une des pratiques qui traduit au mieux cette obsession. Elle synthétise en elle-même plusieurs débats, que ce soit celui du respect de l'environnement et de la santé, du changement de mœurs et de pratiques agricoles, et de l'écologisation des politiques publiques. Néanmoins, soulignons que pour les viticulteurs le désherbage chimique sert avant tout un but agronomique, en limitant la concurrence végétale avec la vigne. À Buzet, la gestion chimique de la concurrence se fait déjà de manière raisonnée, puisque la cave a proscrit l'utilisation de désherbant chimique résiduaire depuis 2017. Néanmoins, le glyphosate est un des principaux boucs émissaires s'étant immiscés dans le débat public⁷⁶. Face à cela, les adhérents qui en utilisent encore défendent son emploi de manière raisonnée et vantent son efficacité :

[...] aujourd'hui le glyphosate ou le désherbant c'est une solution qu'on a trouvée avec la chimie. On utilise des produits dans d'autres cultures qui sont bien pires et on va nous supprimer un produit qui est moins nocif que certains produits qui sont utilisés en bio ! Et ça nous on le sait en tant qu'agriculteur. Nous, utilisateurs de produits comme le glypho, à telle dose on va arriver à tuer nos plantes. Donc on ne va pas en mettre beaucoup. On va réussir à travailler avec des doses très réduites, on va arriver à être performants aujourd'hui. Économiquement il n'y a rien qui égalera ce produit-là. (viti. 3, 1^{er} entretien)

Le problème associé à l'interdiction d'utilisation du glyphosate est principalement d'ordre économique. Au viticulteur n° 3 de renchérir, un an après notre premier entretien : « S'ils enlèvent le glypho, ils tuent la moitié des vitis en France (viti. 3, FG 2) ». En effet, le glyphosate représente actuellement la solution de désherbage la plus économique pour les viticulteurs, mais aussi pour les agriculteurs et les industriels en général.

De plus, le désherbage au glyphosate s'est démocratisé en agriculture après avoir fait le bonheur des générations ayant connu son apparition, et qui normalisent encore son utilisation. On comprend mieux cet engouement quasi révolutionnaire par les anciennes générations suite au gain de temps et de travail qu'il permet. Qui plus est, les « générations glypho » lui associent des vertus de propreté visuelle des parcelles. Le viticulteur n° 32 qui s'apprête à passer la main le résume en cette phrase : « J'ai désherbé à plein (au glyphosate) au maximum pour nettoyer la terre, pour que si je laisse la vigne qu'elle soit propre. ».

dans Jacqueline Candau, Adrien Gachiteguy, François Fourquet, Francis Jauréguiberry, *Innovation et résistance au développement. La filière du lait de brebis au Pays Basque (Hasparren et Baigorri)*, CNRS - Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1989, p. 62.

⁷⁵ Claude Compagnone, « Les viticulteurs bourguignons et le respect de l'environnement. Réseaux de dialogues professionnels et dynamiques de changement », *Revue française de sociologie*, 2014/2 Vol. 55, p. 319-358.

⁷⁶ Pour une synthèse de la problématique du glyphosate : <https://www.foodwatch.org/fr/sinformer/nos-campagnes/alimentation-et-sante/pesticides/probleme-enjeux-et-dangers-du-glyphosate/> (consulté le 30.09.2021).

Si le glyphosate s'est érigé depuis une dizaine d'années en sujet de discorde sociale, classé par l'OMS parmi les produits « probablement cancérigènes » en 2015, les adhérents de Buzet ne tombent pas tous d'accord. Alors que certains ne s'imaginent pas vivre sans, d'autres anticipent son interdiction⁷⁷, surtout pour le passage au bio :

Il y a un tournant [...] là, dans les deux-trois prochaines années avec la suppression du glyphosate. Quelque part j'ai commencé à mettre un pied dedans parce que j'ai déjà investi dans un outil pour travailler le sol. Je me dis que de toute façon il vaut mieux ne pas être le dernier à vouloir rentrer dedans. Je me dis : « si on n'a pas d'autre choix... » (viti. 15)

Figure n° 10 : Photographie de cavaillons désherbés au glyphosate le 28.04.2021



Au printemps, hors du vignoble buzéquais, nous avons relevé des champs entiers couleur jaune-orangé, signature du passage de glyphosate. Ci-contre, son usage est limité au cavaillon. Notons que les « bons coups de glypho⁷⁸ » font partie des pratiques « en voie de disparition ». D'une part sous la pression législative et l'arrêt de la vente du glyphosate programmé en 2023, mais aussi par un changement des visions internes au

secteur. Ainsi, à Buzet, la propreté version glyphosate est aujourd'hui sujette à controverse.

Figure n° 11 : Photographie de cavaillons désherbés mécaniquement le 28.04.2021



Par rapport à la photographie précédente (cf. figure 10), on peut observer que la largeur de la bande désherbée est plus restreinte, et que la terre au pied de vigne a été retournée en surface. Le travail mécanique du sol rappelle cependant des pratiques ancestrales que les anciens adhérents pensaient avoir enterrées par la chimie.

⁷⁷ L'interdiction d'utilisation du glyphosate devant initialement rentrer en vigueur au 1er janvier 2021 a été repoussée au 1^{er} janvier 2023.

⁷⁸ Cette expression a été relevée dans une douzaine d'entretiens et d'échanges avec les adhérents, les membres de la cave et les professionnels du secteur. Elle signifie un passage au glyphosate à plusieurs litres à l'hectare, couvrant parfois la totalité d'une parcelle. À Buzet, les derniers utilisateurs en passent en moyenne 1 litre à l'hectare.

En plus du débat technique, c'est aussi la signature paysagère du glyphosate qui départage les visions des adhérents. Bien souvent ce sont chez les jeunes coopérateurs que nous avons trouvé le moins de résistance à la sortie du glyphosate. On assiste donc là clairement au choc entre ce qui relève de la norme léguée par reproduction sociale, contre ce qui va dans le sens du changement de valeurs et de connaissances. Les propos du jeune viticulteur n° 17 imagent bien ce « retour en arrière » vécu par les anciens adhérents dans la technique de désherbage :

[...] je suis la 4^e génération sur l'exploitation, mon grand-père a connu la [querpille] pour décavaillonner. Ensuite, dès que le glyphosate est arrivé c'était le produit miracle. Donc là il ne fallait plus d'herbe dans les vignes. La génération de mon père ça a commencé tout juste à réenherber les vignes. Et maintenant mon père il rigole quand il me voit partir avec l'intercep, il me dit : « c'est bon, on va ressortir la [querpille] des ronces et on va repartir à l'ancienne ! » (Viti. 17, FG 2)

Le cas du désherbage présente donc un clivage exemplaire entre l'approche chimique, et le recours à une solution mécanique. Les canons esthétiques instaurés par les premiers utilisateurs de glyphosate étaient l'absence d'herbe dans les vignes. Aujourd'hui, notamment grâce à l'instauration et à l'efficacité écosystémique reconnue des couverts végétaux⁷⁹, les adhérents de Buzet ont peu à peu toléré une concurrence maîtrisée dans l'interrang. Nonobstant, le duel « glypho VS gyro⁸⁰ » met en lumière toutes les incohérences véhiculées par le changement de pratiques. En effet, la transition agroécologique pousse les viticulteurs à se passer d'une solution peu chère (quelques euros par hectare), très efficace à une autre très onéreuse (plusieurs milliers) et chronophage.

Mais la recherche d'esthétisme participe aussi dans la construction de l'image qui sera véhiculée vers l'extérieur. En ce sens, l'ouverture de son exploitation au public est également un facteur déterminant dans le soin que les viticulteurs apportent à leurs parcelles. Un adhérent cultivant du raisin de table le résume ainsi : « [...] c'est un atelier qui demande du temps parce que là il faut que ça soit fait dans les règles de l'art. C'est pour manger, donc là il faut que ça soit beau. Nous on a l'habitude de travailler bien et propre. » (viti. 8).

Si l'idéal de propreté énoncé par viticulteur n° 8 concerne surtout les parcelles de raisin de table, il en va de même pour le raisin à vinifier selon les propos de deux participants au troisième *focus group* : « C'est vrai que ça questionne de voir des vignes avec de la friche. » (viti. 6). Au viticulteur n° 1 de préciser : « ce qui compte le plus c'est les hauteurs des herbes, et si c'est plus propre, ça peut rassurer les consommateurs ». En effet, dans la représentation collective traditionnelle des viticulteurs, laisser la vigne enherbée est considéré comme un manque de sérieux de la part de l'exploitant.

⁷⁹ https://agriculture-de-conservation.com/sites/agriculture-de-conservation.com/IMG/pdf/TCS33_dossier_couverts.pdf

⁸⁰ Le gyrobroyeur est un des outils de travail du sol mécanique que les viticulteurs utilisent en alternative au désherbant.

Rappelons que les parcelles de vignes représentent pour les adhérents rencontrés le lieu de la confrontation à l'altérité. C'est en tous cas ce qui ressort dans une grande partie des témoignages récoltés. De fait, c'est comme si l'image de soi du viticulteur se construisait dans le regard de l'autre et notamment du voisin. L'état de ses parcelles traduirait alors le soin pris dans son travail.

Pour nombre de viticulteurs, même sans glyphosate les parcelles devront obligatoirement rester propres, que ce soit pour le plaisir de l'œil (le sien ou celui du voisin), mais aussi pour l'aisance des travaux viticoles. Ce critère esthétique est à la fois un legs historique, mais s'oppose à une conduite estimée plus sale et pratiquée par quelques rares adhérents : l'enherbement total.

L'enherbement total a été, ou est toujours pratiqué par quelques adeptes des sols couverts intégralement, notamment par certains précurseurs de la viticulture biologique qui ont intégré cette technique dans leur conduite de la vigne, en allant au-delà du cahier des charges AB. Toutefois, comme nous le verrons juste après, cette pratique a suscité une aversion compréhensible du bio de la part d'une majorité d'adeptes du « propre ». Par ailleurs, des critiques agronomiques sont également apparus face à cette pratique :

L'exemple d'un voisin qui fait tout en bio [...] il a commencé par le travail entre les pieds. Il a dit qu'il y avait trop de boulot : « je pars en couverture totale ». Alors lui, il est vraiment dans l'agriculture de conservation, et j'observe sa vigne : elle crève au mois d'avril. Juin : sa vigne elle est à moitié crevée. Arrive fin juin, tout est à fanaison, tous ses couverts blanchissent : « hop, la vigne revit ». Juillet-août, sa vigne elle est jolie ! Seulement le problème est qu'il a créé une faim d'azote. (viti. 14)

Pour revenir aux standards du propre, ils semblent évoluer de manière générationnelle et en fonction des techniques de désherbage utilisées, ce qui suscite parfois des différences entre père et fils : « [...] j'ai décidé de ne plus broyer l'herbe, je la roule pour faire un paillage l'été, et du coup garder le frais. Pour l'érosion du sol et tout ça. Donc ça des fois c'est un peu le combat avec mon père, puisque lui passerait vite un coup de gyrobroyeur pour mettre au propre [...], mais c'est vrai que ça fait moins joli du coup. » (viti. 17). Précisons qu'à Buzet, depuis 2018 les adhérents se sont spécialisés dans l'agriculture de conservation des sols. Retravailler les sols revient donc aussi sur cette orientation.

Enfin, au-delà d'une question d'image, la thématique de la propreté est aussi synonyme de rentabilité économique. En effet, la propreté rime aussi avec productivité. Cette approche productiviste de l'agriculture moderne entretenue depuis plus de deux générations tient aux béquilles du désherbage et à l'amendement de synthèse, ainsi qu'à la lutte chimique contre les ravageurs. C'est ce progrès technico-chimique qui a permis des récoltes généreuses et par la suite garanti des revenus relativement stables, et *in fine* été symbole de réussite. Une des preuves de la réussite d'un vignoble bien géré passe encore pour une majorité de coopérateurs de Buzet par la capacité à « faire le plein », voire en reprenant une vision héritée du productivisme : « à faire pisser la vigne ». En ce sens, le père

du viticulteur n° 2 nous a confié qu'« au départ on pouvait aller jusqu'à 80-90 hectolitres par hectare ». Toutefois cette course aux volumes s'apparente pour certains au passé, comme en témoigne ce jeune viticulteur :

Mais eux (les adhérents les plus âgés), ils ne comprennent pas ! Eux, à l'époque ils s'en foutaient, ils balançaient des tonnes d'engrais chimiques ! Alors la vigne elle pissait, tous les ans ils faisaient le plein, ils gagnaient leur quota, tout ce qu'il fallait... mais après ils ne vendaient pas. (viti. 42)

Actuellement, les quotas autorisés la cave coopérative ont été réduits entre 50 et 60 hectolitres par hectare en fonction du type de cépage et du mode de conduite : biologique ou raisonné. La grille de rémunération est adaptée en fonction du nombre d'hectolitres apportés et la qualité du raisin.

Cependant, il n'y a pas que les représentations de la propreté et de ce qui façonne la beauté d'une parcelle de vigne qui départage les adhérents. Comme nous allons le voir, la vision des adhérents à l'égard de l'agriculture biologique contribue fortement à leur propension à l'adopter ou non.

3.1.4. Les visions de l'agriculture biologique : entre oppositions et opportunités

La quatrième thématique d'analyse retenue et qui apparaît comme déterminante pour les viticulteurs au moment d'adopter des pratiques agroécologiques, se rattache aux idées construites par rapport à l'agriculture biologique. Comme l'indique Philippe Mauguin, président-directeur général de l'INRAE, pour certains acteurs l'agriculture biologique est vue comme un label fondé sur les principes de l'agroécologie⁸¹. Toutefois, à l'instar des canons esthétiques en viticulture (cf. 3.1.3), la vision de l'agriculture biologique est également clivante à Buzet. En effet, le bio est loin de faire l'unanimité.

La revue de littérature effectuée à ce sujet (cf. 2.1.) nous apprend que les freins à la conversion se situent avant tout dans les idées reçues erronées associées à l'AB (considérée comme une agriculture marginale, ou encore une impasse technique moins rentable), ainsi qu'à la peur de nouveaux risques (financiers, pertes de récoltes, de maladie...)⁸².

À Buzet, d'une part et dans une proportion très minoritaire on trouve les « bio purs et durs », pionniers de l'AB, à savoir une poignée d'exploitants à s'être convertis dans les 10 dernières années. Pour ces adhérents, l'agriculture biologique s'intègre à un mode de vie, telle une philosophie avec une vision plutôt holistique du vivant. Une viticultrice de Buzet nous fait part de cette approche ainsi que de ses raisons d'être passée en bio : « quand j'avais 25 ans à peu près [...] quand j'ai vu ce que je mangeais, je me suis dit : “c'est quand même mieux peut-être de manger bio.” [...]. Donc je me suis

⁸¹ T. Caquet, C. Gascuel et M. Tixier-Boichard, *op. cit.*

⁸² Ghislain Géniaux, Laure Latruffe, Jérôme Lepoutre, Naoufel Mzoughi, Claude Napoléone, et al.. *op. cit.*, 47 p.

très vite rapprochée du bio et des gens qui font de l'agriculture biologique. Et du coup tout ça associé au vin [...] : sol vivant, racines qui plongent, terroir qui s'exprime... notre vin ! » (viti. 36). En demandant à une autre pionnière les raisons de la conversion au bio, elle rejoint l'idée d'une prise de conscience : « [...] J'avais fait un travail d'utilité collective (TUC) dans les années 1980 et le patron avait des clients qui faisaient du bio et du coup petit à petit ça m'a intéressé. [...] C'est une prise de conscience [...] qu'il y avait quelque chose d'autre qui existait. » (viti. 40).

Cependant, d'autre part, dans près de la moitié des discours relevés auprès des adhérents de Buzet, le passage au bio est vu d'un mauvais œil. Les affirmations suivantes, bien que relevant parfois d'idées reçues ou d'exagération, parlent d'elles-mêmes : « c'est plus de travail et plus de contraintes en bio, et ça n'amène pas un meilleur résultat » (viti. 19) ; « passer 30 fois avec le tracteur je n'appelle pas ça bio ! Et puis les excès de cuivre dans le sol [...] » (viti. 23) ; « Ça et tout ce qu'on entend de ceux qui sont passés en bio : [...] il y a 25 % de baisse la première année. » (viti. 9). « Le bio nécessite quatre fois plus de carburant, ce qui veut dire que l'on émet quatre fois plus de CO₂ ! » (viti. 1)

Les réticents au bio y dénoncent aussi l'inefficacité des produits de traitements : « En bio les produits ne sont pas durables. » (viti. n° 18). Ou encore : « Bio égale plus de risques sanitaires, avec une perte de récolte minimum de 25 %, ce n'est pas viable ! » (viti. n° 28) ; « Ce qui dérange c'est vraiment les traitements et ce qui touche à la viabilité de ton exploitation. Si tous les ans tu perds en rendement de 20 % ou 30 %, ou plus, il arrive un moment où tu n'es plus viable ! » (Viti. 28, FG 2).

Comme nous l'ont confirmé les techniciennes de la cave et d'autres professionnels du secteur, le passage au bio demande une réactivité accrue dans les traitements. De fait, en règle générale il est nécessaire de traiter après chaque précipitation pluvieuse de plus de 20 millimètres. Toutefois en fonction des conditions météorologiques, ce seuil d'intervention peut être revu à la baisse. Les enquêtés en témoignent de la sorte : « avec le bio il faut être réactif et pouvoir traiter dans la demi-journée. » ; « Le bio c'est 16 ou 17 traitements au lieu de sept ou huit. En plus il y a un risque de perte de la récolte [...] » (viti. n° 20). Selon plusieurs adhérents, la réactivité nécessaire pour faire de la viticulture biologique interroge aussi la taille de la surface en conversion : « C'est une technique jouable sur des petites surfaces, 15 hectares maximum, avec de la maîtrise, une bonne configuration et des bonnes terres. » (viti. n° 14).

Le cahier des charges de l'AB en vigne interdisant le recours au désherbage chimique, certains adhérents associent la conversion au bio à l'enherbement total des vignes, et donc à une baisse de production : « Moi enfin je veux bien faire du bio, mais à la fin je veux manger aussi. Donc si on part dans le bio, mais qu'on ne fait que la moitié des quotas... on est là quand même pour faire du vin aussi ! Donc c'est très bien, il y a de l'herbe partout ! Moi mes employés ils ne veulent pas aller dans des parcelles comme ça ! » (viti. 19).

L'enherbement total que pratique le plus ancien adhérent en bio est selon lui une évidence agronomique : « Au départ j'ai fait du bio comme je faisais avant, c'est-à-dire la tondeuse. C'était nickel, il n'y avait pas une herbe qui dépassait. Sous le rang il n'y avait pas une herbe. Puis, petit à petit j'ai compris que ce n'était pas comme ça qu'il fallait faire, mais ça soit on nous l'explique, soit on le comprend tout seul. » (viti. 24). Rappelons que l'enherbement total n'est pas dicté par le cahier des charges bio, mais qu'il relève d'une volonté individuelle à converser l'intégralité des sols des parcelles de vigne. Les pratiques d'enherbement poussées du viticulteur n° 24 ont donc eu tendance à effrayer ou à décourager à tort d'autres adhérents de la cave de Buzet.

Nonobstant, si l'on trouve plusieurs critiques et idées reçues concernant le bio chez les adhérents, il en est de même avec l'image que véhiculent certains médias ou grandes enseignes à propos de l'AB. En effet, nombreux sont les consommateurs convaincus que les produits issus de l'agriculture biologique ne sont pas traités. Tout comme les viticulteurs l'ont expérimenté avec certains voisins ou membres de famille, nous avons pu relever cette méconnaissance parmi notre propre entourage, ainsi que lors d'une présentation publique de nos résultats le 17 novembre 2021 à Villeneuve-sur-Lot. C'est donc aussi face au mythe du « bio = 0 phyto » que les viticulteurs élèvent leurs voix. L'extrait du cinquième *focus group* est en cela illustre :

Viti. 1 : Essaie de leur faire comprendre que 0 phyto c'est compliqué quand même (rires) [...]

Viti. 7 : Moi c'était avec ma famille. Pareil, parce que moi je ne viens pas d'une famille d'agriculteurs d'ailleurs. Et ma famille, alors qu'ils sont ruraux [...] il a fallu que je me batte pour leur expliquer ce qu'on faisait, parce qu'ils croyaient vraiment qu'on...

Viti. 11 : Non, mais « on tue les gens » !

Viti. 7 : Quand je leur ai dit que je passais au bio, ils m'ont dit :

« ah c'est bien, tu vas pouvoir vendre ton atomiseur !

- Non, au contraire, je vais en acheter un autre. » (FG 5)

Certes, les produits utilisés pour traiter la vigne en bio sont des produits organiques, principalement composés de cuivre et de soufre, ce qui les rend en partie moins nocifs que ceux à base d'aluminium ou d'autres composés. Mais d'après les viticulteurs, ils seraient moins efficaces dans le temps et exigent par conséquent des passages plus fréquents. En réponse à cela, quelques adhérents aspirent à une viticulture biologique se rapprochant d'un mode de conduite des vins naturels, c'est-à-dire des vins sans produits phytosanitaires : « Moi je suis partant pour le bio, mais de moins en moins. Aux techniciennes de la cave je leur ai dit : "moi je suis partant pour le non-traité, mais avec des assurances et là on ne trompe pas le consommateur, on ne se trompe pas nous !" » (Viti. 28, FG 2).

Mais les réticences au bio ne tiennent pas uniquement à l'aspect agronomique. On y pointe une réticence vis-à-vis de nouveaux investissements et de nouveaux risques, sans garantie d'une stabilité financière : « Le bio, dans lequel j'ai investi 100 000 euros me rapportera peut-être dans 10 ans ! »

(viti. 1) ; « Le bio implique plus de travail, plus de contraintes et pas de meilleurs résultats ! » (viti. 19) ; « Si tout le monde passe en bio, est-ce qu'on pourra en vivre ? Sera-t-on payé en conséquence ? » (viti. 37).

À cela s'ajoute le retour au travail du sol pour les adhérents qui se convertissent au bio, alors que jusqu'ici à Buzet les efforts allaient dans le sens de la conservation de la vie du sol. Les témoignages en ce sens ne manquent pas, comme celui du viticulteur n° 8 : « Moi j'ai mis 40 ans à préparer mes sols, aujourd'hui ils travaillent pour moi. Qu'est-ce que vous voulez que j'aie démolir ce que j'ai mis 40 ans à faire en travaillant proprement ? » (viti. n° 8)

On l'aura compris, nombre de témoignages identifient des inconvénients associés à la viticulture biologique : plus risquée, chronophage et demandeuse de réactivité, moins productive, plus consommatrice de carburant due à l'augmentation du nombre de passages mécaniques, et polluante. De plus, techniquement les viticulteurs disent manquer de recul et considèrent que la conduite de la vigne en AB présente plusieurs incohérences.

Ainsi, loin d'avoir une majorité convaincue par l'agriculture biologique, la stratégie mise en place par la cave afin d'amener les adhérents au bio a été de montrer l'exemple sur ses propres vignobles et de s'appuyer sur certains membres ambassadeurs afin de donner envie, ou du moins de convaincre les autres. C'est notamment le cas du viticulteur n° 1 qui a pris le virage de l'AB en 2019 et qui présente aujourd'hui un vignoble qui se veut convaincant : productif, propre, viable. Il le dit de la manière suivante : « J'ai du monde qui m'appelle, qui est venu voir chez moi, j'ai fait un peu galerie. Parce que j'ai fait un bio que les gens veulent, ou auquel ils sont préparés. Donc un bio qui ressemble à du conventionnel, dans le sens où [...] sous le rang c'est propre et où tu fais tes rendements ». Le bio fait donc doucement ses preuves à Buzet comme l'indique le salarié n° 2 : « D'après les premières observations, il apparaîtrait qu'il y a moins de *black rot*⁸³ en bio. » (salarié n° 2, FG 2).

Toutefois, il est à noter que si certaines pratiques ont été adoptées par les adhérents du fait de leur aspect obligatoire, il en va autrement de la conversion à la viticulture biologique. Les participants des *focus groups* sont unanimes quant au fait de laisser la liberté aux autres adhérents de choisir de se convertir au bio : « Chacun fait sa conversion à son rythme, c'est pour ça qu'on n'a obligé personne, tout dépend des exploitations : des caractéristiques financières, humaines, pédoclimatiques... »

Pour appuyer la conversion, la coopérative rémunère le raisin bio 30 % de plus que le raisin issu d'une conduite conventionnelle. Les rendements sont en revanche limités à 50 hectolitres par hectare. De plus, des aides sont octroyées pour accompagner la transition et le passage à l'AB.

⁸³ *Black rot*, traduisible de l'anglais par « pourriture noire », est une maladie cryptogamique de la vigne.

Au final, une grande partie des enquêtés se rend tout de même à l'évidence. La conversion à l'agriculture biologique n'est pas vécue comme allant de soi, mais plutôt comme une contrainte imposée par le marché et la cave afin de répondre à une demande de la clientèle. Dans le cas du passage au bio, le second témoignage du viticulteur n° 7 synthétise très bien l'intégration des demandes de la cave : « On ne nous a pas forcé la main, comme beaucoup vont le dire, mais on nous a montré que la demande commerciale était là. Donc là il a fallu réfléchir non pas en tant que viticulteur, mais en tant que commerçant. [...] Mais si la demande est là, il faut faire du bio, on en fait, même si ce ne sont pas mes idéaux de départ. » (viti. 7, 2^d entretien). Les interventions recueillies lors des *focus groups* insistent plutôt sur une conversion au bio par pragmatisme économique : « Les gens se mettent au bio par pragmatisme, c'est le bull ou le bio. À Buzet, il s'agit d'un bio de marché, pas un bio de convaincu. » (viti. 1) À Buzet, les nouveaux convertis à la viticulture biologique le feraient donc principalement par opportunisme mercantile. « Les vrais bio font ça par conviction, et il y a ceux qui s'y sont mis parce qu'ils ont vu que ça marchait et que ça rapportait. » (viti. 40)

Par conséquent, les adhérents les plus confiants et déterminés acceptent le défi de la conversion bio. Néanmoins, pour eux le passage au bio équivaldrait à un changement de culture et d'habitudes :

Viti. 3 : Mais quand on passe au bio on n'est plus du tout performants. Et puis le souci pour moi c'est le manque d'assurance, on part vers du bio, on ne sait pas si on va récolter. On n'arrive pas à prévoir, on ne peut pas appliquer un traitement et se dire là pendant cinq jours on est tranquille.

Viti. 7 : Là tu dis ça parce que tu es dans la première ou la deuxième année, comme moi. Tu verras que dans quatre ou cinq ans quand on sera habitué...

Viti. 3 : Après si tu fais ça, tu ne fais pas autre chose.

Viti. 17 : Mais c'est une autre agriculture aussi.

Viti. 10 : Ce n'est pas pire que de démarrer une nouvelle culture.

Viti. 7 : C'est presque un changement de culture. (FG 2)

Afin de répondre aux besoins de garantie de récolte et de revenus, la cave et plusieurs acteurs locaux (notamment des banques) réfléchissent à un service assurantiel pour couvrir le passage au bio.

Par ailleurs, le facteur temps serait un levier indispensable dans la démarche de la conversion à l'AB. En effet, malgré certaines oppositions initialement relevées lors de notre première phase de terrain, nous pouvons constater que plusieurs adhérents ont changé d'avis lors des seconde et troisième phases, en ayant fait le pas de la conversion à l'agriculture biologique. Cela s'explique en partie par l'intégration par les adhérents des demandes commerciales présentées par la cave, ce que les témoignages suivants synthétisent très bien : « Au viticulteur n° 3 de renchérir : « je réfléchis à faire du bio parce qu'il y a de la demande. », ou encore au n° 19 : « si on veut vendre du bio, si la

conjoncture veut qu'on aille plus vers le bio, et bien on va faire du bio. On s'adapte, comme le reste ! »

Parmi certains jeunes adhérents, on observe un changement de conscience relative à l'agriculture biologique en l'associant à un changement plus global de paradigme agricole : « le bio je ne pense que ce soit une mode, c'est un changement de société un peu. » (viti. 32). « le bio je ne sais pas s'il faut le voir comme un retour en arrière. Il faut se détacher de la pétrochimie, bon, certes... mais parce que ce sont d'autres problématiques qui sont derrière. » (compagne viti. 4, FG 2).

Enfin, l'adaptation et l'exemplarité se démarquent aussi comme des leviers à l'œuvre qui permettraient peut-être d'entraîner les plus réticents et/ou incrédules : « le bio aujourd'hui à la cave c'est vraiment le sujet actuel où il y a le plus de débats. [...] Si je prends mon cas, je vais faire du bio, en étant jeune à la coopérative c'est un peu pour montrer l'exemple, mais derrière sur mon exploitation ça va m'amener de nouvelles techniques à mettre en place peut-être sur tout, et en même temps c'est aussi pour l'image de la cave et tout ça quoi. » (viti. 17, FG 6).

Dans la suite des thématiques émergentes de notre analyse discursive, on trouve la place significative de la représentation des rapports à l'environnement, de la nécessité de le respecter, et de la reconnaissance partagée des impacts du changement climatique.

3.1.5. Les rapports à la nature, à la biodiversité et au climat

Le rapport des « dompteurs de liane » buzéquistes à la terre, et plus largement à la nature, est historique. Aujourd'hui, l'héritage de cette relation tellurique intergénérationnelle semble plus que jamais contribuer au développement d'une sensibilité environnementale des enquêtés.

De fait, les viticulteurs de Buzet sont tous à l'écoute de leur environnement et en grande partie inquiets des évolutions des sols et du climat qu'ils ont pu observer dans leurs pratiques agricoles. Concernant la vigne, le constat est saisissant : « Alors si on parle de la vigne, on a deux gros problèmes : c'est des problèmes de surconcentration en sucre par la sécheresse [...] et les gels de printemps. Parce qu'on a aussi des débourrements beaucoup plus précoces. » (viti. 13) ; « la vigne là ça a été catastrophique : sec, sec, sec ! Fin août (2019) on me disait que j'allais faire mon quota, et puisque je suis en structuré je suis vendangée la dernière, j'ai été vendangée mi-octobre et mes raisins [...] il n'y avait pas de jus, j'ai fait 40 % de moins. Et surtout du 16°. Il y a eu une remorque à 17° ! » (viti. 16).

Le changement climatique impacte l'ensemble du vignoble buzéquistes qui se « méditerranéise » de plus en plus. Cela entraîne, entre autres, un titrage alcoolique accru des vins. S'ils ne sont pas tout à fait d'accord sur les débuts du dérèglement, les adhérents reconnaissent néanmoins l'existence d'un réchauffement depuis maintenant plusieurs décennies : « [...] Le climat n'était pas celui d'aujourd'hui, mais on voyait quand même qu'il y avait du réchauffement, des mois de juillet-août qui commençaient à être chauds dans les années 1990 quand même. Mais bon on tenait la vigne avec le chimique. » ; « 2000 c'est vraiment l'année charnière de nos observations des débuts du changement climatique. [...] le vent d'autan a pris de plus en plus de prédominance, au moins ici, ça a considérablement modifié la vie des sols » (viti. 47). L'avancée de la date des vendanges, actuellement à la fin du mois d'août, en est un exemple incontestable. À l'instar du viticulteur n° 8, plusieurs adhérents déclarent avoir « connu les vendanges où on commençait au 4 octobre ».

De plus, la totalité des adhérents rencontrés est bien consciente de l'augmentation des aléas climatiques et de leur intensité : « il y a tellement de risques climatiques que quand on arrive au bout, on est vraiment satisfait, heureux, chaque fois que je rentre ma récolte et qu'elle me convient ! » (viti. 8). Dans les faits, le vignoble de Buzet vient de traverser cinq années difficiles à ce niveau : gelées printanières en 2017, mildiou en 2018, gel tardif en 2019, grêle et sécheresse en 2020, fortes gelées tardives en 2021.

Afin de s'adapter aux conséquences des aléas climatiques et de maintenir un bon niveau de productivité, la béquille chimique représentait alors pour certains adhérents une bouée de sauvetage : « Il y a eu des excès bien entendu. » (viti. 1) ; « Nous on a été une génération d'excès ! » (compagne

viti. 11) ; « Quelque part on allait un peu contre la nature, à l'inverse de la nature. Les abeilles... on voit que les produits chimiques tuent les abeilles. On en a besoin des abeilles ! » (viti. 40). Avec le recul, les exploitants reconnaissent désormais que les réponses chimiques ont causé de graves dégâts environnementaux auxquels ils ont dû remédier : « Il y a certainement eu des abus, c'est pour ça qu'aujourd'hui il y a des normes, mais il y en a peut-être trop à un moment donné ! » (viti. 3).

L'érosion des parcelles en pente est un autre phénomène qui était récurrent sur certains terrains en coteaux : « quand on est en coteaux avec la pluie, il y a de l'érosion, il y a l'humus qui s'en va » (compagne viti. 4) ; « on va éviter de continuer à faire l'érosion de nos sols » (viti. 11). Les dommages environnementaux induits par la politique du remembrement parcellaire sont également pointés du doigt :

Quand tu arrivais là-bas, tu avais combien de parcelles ? Maintenant il n'y en a qu'une, avant il y avait 15 parcelles pour six hectares. Je crois qu'il n'y a pas que moi qui ai fait ça. Je crois que tout le monde l'a fait plus ou moins. On a agrandi les parcelles pour la facilité, mais la nature elle a pris un coup avec ça c'est sûr. (viti. 32)

En réponse à l'érosion, l'agriculture de conservation des sols a désormais été adoptée par près de l'ensemble des adhérents, avec le semis de couverts végétaux un rang sur deux en alternance avec l'enherbement maîtrisé.

Face au défi climatique et malgré les incertitudes générales à bien des égards, le développement d'un regard porté sur le moyen et le long terme semble être une des clefs de la remise en question, voire du changement des pratiques agricoles. Bien évidemment, la réflexion et la responsabilisation vis-à-vis du futur présupposent que le système de valeurs des viticulteurs intègre une forme de sensibilité environnementale. Cette responsabilisation et réflexion concernant la résilience se situeraient pour certains dans le besoin de repenser l'écosystème viticole à travers l'agronomie. En effet, cette discipline aurait été quelque peu oblitérée par une génération des doyens de la cave, alors réduits à une approche éminemment chimique et symptomatique :

En tout cas ma génération [...] on est de très mauvais agronomes. Parce qu'en fait [...] on est entré dans l'agriculture au moment où la chimie est arrivée. Et donc nous on avait des recettes toutes faites des firmes de produits phytosanitaires, et l'agronomie elle est passée bien loin derrière, elle est restée dans nos bouquins d'école et encore (rires) [...] c'était quand même bien plus facile la chimie ! (viti. 13)

Au salarié agricole n° 2 de renchérir de manière plus brutale : « il faut que cette "génération chimique" s'en aille ! J'appelle ça la génération qui arrive vers la fin, ceux qui ont 50-60 ans ». Toutefois, comme nous l'avons vu dans les points précédents, l'âge n'est pas un facteur de fermeture au changement. Le renouvellement générationnel n'est donc pas forcément garant d'une aspiration à l'absence de chimie. Cela relève certes de nombreux facteurs individuels, mais aussi au niveau collectif, de la responsabilité de l'ensemble du secteur vitivinicole. En ce sens, les viticulteurs

rappellent qu'ils ne sont pas les seuls coupables des dérèglements évoqués et soulèvent la responsabilité multipartite des conséquences du changement climatique.

Le respect de l'environnement n'est pas une chose nouvelle à Buzet. Lorsqu'on interroge les viticulteurs de Buzet sur leur lien à la nature, ils déclarent avant tout dépendre d'elle. Le constat de la dégradation de la nature renvoie pour eux à la responsabilité environnementale individuelle et collective :

MV : Et la nature, c'est quoi pour vous et comment est-ce que vous voyez votre relation avec elle ?

Viti. 23 : C'est notre outil de travail et on voit malheureusement qu'il se dégrade, c'est-à-dire qu'on ne peut pas fermer les yeux non plus. Alors il se dégrade, mais pas forcément à cause de nous, des agriculteurs.

MV : Sinon... ?

Viti. 23 : Et bien des terrains à bâtir dans tous les sens.

La coopérative de Buzet a pris le virage du développement durable depuis 2005, et certains adhérents l'ont intégré mieux que quiconque puisqu'ils le pratiquent :

Ils disent qu'on s'amuse à détruire notre nature, enfin la nature. L'agriculture en général, on détruirait notre outil de travail. Donc même pour nous, l'un dans l'autre, ce n'est pas notre intérêt. Nous le but c'est que nos exploitations perdurent dans le temps, qu'on puisse les transmettre aux générations futures. Donc le but c'est de garder en bonne santé nos Terres et on va dire la planète en général (viti. 17).

Évidemment, pour les viticulteurs, les pratiques de mitigation ou d'adaptation au changement climatique doivent avant tout respecter le maintien économique de leur activité productive :

Viti. 1 : Là on a planté quelques arbres fruitiers, mais pas dans le but de double exploitation.

MV : D'accord, et simplement l'aspect d'offrir plus d'habitats à la biodiversité, toi tu y adhères ou pas ?

Ce qui est mis en place avec le bocage dans d'autres endroits...

Viti. 1 : Oui j'y adhère en technique. En pratique j'ai un peu plus de mal, parce que moi c'est ce que je dis à chaque fois qu'on parle du New Age. Je dis : « oui, sauf si économiquement ce n'est pas viable ».

Au-delà d'un rapport strictement rationnel à la nature, certains enquêtés se montrent aussi en tant que fins observateurs d'un environnement plus large qui dépasse l'échelle de leurs parcelles. En effet, ils nous ont fait part d'autres traductions du changement climatique en Lot-et-Garonne : « il y a certaines espèces d'oiseaux qui ne migrent plus » (salarié 1) ; avant il y avait du gibier qu'il n'y a plus maintenant. Le vrai gibier il n'y en a plus. Quelques lièvres, si. Alors des faisans, des perdreaux qui naissent dans les vignes, moi je n'en vois pas. Avant il y en avait. (viti. 32). D'ailleurs, près d'un tiers des adhérents enquêté déclare aussi pratiquer la nature en dehors de l'exploitation agricole, à travers des activités récréatives comme la pêche ou la chasse, et des activités sportives en plein air : marche, course à pied, randonnée...

À Buzet règne donc aussi une culture de reliance entre nature et « culture » : « Si la nature on la démolit, on ne s'en sortira pas ; et si on compose avec, on peut avancer parce qu'on arrive à

rééquilibrer certaines choses. Surtout dans la biodiversité, au niveau des insectes et ça, je m'en suis aperçu [...] » (viti. 14) ;

Viti. 24 : C'est tout ce qu'il y a autour, c'est un équilibre, c'est ce qui nous permet de vivre. [...]

MV : Comment vous voyez votre lien avec la nature ?

Viti. 24 : Je ne sais pas, c'est difficile à répondre à cette question ! Je ne sais pas répondre à cette question, je suis désolé. Je fais partie de la nature. C'est d'essayer de me racheter un peu de ce que j'ai fait parce que... mais pas pour moi, ni pour la nature, mais pour ceux qui viennent après !

Certains propos recueillis s'approchent même d'une vision complexe de la nature, au véritable sens étymologique du terme, à savoir ce qui est « tissé ensemble » :

Ah ben c'est la faune, la flore, la terre, l'air, et puis c'est surtout aussi le respect des espèces en tout genre : des petites fourmis aux êtres humains. Alors je n'irais pas jusqu'aux extrémistes là qui veulent par exemple qu'il y ait un parti des animaux, même des chiens et des chats et tout ça je trouve cela ridicule ; mais en tout cas le respect des animaux... globalement c'est ça. Parce que je considère qu'on est tous plus ou moins liés. (viti. 35)

Bien que ce ne soit ressorti que ponctuellement lors des entretiens individuels, la reconnaissance de l'importance de la biodiversité est apparue bien plus fréquemment lors des capsules vidéo. Voici comment les viticulteurs filmés mettent en avant la biodiversité, avec leurs mots : « comme on peut le voir, on a une grande biodiversité dans nos vignes. On fait exprès de ne pas broyer les rangs justement pour que nos chères abeilles puissent butiner, nos petits lièvres et chevreuils puissent vivre en paix. Donc voilà, on vit vraiment avec notre terroir, l'environnement qui nous entoure et on essaie de le respecter au maximum. » (viti. 4, entretien vidéo). Pour certains, comme le viticulteur n° 17, la biodiversité est même vectrice de fierté : « par exemple les lièvres qu'on revoit de plus en plus, des chevreuils, de perdreaux, des faisans, donc tout ça revient petit à petit dans nos vignes. Et c'est une fierté de voir que cette biodiversité revienne dans nos campagnes ! »

Pour celles et ceux qui l'ont saisi, l'adaptation à leur échelle semble évidente. Face aux conséquences du changement climatique, certains pensent trouver le salut dans la plantation de nouveaux cépages. Le viticulteur n° 13 affirme par exemple qu'il y a « un problème de cépages qui ne sont plus adaptés à nos climats. Notamment le merlot qui représente quand même un gros 50 % de l'appellation. Les problèmes de porte-greffes [...], ce ne sont pas des porte-greffes résistants à la sécheresse. » En cela, de l'espoir réside vraiment chez certains coopérateurs dans les essais menés au vignoble expérimental de la cave. Ils espèrent que ces nouvelles pratiques seront un jour validées par l'INAO et démocratisées auprès de tous les coopérateurs. Un des salariés agricoles enquêtés renchérit à ce niveau-là : « Les cépages résistants, moi je pense que c'est ce vers quoi il faut qu'on aille. Parce qu'on nous dit d'arrêter de traiter, mais en même temps ils ne veulent pas se tourner vers ça. Ce sont des discours contradictoires. » (salarié 1).

À notre grand étonnement, ce n'est qu'une poignée de viticulteurs qui a fait allusion à la vie des sols. Certains de manière plutôt alarmante : « MV : Et la vie de vos sols ? - Viti. 47 : Elle est épuisée, ils sont en danger. ». Alors que d'autres constatent des améliorations suite à la réduction des produits chimiques : « Viti. 11 : quelqu'un qui fait beaucoup de démonstrations m'a dit : "je suis surpris de tes sols ! Ça fait bien longtemps que je ne vois pas des sols vivants comme ça ! Il y a des vers partout !" Je lui dis : "je fais attention, c'est sûr, tout ce qui est désherbage, j'ai réduit énormément". »

Malgré les incertitudes relatives au changement climatique, d'autres adhérents endossent une forme de responsabilité : « On crée l'avenir, mais avec un avenir incertain parce qu'on ne sait pas vraiment vers quoi on va s'orienter. Donc oui, il faut aller vers la biodiversité, vers le respect de la nature, etc., mais c'est les moyens. Voilà, c'est ça qui nous fait peur, ce sont les moyens pour y arriver. » (viti. 15). Ainsi pourrait-on se demander si les moyens qui sont donnés aux viticulteurs afin de changer leurs pratiques sont suffisants (cf. 3.1.4 : viti. 6, 2^d entretien)

Suite au développement des principales thématiques participant à la construction des subjectivités de nos enquêtés, nous allons désormais tenter de faire apparaître les éléments rattachables d'une part aux freins, et d'autre part aux leviers des changements de pratiques agroécologiques.

3.2. Les freins et leviers au changement de pratiques agricoles à Buzet

3.2.1. Principaux freins au changement de pratiques identifiés

« La résistance au changement est l'expression raisonnable et légitime des risques que comporte le changement pour les acteurs. »
Crozier M., Friedberg E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977

Il est vrai que l'on pourrait énumérer l'ensemble des verrous institutionnels et systémiques qui existent aussi au développement de solutions incitatrices au changement de pratiques agricoles. Un représentant du MODEF, ancien géographe et jeune installé en maraîchage, revient sur la question des cépages résistants et de la limitation de leur déploiement : « l'INAO est un relatif frein à ça. Ils ont plutôt appuyé pour ne pas permettre l'arrivée de nouvelles vignes sur le catalogue. » En outre, plusieurs enquêtés nous ont d'ailleurs fait part d'une forme de psychorigidité des fabricants de matériel agricole. C'est donc l'ensemble des acteurs du secteur agricole qui auraient une

responsabilité et un rôle à jouer dans le changement de pratiques. Toutefois, recentrons-nous sur les marges de manœuvre existantes actuellement à l'échelle des actions des adhérents de la cave de Buzet. Nous résumerons ci-après plusieurs idées déjà abordées en amont et nous verrons en quoi ils constituent des freins au changement de pratique.

Comme nous l'avons abordé, une génération majoritaire d'adhérents a grandi dans la chimie, mais également dans une vision moderniste et progressiste de l'agriculture. La transition agroécologique invite justement à revoir cette approche-là. Le viticulteur n° 6 évoque en cela une crainte concernant les comportements de certains adhérents qui chercheraient à agrandir constamment leur surface de production, ce qui se rattache au modèle productiviste : « Certains m'effrayent un peu, parce que j'ai l'impression qu'ils s'attachent à un modèle révolu » (viti. 6, 2d entretien). Au viticulteur n° 2 de confirmer :

MV : Ce serait quoi ce modèle qui est derrière nous ?

Viti. 2 : Un modèle où on augmente les surfaces pour faire des économies d'échelle, alors que ça c'est un modèle qui est attaché à la chimie et je pense qu'il est derrière nous ce modèle. Même si on essaie encore de s'y attacher par confort.

Il est nécessaire de rappeler qu'une grande partie des changements agroécologiques viennent en rupture avec un modèle basé sur des objectifs principalement quantitatifs à court terme. D'ailleurs ce paradigme que l'on peut qualifier de moderniste et progressiste correspond à un modèle dépassé pour plusieurs adhérents. Lors du premier entretien de groupe est ressortie l'idée d'un plafond de superficie d'exploitation au-delà duquel l'exploitant n'arriverait plus à gérer correctement, et où cela empiéterait sur son bien-être. Pour le viticulteur n° 2 et sa compagne, ce plafond se situe à 110 hectares. Depuis, ce couple a revu cette surface à la baisse, en réduisant notamment la part de prestation de service qu'ils effectuaient pour d'autres adhérents.

Un autre frein au changement de pratique concerne le poids des charges administratives et la faible valorisation sociale du métier. Plusieurs enquêtés nous ont fait part de la très faible rémunération économique de certaines de leurs cultures (notamment les céréales). Leurs craintes se transfèrent parfois sur la vigne. Plusieurs poids pèsent sur leurs épaules, comme la gestion administrative qui a été évoquée de manière transversale et qui s'accroît constamment. Le viticulteur n° 29 le dit de manière sèche, avec ses mots : « On va se tirer une balle bientôt (rires) avec tout ce qu'ils nous pondent ! Bientôt on va faire plus de papier que de travail ! » Afin d'illustrer cela, l'adhérent n° 35 précise dédier deux jours par semaines à la gestion administrative et financière pour une exploitation viticole de 28 hectares.

Si l'on ajoute la stigmatisation du métier d'agriculteur évoquée en partie précédente (cf. 3.1.2.), ainsi que le besoin de se justifier constamment dans leurs pratiques, on comprend que cela puisse parfois

susciter un dégoût du métier, certains ne souhaitant même plus transmettre l'exploitation à leurs (petits)enfants : « MV : Vous déconseilleriez (la reprise de l'exploitation) si vous aviez des petits enfants ? - Viti. 32 : je ne l'encouragerais pas vraiment. » Dans la même idée, le viticulteur 24 se satisfait que son fils ait quitté l'exploitation : « Moi ça y est, mon fils il est parti et c'est bien, parce qu'on allait lui mettre entre les pattes un boulet ! »

La connotation péjorative du « bio » par une grande partie des viticulteurs représente un frein indéniable à son adoption. Précisons que la culture buzéquoise s'étant construite sur la 3^e voie (celle d'une agriculture raisonnée et de conservation des sols), elle bute aujourd'hui contre les limites sociales et commerciales, notamment la demande en produits issus de l'agriculture biologique. Rappelons qu'à Buzet certains pionniers de la bio ont eu recours à des pratiques culturelles très poussées allant au-delà du cahier des charges AB. Si l'on ajoute à cela l'appréhension du nouveau, on comprend mieux pourquoi les nouveaux convertis au bio demandent un accompagnement et des échanges renforcés (techniquement et humainement).

La conversion au bio représente donc pour plusieurs coopérateurs des plus âgés l'« effort de trop » et pour d'autres, « l'effort du moment ». Comme nous l'avons soulevé lors du rapport à l'innovation (cf. 3.1.1.), les nouvelles pratiques mises en place par les viticulteurs de Buzet se sont succédées rapidement ces dernières années et cela amène certains adhérents à une forme d'essoufflement. Bien qu'il soit un gage de plus-value à la transmission de l'exploitation, l'investissement pour le passage à la conversion bio ne leur semble pas toujours réalisable. Il s'agit notamment des exploitations les plus petites et/ou avec des exploitants proches de la retraite souhaitant lever le pied.

De fait, on nous a fait part d'un effet de seuil qui se situerait entre 20 et 25 ha permettant d'amortir l'investissement en matériel et en main d'œuvre supplémentaire pour la conversion bio. En effet, les outils de désherbage et d'épamprage mécaniques, indispensables pour une conduite de la vigne en AB, présentent un coût très élevé (25-30 000 euros) comparé aux produits chimiques (quelques dizaines d'euros par hectare pour le désherbage chimique). Quoi qu'il en soit, cet effort de trop devient parfois l'effort du moment pour les plus déterminés.

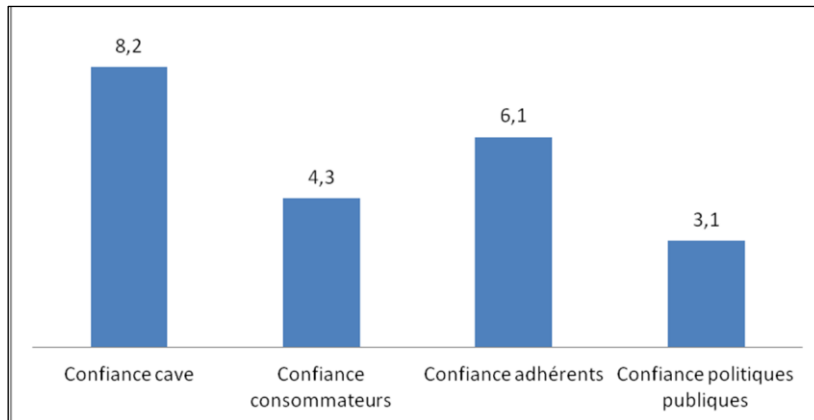
Le manque de main-d'œuvre qualifiée, fiable et fidèle est une problématique qui est ressortie dans une majorité des témoignages. De nombreux pères retraités continuent à aider leurs fils exploitants, notamment en tant que tractoristes, l'offre locale n'arrivant pas à satisfaire les besoins des viticulteurs comme le mentionne le viticulteur n° 6 lors du second entretien : « là il faudrait un second chauffeur pour pouvoir traiter. [...] et on ne fait pas comme ça (il claqué des doigts) et il arrive. [...] C'est mission impossible, enfin, je ne cherche plus ! Je n'ai que du personnel étranger depuis cinq ou six ans. » Nos observations confirment qu'il y a une grande proportion de travailleurs

étrangers pour les travaux manuels des vignes, principalement des Maghrébins, Espagnols, Portugais, Polonais... et des travailleurs saisonniers précaires vivant parfois dans leurs véhicules.

Un dernier frein à la transition agroécologique et à la conversion à l'agriculture biologique se fonde dans des attitudes passéistes. En effet, pour une majorité d'adhérents rencontrés, la certification HVE⁸⁴ et les pratiques de l'agriculture raisonnée leur paraissent entièrement satisfaisantes pour concilier production propre et respect de la nature. Pour certains, à l'instar respectivement des viticulteurs n° 14 et 22, le HVE serait d'ailleurs plus cohérent et durable : « ça colle un peu plus à notre démarche environnementale », « Le HVE équivaut au bio, mais la société de ne l'entend pas ! ».

Enfin, un dernier frein au changement de pratiques se situerait selon nous dans le manque de confiance générale d'une partie des adhérents. En effet, lors de notre seconde phase de terrain, nous avons demandé aux participants d'attribuer une note sur 10 à la confiance qu'ils accordent vis-à-vis de la cave, des consommateurs, des adhérents et des politiques publiques. Le graphique suivant illustre les résultats recueillis :

Figure n° 12 : Moyenne des notes attribuées (/10) par les viticulteurs de Buzet aux variables associées à la confiance



Le manque de confiance aux consommateurs (4,3/10) s'explique vraisemblablement par la reconnaissance d'une fluctuation imprévisible des ventes de vin, et renvoie pour nous à l'aspect liquide de nos sociétés décrit par Zygmunt Bauman⁸⁵, où le zapping serait devenu compulsif. Toutefois, la confiance vis-à-vis des autres adhérents de la cave coopérative laisse aussi à désirer (6,1/10) et offre une certaine marge de progrès. Enfin, la confiance aux politiques publiques (3,1/10)

⁸⁴ Précisons qu'à Buzet, en plus des efforts effectués en agriculture de conservation des sols et pour la conversion AB, 95 % des surfaces ont eu accès à la certification HVE (donc de niveau 3) par la voie A qui est la plus contraignante.

⁸⁵ Zygmunt Bauman, *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Rodez, Le Rouergue/Chambon, 2004, 191 p.

traduit une méfiance avérée à l'égard des directives étatiques. Ainsi, ce serait donc peut-être aussi l'aspect descendant des injonctions de transition agroécologique qui freinerait les adhérents.

Enfin, il y a aussi des freins secondaires au changement de pratiques agricoles que nous avons identifiés. En effet, bien que certains soient difficilement quantifiables et non généralisables à l'ensemble des adhérents, ils représentent tout de même une tendance non négligeable à prendre en considération.

Le premier de ces freins secondaires se rapporte à la mentalité, que l'on peut aussi traduire par l'ouverture d'esprit. Il faut entendre l'ouverture d'esprit à l'altérité, et généralement à tout ce qui provient de l'extérieur dans l'environnement proche et routinier. Le viticulteur n° 6 lors d'un second entretien le résume ainsi : « C'est une mentalité peu ouverte sur l'extérieur et qui manque de curiosité ». Cette ouverture vers l'extérieur serait relativement restreinte chez certains adhérents, réduisant ainsi à la fois les capacités d'identification à des problématiques collectives, que ce soit à l'échelle régionale, nationale ou internationale. Ces exploitants témoigneraient d'une forme de repli sur soi, où le voisinage et les échanges cantonnés à certains coopérateurs offriraient un entre-soi rassurant. Cette fermeture vers l'extérieur s'expliquerait par des facteurs géographiques :

Les endroits les plus reculés sont ceux où les innovations arrivent en dernier. D'après moi il y a plusieurs comportements des agriculteurs vis-à-vis de la pression sociale : d'abord il y a le repli sur soi. Afin de pallier à l'isolement d'une partie de la population agricole, il faut qu'elle garde du lien avec les villes. N'oublions pas qu'il s'agit d'une population très conservatrice en général. (acteur du territoire n° 11)

Ou encore cet extrait du cinquième groupe de discussion :

Viti. 11 : Tu vas le voir, tu montes dans le nord de la France, c'est plus carré ! Déjà ici c'est un peu plus laxiste, c'est une mentalité. Tu n'arriveras pas à changer les gens ici. Comme il dit, tu leur demandes de faire un truc :

« oh putain ils font chier ! »

Viti. 7 : « C'est quoi ces conneries de confusion sexuelle ! »

Viti. 11 : C'est un peu ça ! (FG 5)

Ce que pointent à la fois le géographe rencontré et les viticulteurs lors du *focus group* n° 5, c'est un isolement à la fois géographique et moral de certains adhérents. À cela s'ajouterait pour eux un tempérament caractérisé par la passivité et où toute demande extérieure de changement, même lorsqu'elle émane de la cave, serait vécue comme un dérangement plus ou moins insurmontable.

Les autres freins secondaires repérés concernent l'installation de nouveaux viticulteurs. Il peut s'agir de barrières institutionnelles relatives au secteur agricole (SAFER ou Chambre d'agriculture), mais également de barrières financières, notamment dans l'obtention de prêts professionnels :

Quand vous voulez vous lancer comme ça dans l'agriculture, et bien vous n'êtes pas du tout appuyés. [...] Alors quand on est en cadre familial c'est trop laxiste, parce qu'on le voit il y a des jeunes qui se sont installés en même temps que nous, ils n'ont pratiquement pas fait de prévisionnel. Ils ont fait un tableau Excel à l'arrache et c'est passé. Et nous ça a été le parcours du combattant et on n'a pas été soutenu par personne ! (viti. 47)

N'ayant rencontré que quatre viticulteurs et vigneron installés hors cadre familial (cf. 2,3), desquels trois sont adhérents à la cave de Buzet, notre approche est à relativiser.

Enfin, d'autres freins à l'adoption de nouvelles pratiques déjà évoqués dans ce point ont trait au fonctionnement de l'exploitation. Soulignons à nouveau la problématique liée à la main-d'œuvre, ou encore les conflits intergénérationnels, avec notamment la figure du patriarche qui souhaite rester décisionnaire (cf. 2.3.), d'autant plus lorsque c'est une fille qui reprend l'exploitation.

Suite à l'établissement des principaux freins au changement, nous avons tenu à convoquer les leviers qui transparaissent dans les discours et les comportements des enquêtés, et qui permettent de croire en la possibilité d'une transition agroécologique vécue positivement par les adhérents de Buzet.

3.2.2. Principaux leviers au changement de pratiques identifiés

Tel que nous l'avons abordé à plusieurs reprises, deux visions de l'agriculture, ou deux mondes pourrait-on même dire, se font face. Le premier découle de la modernisation et l'autre de l'écologisation de l'agriculture. Un des premiers leviers au changement de pratiques agricoles allant dans le sens de l'agroécologie tient à la déconstruction de la pensée productiviste et court-termiste léguée par l'élan moderniste. Il est possible de mettre sur la balance d'un côté les avantages et inconvénients du « toujours plus », éminemment quantitatif, et de l'autre l'approche qualitative du « toujours mieux ». Plus qu'un choix manichéen, pour les viticulteurs et afin de maintenir la viabilité économique à long terme il s'agit d'inclure désormais la dimension qualitative et les notions incontournables de durabilité et de résilience.

Répetons-le, la cave de Buzet est engagée dans une sensibilisation au développement durable depuis plus de 15 ans. L'intégration de ces nouvelles valeurs s'est effectuée progressivement et continue à se diffuser dans la psychologie des viticulteurs. Dans une large mesure, les enquêtés sont sensibles aux attentes des consommateurs et de la société, et prêts à se remettre en question, tel que l'appuient les propos suivants : « Le métier a changé, nous prenons en compte de nombreux facteurs, nous écoutons les clients » (viti. 13) ; « j'essaie toujours d'être [...] à la pointe de l'évolution [...] il faut évoluer dans le bon sens. Aujourd'hui, si on ne se remet pas en question tous les jours sur nos pratiques, on n'évolue pas. » (viti. 17). Ces affirmations vont dans le sens du constat dressé par Thierry Doré et Stéphane Bellon : « Un des éléments essentiels d'un apprentissage à l'agroécologie doit donc être axé autour de la capacité des acteurs à remettre en cause leurs objectifs, au fur et à mesure qu'évoluent le contexte et les attentes de la société. »⁸⁶

⁸⁶ Thierry Doré et Stéphane Bellon, *Les mondes de l'agroécologie*, Éditions Quæ, Versailles, 2019, p. 118.

Bien que changer de représentations quant au métier et savoir se remettre en question paraissent être des ingrédients indispensables à la transition agroécologique des viticulteurs de Buzet, ils disent avoir besoin d'être bien accompagnés. Au viticulteur n° 47 de caricaturer les propos d'un membre de la gouvernance de la cave : « Mais vous les jeunes vous êtes vachement demandeurs en accompagnement. Ça a un coût énorme ! » Lors des *focus groups*, cette demande est ressortie de manière partagée : « le bio il ne faut pas l'imposer comme un changement radical, c'est surtout une réflexion à développer. La coop. doit communiquer plus et accompagner les vitis ! »

Pourtant, les adhérents de la cave sont suivis régulièrement sur le terrain par deux techniciennes vignes de la coopérative, par une troisième salariée qui les accompagne individuellement dans les démarches administratives, ainsi que par deux stagiaires. En plus de cela, les coopérateurs de Buzet bénéficient de plusieurs offres de formation tout au long de l'année. Concernant la conversion à l'agriculture biologique, comme nous l'avons vu, elle implique de nouvelles appréhensions face aux nouveaux risques. La cave est entièrement consciente de ce besoin d'accompagner les nouveaux « convertis » dans leur première année de pratique en bio. Lors d'une réunion organisée avec d'autres chercheurs universitaires, une des conclusions auxquelles nous sommes parvenus est la suivante : « plus c'est risqué, plus il y a une demande d'accompagnement. »⁸⁷

Au suivi technique déjà dispensé par la cave, des demandes d'échange et d'accompagnement renforcé individuel émanent de la part de certains adhérents les plus engagés dans la conversion bio. Ces derniers s'appuient sur une forme de « maternalisme » de la part de la coopérative qui les rassure dans le changement. Toutefois, diminuer cette relation de dépendance vis-à-vis de la cave permettrait de déboucher vers plus d'autonomisation (qui est d'ailleurs un des objectifs prônés par l'agroécologie). En ce sens, plusieurs adhérents et surtout les plus jeunes ont recours à des conseillers extérieurs afin de croiser les approches et d'ainsi maximiser leurs chances de réussite.

Un troisième levier est apparu au travers des témoignages des viticulteurs renvoyant à l'exemplarité (cf. aussi 3.1.4.). Incarner l'exemple par rapport aux autres adhérents, mais également vis-à-vis des consommateurs, peut être vécu à la fois comme un désir, voire dans certains cas comme un devoir. Le viticulteur n° 4 qui fait partie du groupe des jeunes explique qu'il s'est converti au bio « afin de montrer l'exemple. Je me sens plus légitime que ceux qui ont la cinquantaine » (viti. 4, 2^d entretien). Le viticulteur n° 8 nuance en ajoutant que son besoin de montrer l'exemple proviendrait du fait de faire partie de la gouvernance de la cave : « j'ai toujours aimé être à la pointe de la technique malgré tout, donc après... et puis en étant au Conseil (de surveillance) il faut montrer l'exemple ! »

⁸⁷ Réunion du 05.02.2021 avec les chercheurs du programme LIFT : Low-Input Farming and Territories—Integrating knowledge for improving ecosystem-based farming.

Ce levier à la conversion bio pourrait également être augmenté par la fierté d'oser, de se démarquer dans l'avant-garde, ou encore par la volonté à témoigner de sa capacité d'adaptation pour répondre aux attentes du marché. D'ailleurs nous avons relevés des comportements proactifs de la part de certains adhérents qui soignent leurs relations de voisinage (en avertissant par exemple avant les traitements, ou en allant à la rencontre des consommateurs), en faisant preuve d'une volonté à « faire société ». La prise en compte des demandes sociales et de la santé humaine, même si cela renvoie parfois au tabou, pourrait se rattacher à ce levier d'exemplarité. Enfin, nous pensons aussi que ce désir ou devoir d'exemplarité chez les viticulteurs serait en fait la résultante d'une intériorisation individuelle de l'exemplarité collective avant-gardiste de la cave.

Enfin, un dernier levier qui nous est apparu résiderait dans l'effacement des peurs individuelles par le collectif. De fait, transmuter les craintes individuelles par l'espoir collectif semble être un levier puissant. C'est en tout cas ce que nous disent les viticulteurs avec leurs mots : « La cave a toujours essayé d'anticiper les nouveautés, elle regarde vers l'avant » (viti. 18) ; « dans des périodes un peu comme ça où il y a de grands changements qui s'annoncent, je pense qu'on est plus fort ensemble, et qu'on trouvera des solutions ensemble ! Plutôt que chacun de son côté. » « C'est une structure très dynamique et je suis content de voir des jeunes arriver dans le giron de notre coopérative, on est très actif et très agile [...] » (viti. 2, entretien vidéo).

De fait, l'espoir se montre en général en situation de crise, mais pas uniquement. L'importance du récit collectif véhiculé est en ce sens primordiale. L'achat du château de Buzet en 2018 par la cave coopérative, ou plus récemment de la Maison Rigal dans le Lot agissent en cela comme de grands vecteurs d'espoir pour l'avenir, tel le socle solide d'une fierté patrimoniale intergénérationnelle. L'entité « coopérative » et son histoire, la réactivation de ses valeurs originelles même dans le contexte actuel bien différent de ses débuts, peuvent en effet aider à passer du pessimisme à l'optimisme, ou encore de la peur (et des colères) à la confiance.

Lors des deux premiers *focus groups* réalisés avec le groupe des viticulteurs engagés dans la transition et les plus investis dans la gouvernance de la cave, ainsi qu'avec les plus jeunes adhérents, nous leur avons soumis nos résultats quant aux freins et leviers psychosociologiques repérés. Les participants s'y sont emparés des résultats sociologiques, en les validant et parfois en les nuancant.

En suivant et afin de conclure ce point, il nous a semblé opportun de résumer les principaux freins évoqués, en les faisant correspondre aux leviers que nous venons juste de détailler (cf. table n° 1). Rappelons qu'ils concernent le cas de la conversion à l'agriculture biologique à Buzet en 2021, même si certains freins ou leviers peuvent rentrer en jeu pour d'autres changements de pratiques agroécologiques et à d'autres moments, et que leur liste est non exhaustive.

Table n° 1 : Synthèse symétrique des freins et leviers à l'adoption de pratiques agroécologiques à Buzet en 2021 (cas de la conversion à l'agriculture biologique)

Freins		Leviers
1. Paradigme moderniste et progressiste « toujours plus »	VS	1. Prise en compte des limites, conscientisation (modernité écologique) « toujours mieux »
2. Dégoût du métier, « L'effort de trop » : limites temporelles et en ressources pour l'adaptation		2. Revalorisation : motivation par le collectif « L'effort du moment » (pour les adhérents les plus âgés)
3. Appréhension du nouveau Connotation péjorative du « bio »		3. Besoin d'accompagnement Démystification et preuves de viabilité
4. Pessimisme et négativité Manque de confiance : Repli sur soi (indifférence)		4. Confiance et espoir collectifs (communication, partages d'expérience, projet.s commun.s).
5. Passéisme/passivité et enfermement (apathie)		5. Fierté d'oser/d'être exemplaire/émulation collective

Suite à l'exposition de ces résultats, ainsi que de ce tableau lors des premier et second *focus groups*, les dix-sept participants se sont accordés avec les propos du viticulteur n° 1 : « c'est un résumé cohérent de la réalité que nous vivons ». Cela nous a certes réconfortés en tant que chercheur, mais nous a surtout encouragés à continuer à codéfinir et coconstruire les meilleurs scénarii de transition possibles, et qui permettront peut-être aux vigneron de Buzet d'aboutir aux changements de pratiques les plus vertueux et en adéquation avec l'évolution de nos sociétés contemporaines.

Toutefois, ce que nous caractérisions au départ comme « l'effort ultime » a été nuancé par les viticulteurs, pour qui il s'agit d'un effort continu dans leurs pratiques. Ils reconnaissent toutefois que pour certains des adhérents préretraités, la conversion à l'AB puisse représenter l'ultime étape avant la transmission, mais qu'en réalité il est possible qu'il y en ait d'autres. Comme le précise le viticulteur 7 : « l'effort ultime est un mauvais terme, car on est toujours en évolution. Maintenant c'est la qualité qui est demandée. Il n'est pas question d'effort ultime, car il y aura toujours des changements à faire. Le bio n'est pas une fin en soi. C'est l'effort ultime pour ceux qui sont en fin de carrière. » (FG 2).

Grâce aux six séances de *focus groups*, nous avons réussi à aller encore plus loin dans l'identification des freins et leviers psychosociologiques au changement de pratiques agricoles. Pour cela et comme nous le verrons dans la partie suivante, nous avons caractérisé l'identité des adhérents de la coopérative de Buzet, tout comme l'expérience sociale des viticulteurs en transition agroécologique.

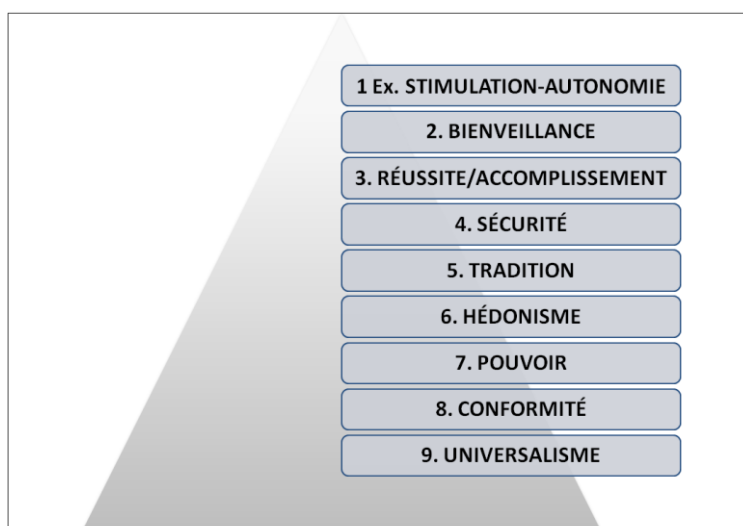
3.3. Redéfinition collective de l'identité Buzet et caractérisation de l'expérience sociale des viticulteurs en transition agroécologique

3.3.1. Redéfinition collective de l'identité Buzet

Au-delà d'une validation par les concernés des observations et des résultats sociologiques, les *focus groups* nous ont également aidés à définir le système de valeurs des participants, ainsi qu'à esquisser l'identité de groupe des viticulteurs. Ils nous ont aussi permis d'interpréter leur expérience sociale de la transition agroécologique.

Afin de caractériser l'identité collective des participants aux groupes de discussion, nous avons procédé à la synthèse de leurs systèmes de valeurs individuels (cf. 2.2.). Pour cela nous avons identifié ensemble les 10 valeurs universelles définies par de Shalom Schwartz (cf. annexe n° 4).

Figure n° 13 : Classement des 10 valeurs de S. Schwartz lors des focus groups

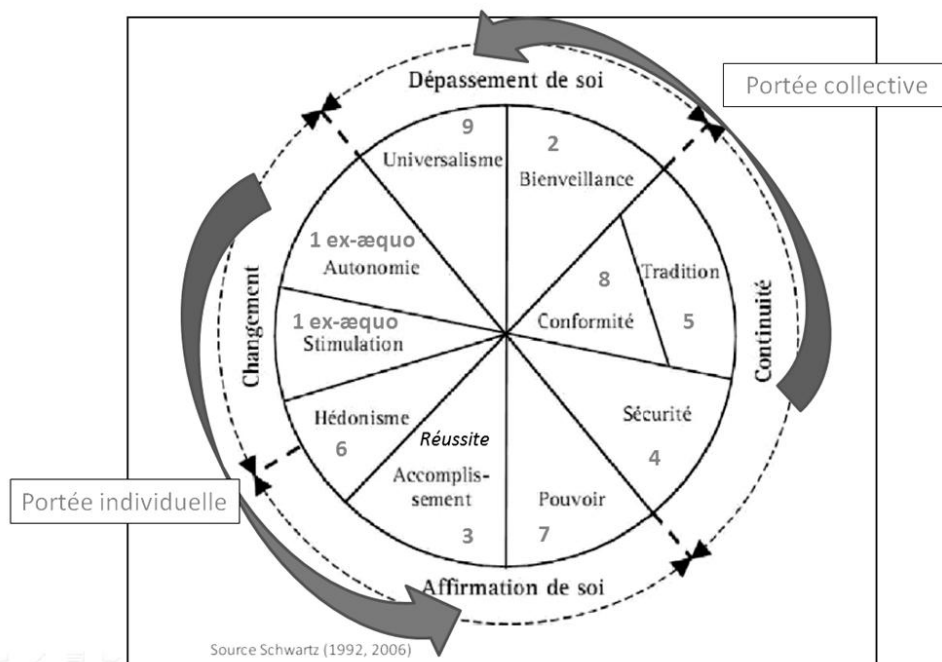


Soulignons que les réponses données par les viticulteurs concernent les valeurs qu'ils disent porter et mobiliser dans leur vie en général, même au-delà de la sphère professionnelle. Nous procéderons à un comparatif entre ce qu'ils déclarent porter comme valeurs (le déclaratif) et celles que nous avons pu observer dans leurs conduites (l'effectif) en dernière partie.

D'après leurs classements, les deux principales valeurs régissant leur existence et qui arrivent à *ex aequo* sont la stimulation et l'autonomie. Elles sont suivies dans l'ordre par la bienveillance, la réussite, la sécurité, la tradition, puis l'hédonisme. Enfin, les valeurs les moins importantes à leurs yeux apparaissent être le pouvoir, la conformité et l'universalisme. Ensuite, nous avons situé ces valeurs sur la structure théorique organisée en fonction de la dimension de continuité, d'affirmation de soi, de changement et de dépassement de soi (cf. annexe n° 5).

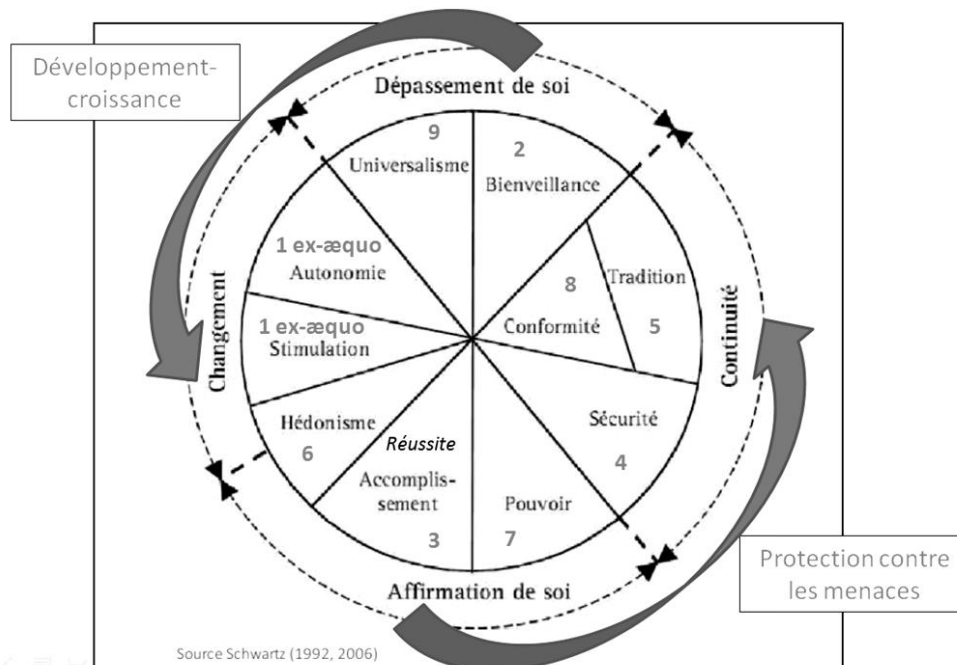
Les participants aux *focus groups* se positionnent avant tout dans l'ouverture au changement. En effet, les trois principales valeurs sélectionnées, à savoir la stimulation (1^{er} rang *ex æquo*), l'autonomie (1^{er} rang *ex æquo*) et la bienveillance (2^e rang), correspondent pour les deux premières à la dimension du changement et du dépassement de soi pour la bienveillance (cf. figure n° 14 et 15).

Figure n° 14 : Classement des 10 valeurs de S. Schwartz par les participants aux focus groups (entre la portée individuelle et collective)



Si les deux valeurs *ex æquo* relèvent de la portée individuelle, elles vont cependant aussi, tout comme la bienveillance, dans le sens du développement et de la croissance ou d'« ouverture » au changement.

Figure n° 15 : Classement des 10 valeurs de S. Schwartz par les participants aux focus groups (partage entre la dimension d'« ouverture » et de « fermeture » au changement)



Pour ces viticulteurs porteurs de pratiques relevant de l'agroécologie et étant les plus investis dans la stratégie de la cave, les valeurs qui arrivent en tête paraissent donc cohérentes avec leurs engagements. Il en va de même si l'on s'intéresse aux valeurs qu'ils disent mobiliser le moins, surtout en ce qui concerne le pouvoir (7^e rang) et la conformité (8^e rang). En effet, cette classification paraît logique puisque ces deux valeurs renvoient à la protection contre les menaces, et donc plutôt à une posture de « fermeture » au changement. En revanche, le classement de l'universalisme en dernier laisse perplexe pour des coopérateurs. En effet, selon S. Schwartz cette valeur aurait tout d'une valeur centrale pour des innovateurs et/ou des pionniers ou encore des militants, puisqu'elle est rattachée au dépassement de soi, à la portée collective de l'action et à une orientation proactive. Lors du sixième *focus group*, les salariés viticoles présents aux côtés des viticulteurs se justifient en ces termes (auxquels les autres participants semblent adhérer) :

Salarié 1 : Disons que l'universalisme dans notre monde il a pris un coup, surtout quand on voit les talibans qui reprennent Kaboul et en Chine comment ça se passe. Les valeurs universelles... il faudrait vraiment être très utopiste pour y croire encore ! L'universalisme c'est très beau, on bataille depuis deux siècles, mais on recule depuis 30 ans.

Salarié 2 : Il est déjà difficile de gagner sa croûte, de se sauvegarder soi et sa famille, donc... (extrait du FG 6)

Le système de valeurs des participants aux *focus groups* est régi par une ouverture au changement, au nouveau, ce qui est en accord avec leur posture volontariste et engagée. L'identité des exploitants semble se calquer sur celle de la cave par sa proactivité et son dynamisme. Toutefois, nous verrons qu'il y a encore des décalages entre l'idéal déclaré et l'effectif de certaines pratiques observées.

Quoi qu'il en soit, nous avons voulu creuser plus profondément l'analyse de la subjectivité des viticulteurs. Pour cela nous les avons confrontés à notre interprétation de l'expérience sociale qu'ils font de la transition agroécologique. Nous nous sommes focalisés plus particulièrement sur les éléments qui participent à la construction des représentations des viticulteurs et qui interviennent dans la réflexion du changement de pratiques. Concrètement, nous avons aussi procédé au repérage des logiques d'action qui interviennent au moment de prendre des décisions concernant leurs pratiques viticoles. En ce sens, l'approche de l'action par la sociologie de l'expérience a été incontournable (cf. 2.1.).

3.3.2. Caractérisation de l'expérience sociale des viticulteurs en transition agroécologique

Selon François Dubet, reprenant Émile Durkheim, la subjectivité des acteurs serait issue des valeurs intériorisées par les normes sociales⁸⁸. Dubet évoque l'existence de différents paradigmes de l'action. Dans son interprétation de l'action, F. Dubet discerne «trois grands types purs de l'action», ou logiques d'action : l'intégration sociale, la stratégie et la subjectivation (cf. 2.1.).

Rappelons que la première logique d'action ou le premier « grand type pur de l'action », l'intégration sociale, s'appuie sur l'idée d'intériorisation des normes sociales, des rôles, des identités et des modèles culturels qui programment en quelque sorte l'agir de l'individu. Pour le sociologue, la logique d'intégration est une véritable orientation de l'action.

La deuxième logique d'action identifiée par Dubet est la stratégie, qu'il rattache à l'action rationnelle par rapport aux moyens de Max Weber. Les individus y adopteraient un comportement stratégique en mobilisant leurs ressources de manière optimale.

Enfin, la subjectivation traduirait l'aptitude réflexive des acteurs sociaux à pouvoir se considérer au cœur de leur action, et la conscience de leur capacité à transformer le réel. Elle représente également le socle d'ancrage unifiant sur lequel reposeraient les deux logiques précédentes.

François Dubet précise que les individus conjuguent plusieurs logiques d'action selon les situations sociales, produisant ainsi l'expérience sociale. Mais comment ces logiques d'action se donnent-elles à voir concrètement dans l'expérience sociale des viticulteurs en transition agroécologique à Buzet ?

Bien que renvoyant à une autre réalité, nous nous sommes principalement inspirés de l'analyse de l'expérience des «branchés» du téléphone portable de Francis Jauréguiberry⁸⁹, ainsi que de nos travaux de thèse de doctorat⁹⁰, en les adaptant à la réalité lot-et-garonnaise. Autrement dit, nous avons essayé de saisir l'expérience de transition agroécologique des viticulteurs de Buzet en la déconstruisant à travers leurs raisons d'agir.

Dans le cas des adhérents enquêtés, la logique d'intégration, que nous préférons qualifier d'appartenance, se traduit par leur statut de coopérateur qui les lie au collectif de la cave. On peut y rattacher l'esprit coopératif qui représente toutefois pour certains viticulteurs un idéal perdu, ou du moins à réactiver :

Viti. 1 : Pour moi l'identité collective souhaitée ce serait l'identité de la coopération. C'est ce que j'avais dit plusieurs fois. Aujourd'hui, pour ceux qui ont connu les fondateurs, ou leurs proches descendants, l'esprit

⁸⁸ François Dubet, *L'expérience sociologique*, op. cit., p. 92.

⁸⁹ Francis Jauréguiberry, «L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale.», Réseaux, volume 15, n° 82-83, 1997, Usages de la téléphonie, p. 156, disponible en ligne à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1997_num_15_82_3061 [consulté le 11 avril 2018]; Francis Jauréguiberry, *Les branchés du portable*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, 195 p.

⁹⁰ Milo Villain, op. cit., p. 343.

coopératif était prégnant, parce que la société et les besoins étaient différents. Ceux qui ont connu, via parents, les années 1970-1980, tu amenais tes récoltes et on ne te les payait pas, parce que la cave de toute façon n'avait pas les moyens de les payer. Les comptes étaient bloqués. Ils avaient forgé une vraie identité dans l'adversité. C'était une vision assez commune. (FG 5)

Bien qu'aujourd'hui l'esprit coopératif à Buzet soit inférieur à celui entretenu par les fondateurs de la cave dans les années 1950-1960, il n'en reste pas moins que la coopération perdure à travers la mise en commun des activités de production et de vinification du raisin. L'expérience que les adhérents actuels font de la transition agroécologique est surtout le fruit de cette coopération. En effet, comme ils le résumant :

La coopération à la base c'est un esprit de groupe, le but c'est d'y arriver, mais ensemble ! Parce qu'on ne pourra pas y arriver tout seul. Ça reste une chaîne, s'il n'y a pas tout le monde, ça ne peut pas marcher. Il faut que tout le monde ait l'esprit collectif... je ne le fais pas que pour moi, je le fais pour tout le monde. (viti. 17)

Au viticulteur n° 7 de renchérir :

MV : C'est quoi l'esprit coopératif pour vous ?

Viti. 7 : C'est l'entraide, le partage, de toute façon c'est ça, on se partage un revenu. Mais on ne partage pas que des bénéfices. On partage des connaissances aussi. Il y en a qui ont créé un groupe Facebook, par rapport à ces évolutions de pratiques. [...] Même si on fait des mauvaises choses, ça permet que les autres ne le refassent pas. Mais c'est un groupe fermé qui n'est ouvert qu'aux viticulteurs et aux techniciennes.

Toutefois, l'esprit coopératif ne se laisse pas enfermer arbitrairement dans une seule logique. En effet, comme nous allons le développer plus loin, cela dépend de ce que les adhérents en font, à l'instar de l'exemplarité.

La recherche d'exemplarité (cf. 3.1.4. et 3.2.2.) peut en effet se rattacher à la logique d'appartenance, tout en participant à la conduite intermédiaire qui se situe entre l'appartenance et la subjectivation. Mais elle peut également se rallier à la stratégie dans le cas où la recherche d'exemplarité serait avant tout mue par une recherche de reconnaissance individuelle et de bénéfices personnels. À l'image de l'exemplarité, le rôle de la fierté (cf. 3.2.2.) se situe selon nous à la fois entre la logique d'appartenance et la stratégie, et à mi-chemin entre l'appartenance et la subjectivation (ou écoresponsabilité).

Concernant la logique d'action stratégique, elle se donne à voir chez les viticulteurs à travers l'attente de rétributions matérielles et immatérielles associés à leur statut d'adhérents-coopérateur viticole. En effet, être coopérateur bénéficie directement aux enquêtés : « on a une entreprise agile et réactive, il faut qu'on soit pareil. » (viti. 6, 2^d entretien) ; « coopérateur c'est essayer de profiter de la force du collectif et d'essayer d'y participer aussi dans un sens à ce collectif. Donc on délègue certains travaux et on profite de certains services qu'on a : un service technique qu'on a en interne,

de voir les voisins et de s'unir pour être plus fort » (viti 1, entretien vidéo) ; « Le chemin hors de la cave est difficile. Allez, je crois qu'on peut le dire comme ça : la cave bonne mère. » (viti. 32).

La reconnaissance et l'utilisation de la force du collectif peuvent donc être associées à la stratégie bien qu'elles renvoient aussi en partie à l'appartenance. En fait, tout dépend de l'usage qui est fait du statut de coopérateur, s'il est plus d'ordre passif, considéré comme un moyen, ou à l'inverse plus actif, vécu comme un idéal à défendre. Les verbatim vont dans le sens d'une recherche de consensus, ou du moins d'équilibre dans la relation adhérent-cave : « Pour moi c'est un pouvoir d'être en coopérative, parce qu'on a une force sur le marché parce qu'on est beaucoup, et en même temps il faut que tout le monde soit à l'écoute pour que ça fonctionne » (viti. 3, entretien vidéo) ; « Ce collectif rassure, il faut savoir s'en servir, on n'est pas là que pour prendre, on est là pour donner aussi. » (viti. 7, entretien vidéo). Nonobstant, une minorité d'adhérents témoignent d'une posture de conflit avec la cave, ce que nous opposons à la conduite qui cherche le consensus.

Suite aux échanges lors des cinquième et sixième *focus groups*, nous avons renommé la logique de subjectivation en logique d'écoresponsabilité. En effet, le rapport des viticulteurs à leur « *oikos* », dans son sens étymologique d'habitat, ou encore de demeure ou de terre (cf. 1.1.), leur semblait plus parlant que la notion de subjectivation. Il est évident que le rapport des viticulteurs à la nature, à la biodiversité et au climat (cf. 3.1.5.) vienne alimenter cette logique d'écoresponsabilité. D'autres propos traduisent bien cette responsabilisation environnementale : « Je suis acteur de mon environnement [...] puisque j'y vis quand même dans mes vignes » (viti. 1) ; « la nature c'est notre environnement, l'environnement qui nous permet de vivre aussi » (viti. 37) ; « la nature [...] c'est vraiment la chose la plus chère pour nous et c'est notre avenir, et l'avenir de nos enfants, petits-enfants. » (viti. 24).

Selon nous, les conduites intermédiaires qui mènent à cette troisième logique, la subjectivation ou l'écoresponsabilité, sont la responsabilisation et l'adaptation qui s'appuient surtout sur les logiques précédentes. Le revers de la responsabilisation serait la déresponsabilisation vis-à-vis des enjeux associés au changement climatique ou au futur de la cave et de l'agriculture, ce qui se traduit par une forme de désintérêt. Le revers de l'adaptation serait la stagnation, en refusant l'innovation, la considérant comme « l'effort de trop » plus que comme l'« effort du moment » (cf. 3.2.1.). Les adhérents témoignant de ce désintérêt en s'accrochant au passé et au paradigme du « toujours plus », ou encore en étant dans une posture de repli sur eux-mêmes (cf. 3,2), quittent alors l'expérience sociale de transition agroécologique. Il en va de même pour ceux qui appréhendent la nouveauté ou qui se disent dégoûtés du métier et prétextent plusieurs limites à l'adaptation.

Puisque les principaux freins au changement de pratique renvoient principalement au désintérêt et à la stagnation qui sont les revers de la responsabilisation et de l'adaptation, on comprend mieux la

difficulté qu'ont les enquêtés à s'identifier pleinement à la logique d'écoresponsabilité. C'est ce qui explique aussi que cette logique d'action soit la moins ressortie dans les débats autour du changement de pratiques agricoles. En effet, les changements de pratiques agricoles paraissent majoritairement découler sous l'impulsion de la cave, du service technique ou encore par imitation du voisin. Ces changements ne sont qu'en de rares exceptions le fruit d'initiatives personnelles, comme chez certains adhérents les plus jeunes :

C'est qu'on peut se permettre de tester des choses parce qu'on est un groupe avec des terroirs différents et chacun peut faire ses tests, les communiquer ensuite. Le groupe de jeunes installés, on essaye de créer une dynamique sous la surveillance de nos aînés. (viti. 4, entretien vidéo)

Car c'est bien souvent le collectif incarné par la coopérative qui entraîne les pratiques individuelles :

On arrive à faire avancer un groupe de presque 200 adhérents et cela par les temps qui courent. C'est bien, on est tous sur la même voie, sur la même logique, à essayer d'aller de l'avant, de faire des progrès. Et il y a toujours cette force de groupe quand il y a des coups durs et ça remet un coup de force et voilà ! (viti. 17, entretien vidéo)

Enfin, lorsqu'on demande aux participants aux *focus groups* où ils se situent dans cette représentation schématique de leur expérience de la transition, voilà leurs réponses :

Viti. 7 : Et bien proche du centre en fait.

Viti. 3 : Un peu de tout.

MV : Quelles sont les tensions à être dans les trois ?

Viti. 7 : Moi ça ne me semble pas compliqué.

MV : Est-ce qu'il y en a qui se sentent plus d'un côté que de l'autre ?

Viti. 7 : Si vraiment je devais m'écarter d'un des trois, ce serait celui en haut à droite (l'écoresponsabilité).

MV : Et pourquoi du coup ?

Viti. 3 : Parce qu'on fait du bio, ce n'est pas vraiment durable. On va un peu à contre chemin, c'est pour ça que je m'éloigne un peu de celui-là. Parce qu'on a nos idées en tant que viticulteurs du coup.

MV : Et vous faites de l'agriculture de conservation.

Viti. 3 : Avec les couverts, après on ne conserve pas grand-chose en faisant du bio. On balance beaucoup de cuivre. Après en HVE on est quand même bien raisonné quoi, comparé à il y a 10 ans ou 15 ans ! En HVE on serait au milieu. (*focus group* n°5)

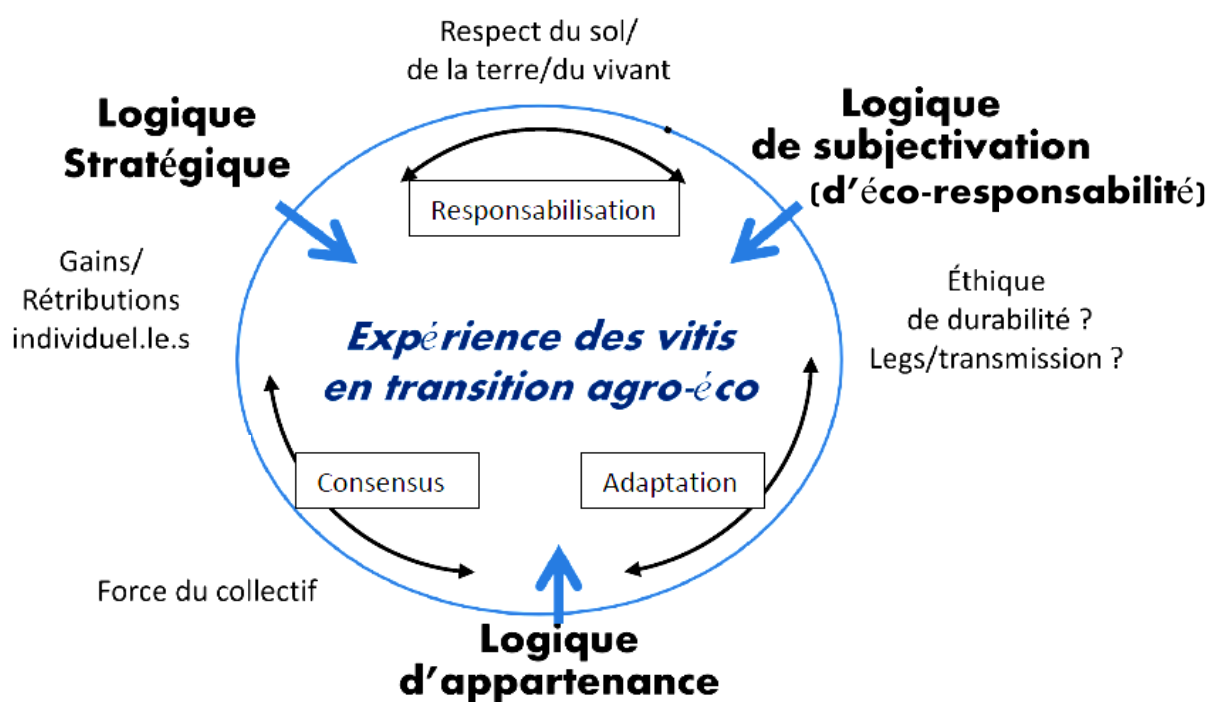
Les participants aux *focus groups* sont unanimes : ils se sentent pour l'instant plus respectueux de l'environnement en HVE qu'en AB. Leur expérience sociale de la transition agroécologique différerait donc en fonction du type de conduite culturale.

Pour résumer, ce qui ressort de l'analyse de l'expérience sociale que les viticulteurs de Buzet font de la transition agroécologique, c'est qu'elle n'est pas réductible à une seule logique d'action. En effet, les trois logiques se côtoient dans des proportions variables. La logique d'action d'appartenance, très présente chez les fondateurs de la cave, serait aujourd'hui largement dépassée par la logique d'action stratégique. La logique de subjectivation (ou d'écoresponsabilité) est loin de surdéterminer leur

expérience sociale de la transition. La logique stratégique prédominerait en effet largement, suivie par la logique d'appartenance.

Ci-après nous proposons une schématisation de l'expérience sociale des adhérents de la cave de Buzet en transition en faisant apparaître les liens entre les logiques d'action énoncées par François Dubet. Notre adaptation, en plus de respecter la forme schématique d'origine proposée par F. Jauréguiberry, reprendra certains éléments qui nous semblent également s'adapter à l'expérience de transition agroécologique des viticulteurs de Buzet et que nous décrirons par la suite.

Figure n° 16 : schématisation de l'expérience sociale des viticulteurs de Buzet en transition agroécologique



Toutefois, notre analyse serait encore incomplète si l'on n'oublie d'évoquer les tensions vécues dans l'expérience que les viticulteurs de Buzet font de la transition agroécologique. Comme nous l'aborderons dans une quatrième et dernière partie, les tensions vécues par les adhérents sont principalement liées au décalage entre ce qu'ils aimeraient faire et ce qui limite encore leurs changements de pratiques. Dans une certaine mesure, ces tensions renvoient aux freins identifiés. Leur juste compréhension permettrait alors d'entrevoir des leviers d'action encore plus adaptés à leur réalité.

Synthèse partie 3

Cette troisième partie expose les résultats issus des deux années d'enquête auprès des Vignerons de Buzet. La sous-partie 3.1. présente les cinq principales thématiques ressorties de la subjectivité des viticulteurs déterminant le rapport des viticulteurs à la transition agroécologique.

La première thématique identifiée traite du rapport des viticulteurs de Buzet à l'innovation, mettant en avant les différentes dynamiques observées, tout en insistant sur les facteurs limitants. L'âge, à l'inverse des idées reçues, n'en fait pas partie. En plus du raisonnement coût-bénéfice, les adhérents souhaitent saisir le sens des nouvelles pratiques proposées par la cave.

La seconde thématique traite des représentations du métier de viticulteur et d'agriculteur et constate son évolution intergénérationnelle. Nous y interrogeons d'ailleurs le statut de viticulteur en parallèle de celui d'agriculteur. Les transformations du métier tiennent surtout à l'irruption de l'*agribashing*, à une diminution de la valeur associée au travail au profit de la famille et des loisirs, ou encore à la place de la femme sur l'exploitation.

La troisième thématique a trait à l'esthétisme agricole (ou les critères du « beau »), en se centrant principalement sur la propreté des parcelles de vigne, si chère aux viticulteurs. Les témoignages opposent une approche chimique à celle de la mécanisation, en prenant le cas du désherbage.

La quatrième thématique correspond aux visions des enquêtés quant à l'agriculture biologique. Nous y montrons que les oppositions recueillies tiennent parfois à des idées reçues et des contre-exemples historiques. Une nouvelle vague de viticulteurs convertis au bio nous fait part de leur pragmatisme.

La cinquième thématique en appelle aux rapports à la nature, à la biodiversité et aux conséquences du changement climatique, en insistant sur les observations des viticulteurs. Les enquêtés y témoignent d'une reconnaissance de l'augmentation des occurrences et de l'intensité des aléas climatiques.

La sous-partie 3.2. synthétise les principaux freins et leviers au changement de pratiques agricoles à Buzet, notamment dans le cas de la conversion à l'AB (cf. table n° 1). Elle propose aussi des freins et leviers secondaires. La sous-partie 3.3. s'adonne à redéfinir l'identité collective des viticulteurs de Buzet, et à caractériser leur expérience sociale de la transition agroécologique. Les participants à cette dernière partie de l'enquête se positionnent avec un système de valeurs régi par l'ouverture proactive au changement, traduisant une identité cohérente : pionnière, coopérativiste, et innovatrice. Enfin, l'expérience sociale de la transition agroécologique vécue par les viticulteurs de Buzet est principalement portée par la logique d'action d'appartenance et la logique d'action stratégique. L'écoresponsabilité serait la moins déterminante au moment de penser le changement de pratiques.

4. Quelles conclusions peut-on tirer de ces deux années auprès des Vignerons de Buzet ?

4.1. Réussir le changement de pratiques agricoles. Comment dépasser les incohérences ?

Réussir le changement passe d'abord par l'identification des résistances à ce dernier (ou encore des freins), ce que nous avons fait dans la partie 3.2. Toutefois, la réussite dépend aussi de la mise en cohérence entre les représentations subjectives et les pratiques. Comme nous l'avons évoqué en fin de partie précédente, les viticulteurs de Buzet engagés dans la transition agroécologique vivent plusieurs tensions associées à des incohérences ou de contradictions dans leur rapport au réel. En nous appuyant sur l'approche de leur expérience sociale, nos observations, et les échanges avec la gouvernance de la cave, nous pouvons situer ces tensions à trois niveaux différents :

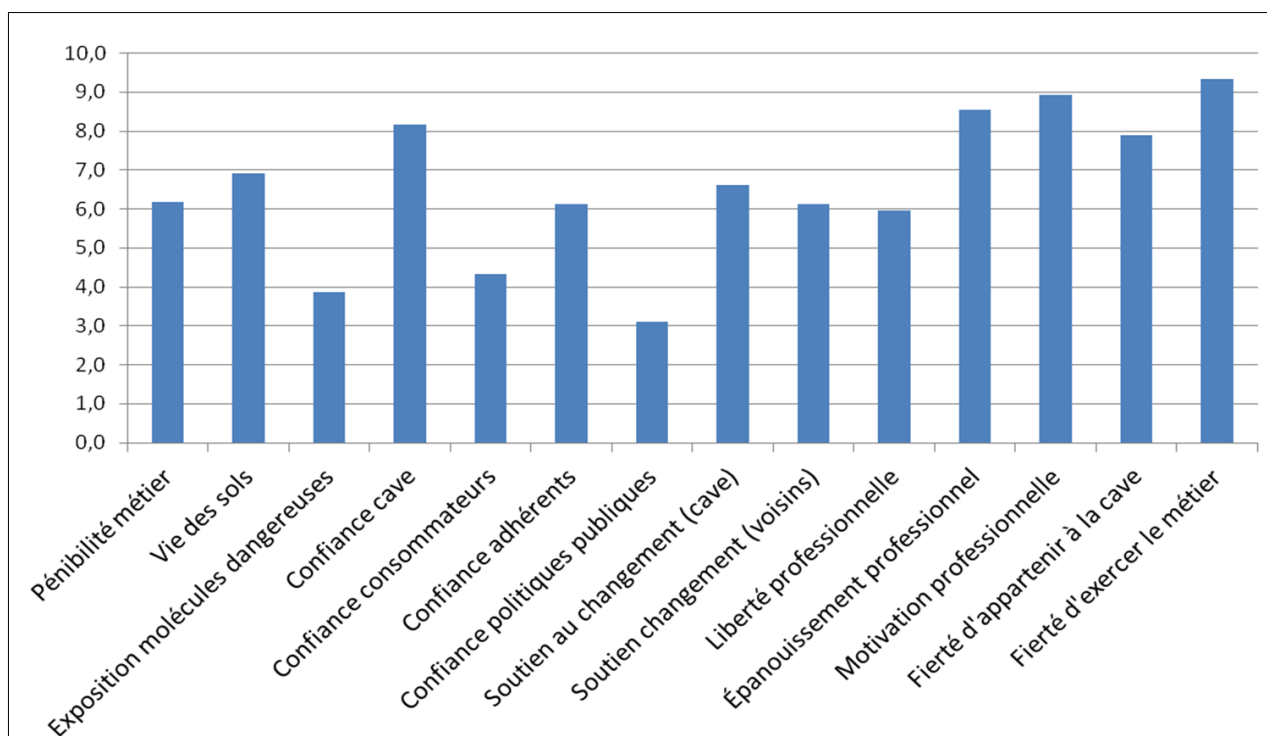
1. Les tensions entre la logique d'appartenance et la logique stratégique :

- Les adhérents enquêtés se montrent tiraillés d'un côté par la volonté de conserver leur patrimoine personnel et familial (capital économique, capital foncier, capital immobilier...), et d'un autre côté par la nécessité de maintenir ou de contribuer au patrimoine collectif de la cave coopérative. Cette tension se traduit chez certains adhérents par une identification parfois restreinte envers la cave, au bénéfice d'une action utilitariste autocentrée. Tirée à l'extrême, elle équivaut à la posture où l'adhérent se suffit du statut d'apporteur de raisins, utilisant les services rendus par la cave de manière ponctuelle sans s'investir davantage, et donc sans autre réciprocité qu'un rapport clientéliste. En résumé, cette tension naît de l'opposition entre le coopérativisme prônant l'intérêt collectif, et l'individualisme.
- Un autre tiraillement plus subtil semble s'établir chez les adhérents les plus engagés dans la coopérative, entre d'une part le souhait de participer à la prise de décision, sans vraiment s'investir dans les débats (avec peu ou pas de prise de position) ni dans les activités stratégiques de la cave. Cette tension se traduirait par une conduite cherchant à faire bonne figure en conformité avec les autres, sans toutefois exprimer librement sa pensée par peur de voir son image personnelle se dégrader, ou encore de se faire exclure de la gouvernance.
- À une échelle encore plus restreinte, plusieurs adhérents nous ont fait part des conflits rencontrés au niveau familial. De fait, certains évoquent une tension entre le désir d'innovation porté par les jeunes repreneurs face à la critique des anciens, notamment celle du patriarche. Cela fait écho aux divergences dans les représentations du métier (cf. 3.1.2.), ou encore au décalage entre décisionnaire et chef d'exploitation (cf. 2.3 et 3.1.1.).

2. Les tensions entre la logique stratégique et la logique d'écoresponsabilité :

- Pour les plus engagés dans la transition, une tension naît du souhait de vouloir être exemplaire (en se positionnant parfois comme des pionniers), tout en minimisant les prises de risque associées aux changements de pratique. On retombe par là sur une conduite où l'on cherche à maximiser le rapport bénéfices/risques, contre une approche réellement pionnière et engagée où l'on est prêt à prendre des risques en faveur de l'intérêt du collectif.
- Le mode de production moderne voué au productivisme et prônant la course aux volumes bute contre des injonctions sociétales à l'écologisation des pratiques et le changement de voie entrepris progressivement à Buzet. Cette opposition des représentations quant à la finalité du métier amène à des tiraillements encore bien présents chez les adhérents.
- Bien que les viticulteurs enquêtés aimeraient contribuer au mieux à l'élan d'écologisation, ils ne s'identifient que trop peu aux enjeux environnementaux nationaux et globaux (l'universalisme étant la valeur considérée comme la moins importante). Bien que les viticulteurs estiment être suffisamment impliqués dans l'agroécologie, ils constatent paradoxalement que la vie de leurs sols n'est pas encore optimale (ils la notent à 6,9/10). En outre, malgré leurs efforts les adhérents enquêtés se sentent encore exposés aux molécules dangereuses, à 3,8/10 (cf. figure ci-dessous).

Figure n° 17 : Moyennes des notes attribuées par les viticulteurs de Buzet à certaines variables sélectionnées lors des entretiens individuels et les focus groups



3. Tensions entre la logique d'écoresponsabilité et la logique d'appartenance :

- Un premier tiraillement résulte de l'opposition entre la conviction d'être engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement, et paradoxalement de se sentir stigmatisés par l'opinion publique et les grands médias (voire par le voisinage local). Être persuadé de participer à l'avènement d'une agriculture durable, mais ressentir en même temps un manque de reconnaissance de la part de la société, expliquerait aussi les faibles notes attribuées à la confiance vis-à-vis des consommateurs (4.3/10) et des politiques (3,1/10).
- Une autre tension provient de la difficulté d'oser la rupture avec les pratiques héritées de la modernisation de l'agriculture. Certains adhérents se justifient par un manque de temps, de personnels (main-d'œuvre) et de moyens financiers pour pouvoir aller plus loin dans la transition agroécologique. De plus, d'après plusieurs témoignages avec des acteurs du territoire (n° 1, 3 et 4), les grands groupes fournisseurs de produits phytosanitaires seraient encore majoritairement tournés vers le conventionnel, incarnant pour l'instant la normalité.
- Bien que les adhérents enquêtés témoignent d'une confiance élevée en la cave, ils relèvent une incohérence entre l'engagement historique dans la 3^e voie de la cave (développement durable, HVE, agriculture raisonnée et de conservation) et l'accélération soudaine dans l'AB. Bien qu'il y ait une acceptation progressive de la nécessité de faire du bio, malgré les incohérences techniques et agronomiques pointées à court terme, plusieurs adhérents attendent d'en voir la viabilité économique et éventuellement la cohérence socio-environnementale à moyen et long termes.

D'autres incohérences tiennent aux décalages observés entre, d'une part les valeurs défendues par les participants aux *focus groups* (cf. 3.3.1.), et d'autre part les comportements et les actes posés.

Dans l'idéal, les participants aux *focus groups* s'affirment en réels innovateurs. En effet, ils se déclarent autonomes, mais prennent en réalité peu d'initiatives (hormis celles incitées par la cave). Très peu d'adhérents se démarquent en étant force de proposition ; ils se disent avoir besoin de stimulation tout en refusant d'être brusqués ; prônent la bienveillance alors qu'ils se méfient des autres adhérents. Plusieurs relations interpersonnelles et comportements observés ont été teintés d'utilitarisme ou de conflit. D'ailleurs, le personnel du service vigne a confirmé cette absence de bienveillance que les adhérents témoignent vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur propre bien-être.

Si la sécurité est la valeur classée en cinquième place (cf. 3.3.1.), leurs comportements montrent l'inverse puisqu'ils cherchent très souvent à être rassurés et accompagnés dans leur choix. Malgré un conformisme notable des adhérents aux politiques de la cave, ces derniers classent la conformité en avant-dernière valeur. Concernant l'universalisme qui est défini par S. Schwartz comme « la compréhension, la tolérance et le respect du bien-être de tous et de la nature » et qui « s'adresse

prioritairement aux non-membres du groupe de référence (exogroupe)», les viticulteurs enquêtés placent cette valeur en dernier.

La force motrice agroécologique à Buzet provenant principalement de la cave et se faisant de manière descendante, on comprend alors l'immobilisme de certains adhérents comme la traduction de l'intégration de ce rapport paternaliste. Une majorité des témoignages des adhérents témoigne d'une intégration maîtrisée du discours de la cave, sans qu'il y ait forcément une réelle conviction personnelle. De plus, les innovations agroécologiques proposées par la cave sont adoptées sans qu'il y ait forcément un débat ou une prise de conscience systématique de la dimension environnementale. Ainsi, à l'instar de voyageurs en pensions complètes, les viticulteurs les plus passifs n'auraient plus qu'à se laisser porter par les directives afin de transiter docilement vers le l'avenir.

Les tensions et les décalages relevés s'établissent donc principalement entre la subjectivité des adhérents et leurs pratiques. Il est essentiel d'en faire acte, de savoir qu'elles existent, sans forcément les juger. Toutefois, il ne faut pas en rester là en considérant ces décalages entre le déclaratif et l'effectif comme une tare, mais plutôt imaginer comment s'en saisir afin de sortir par le haut.

Lorsqu'on dépasse les constats de ces décalages, on se rend compte qu'il y a des choses optimistes et très subjectives dans ce que les adhérents nous disent (notamment leur envie de changer, leur goût de l'essai, la confiance vis-à-vis de la cave...), et qu'il faut en tenir compte. En effet, s'il y a des récits collectifs qui vont dans le sens de ce qu'ils pensent ou disent, ça aura davantage de chances de se réaliser. C'est-à-dire que si l'on souhaite changer positivement une situation ou des pratiques, il est nécessaire de cerner les représentations actuelles existantes et d'essayer d'amener des orientations qui rentreraient en résonance avec cette partie d'eux-mêmes. Autrement dit, les éléments que nous avons repérés peuvent servir comme complément de connaissance (en plus de la connaissance des adhérents en interne), afin de prendre les meilleures décisions et d'optimiser leurs chances de réussite.

En ce sens et en plus des leviers aux changements de pratiques identifiés (cf. 3.2.), nous avons tenu à formuler quelques préconisations en vue d'aider les viticulteurs à dépasser certaines de ces tensions et incohérences :

Propositions :

- Mettre les adhérents face à leurs contradictions (sous forme caricaturale, avec humour : projet de bande dessinée), afin de les inviter à se positionner, voire à se prendre en main.
- Véhiculer une image positive des adhérents vers le consommateur, les mettre en scène (sans folklorisation) afin de revaloriser leur image et de traduire l'identité humaine de Buzet.
 - On pourrait imaginer une valorisation de l'investissement personnel des adhérents à travers une rétribution immatérielle (basée sur la reconnaissance des efforts réalisés).
 - Récompenser les plus investis dans la transition agroécologique : émulation par l'exemplarité (organisations d'évènements paraprofessionnels conviviaux, sorties viticoles...).
- Continuer l'accompagnement des adhérents par des groupes hétérogènes en âge, pour s'assurer de la meilleure interconnaissance possible, mais avancer parallèlement par groupe homogène de niveau en fonction du degré d'autonomie et/ou d'implication dans la cave.
 - Étudier la faisabilité et la volonté de mise en place d'un parrainage des nouveaux adhérents par les doyens et les anciens adhérents.
 - Maintenir quelques activités ciblées par âge si besoin (ex. des débats du groupe « jeunes »).
 - Inclure les femmes des adhérents dans les discussions concernant l'exploitation et la coopérative en vue d'une modération des propos et d'une approche moins égocentrée.
- Témoigner d'un engagement fort pour les adhérents : label biofrançais équitable ?
- « Réchauffer » les relations « froides » (où la distance et l'hypocrisie transparaissent) en régénérant une forme de convivialité entre adhérents, et avec les salariés de la cave : notamment lors d'évènements comme les dégustations.
 - Saisir l'opportunité du contexte conjoncturel, traduit par le manque de contacts sociaux et la demande en socialisation collective afin de retisser du lien.
- Continuer des ateliers collectifs avec d'autres sociologues/médiateurs extérieurs et/ou avec Vertigo Lab. Imaginer des événements de connaissance mutuelle cave-adhérents.
 - Envisager du coaching vigneron extérieur à la demande des adhérents. (Penser à une cellule départementale « SOS agriculteurs à bout de souffle »).
 - Investiguer les CUMA qui représentent des lieux d'échanges incontournables.
- Généraliser l'enquête sur le système de valeur de S. Schwartz auprès de l'ensemble des adhérents afin de comprendre, voire de segmenter les identités individuelles.

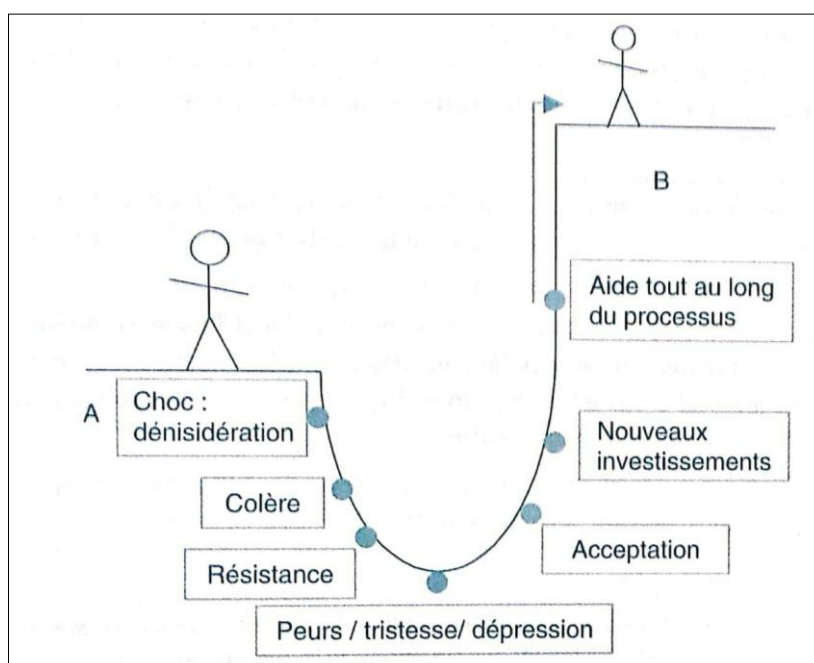
Pour aller plus loin, les travaux récents et interdisciplinaires qui abordent l'agroécologie prônent le dépassement du paradigme individualiste par un paradigme basé sur l'interaction et l'intégration (cf. annexe n° 6). Cela se rapproche d'ailleurs du passage du logiciel du « Moi-je », à celui du « Nous » comme l'indique Emmanuel Lemieux :

Le progrès nous a apporté l'individualisme, or celui-ci est ambivalent. Il a, sans doute, affirmé le sens de la responsabilité, mais en même temps, il a déclenché le retour sur soi, et même le repli. Toute métamorphose de société paraît difficile, estime Edgar Morin. L'individu-sujet détient deux logiciels, celui du « Moi-je » et celui du « Nous ». Le Moi-je est vital pour se nourrir, se défendre, se développer. Le logiciel du Nous inscrit le Je dans une relation d'amour ou de communauté au sein de sa famille, de sa patrie, de son appartenance religieuse, de son parti. Notre civilisation a surdéveloppé le logiciel individualiste, mais le second dort : à nous de le réveiller⁹¹.

Car, c'est bien de cela dont il s'agit à nouveau à Buzet : transcender les difficultés professionnelles du « Moi-je » individualiste par la force du collectif, notamment du « Nous » coopérativiste.

Par ailleurs, le changement de pratiques agricoles induit l'abandon d'anciennes pratiques. L'approche par le processus de deuil pourrait aider les adhérents qui sont encore enfermés dans une posture de choc, de déni, de colère, de peur ou de résistance, à passer le cap vers l'acceptation, avant de s'investir à nouveau, tout en étant accompagné dans de nouvelles pratiques (cf. figure ci-dessous).

Figure n° 18 : Processus de deuil schématisé par Christine Marsan en reprenant les travaux d'Elisabeth Kübler-Ross



Source : Christine Marsan, *Réussir le changement. Comment sortir des blocages individuels et collectifs ?* De Boeck, Bruxelles, 2008, p. 127

⁹¹ Préface d'Emmanuel Lemieux in MORIN Edgar, *Écologiser l'homme, op. cit.*, p. 14.

4.2. Les points forts et positifs de cette enquête et les efforts à poursuivre

Bien que les limitations temporelles, matérielles, ou encore celles liées au contexte sanitaire ne nous aient pas toujours permis de concrétiser l'ensemble de nos projets, il serait dommage de finir ce rapport sans mettre en avant certaines actions et réflexions positives que nous avons pu porter pendant ces deux années d'enquête. Ainsi nous évoquerons plusieurs éléments qui pourraient servir à la continuité et à la complémentarité de cette recherche.

Une question que nous avons creusée avec une partie des enquêtés et sur laquelle nous souhaitons revenir a trait à l'utopie, puisqu'elle concerne le vignoble idéal selon les viticulteurs de Buzet. Même si certains adhérents se sont parfois montrés défaitistes face à la lenteur d'évolution du cadre légal de l'AOC (et de l'INAO) régissant les pratiques autorisées au sein du vignoble de Buzet, d'autres entretiennent un espoir de changement où l'utopie se rapprocherait de la réalité. La résilience fait par exemple partie de cette utopie réaliste :

C'est un peu notre travail sur le vignoble New Age. C'est d'avoir un vignoble résilient, c'est d'arriver à ce que la vigne trouve un équilibre qui s'établit sur un sol vivant, et que les échanges avec la plante lui permettent d'être beaucoup plus résistante vis-à-vis des bioagresseurs et justement ce qui serait idéal, ce serait d'y arriver par cette voie. (viti 2)

Dans ce vignoble idéal, plusieurs possibilités nous ont été formulées concernant de futures pratiques à développer à l'échelle des parcelles des adhérents. De la plus récurrente à la moins demandée :

- Autorisation de planter des cépages résistants à la maladie et/ou à la sécheresse.
- Autorisation de nouvelles techniques de taille et de tonte mécanique :
 - Taille rase de précision au cordon/robot de tonte.
- Recours aux produits biostimulants.
- Développement d'une agroforesterie viable économiquement.
- Plantation de vigne en franc de pied.

Mais les espoirs des adhérents de Buzet concernant l'avenir tiennent aussi plus concrètement aux pratiques déjà mises en place, ainsi qu'aux avancées réalisées et aux projets en cours portés par la coopérative. Les extraits d'entretiens vidéo vont d'ailleurs dans ce sens : « L'espoir il fait que ces derniers temps, et notamment avec la crise qui j'espère est derrière nous, on a vu que les gens s'intéressaient quand même à la nature, à son avenir, donc ça, je pense que c'est la bonne voie qu'on prend ici à Buzet et je ne pense pas qu'on se trompe en fait » (viti. 7, entretien vidéo) ; « ce n'est pas un label qu'on achète ni un logo. On achète une réalité, et cette réalité derrière c'est nous ! On met les choses en place pour pouvoir offrir un bon produit, pour qu'on travaille bien : que ce soit social, environnemental, économique, que ça fonctionne. » (compagne viti. 4, entretien vidéo) ; « notre

structure est très dynamique et je suis content de voir des jeunes arriver dans le giron de notre coopérative. On met en place des nouvelles choses, récemment avec l'acquisition de la société Rigal. Je suis témoin de nombreuses paroles positives et motivées. » (viti. 2, entretien vidéo) ; « ce qui me donne de l'espoir c'est l'achat qu'ont fait les Vignerons de Buzet, et ça, ça me donne de l'espoir à moi jeune viticulteur » (viti. 37).

Si les adhérents font preuve d'une capacité à penser positivement l'avenir, ils ne se sentent pas moins déconnectés du socle historique solide et atypique sur lequel repose leur aventure collective. Car c'est aussi dans leurs racines qu'ils puisent l'énergie nécessaire à la transition. En effet, les Vignerons de Buzet ont racheté le château de Buzet en 2018, ce qui veut dire que chaque adhérent en est copropriétaire. Lors des visites du parc du château organisées par la cave au mois de mars 2021, ce sont 65 personnes (surtout des adhérents) qui ont participé à cette redécouverte de leur patrimoine. Un autre élément positif incontestable est la volonté des 55 viticulteurs, vigneron et salariés de Buzet d'avoir participé volontairement à cette enquête. Ils sont plus d'une vingtaine à avoir participé aux *focus groups*. Plusieurs des participants ont d'ailleurs manifesté le souhait de poursuivre l'interaction de groupe en organisant de nouvelles séances. De plus, une douzaine se sont même prêtés à l'entretien vidéo, en souhaitant communiquer à propos de leurs pratiques de manière transparente et avec fierté.

Enfin, si l'on avait à résumer les points forts et positifs suite à ces deux années d'enquête ils relèveraient d'abord de l'interconnaissance : entre le chercheur et les viticulteurs, mais également entre certains adhérents, et aussi entre salariés de la cave et adhérents. Ensuite on pourrait constater qu'une dynamique s'est coétablie et mérite d'être entretenue. Nous sommes convaincus qu'elle continuera dans la synergie (cf. 1.3.) entre le bureau d'étude Vertigo Lab, le projet LIFT, et pourquoi pas d'autres chercheurs universitaires en plus des historiens et sociologues de UPPA.

En ce qui concerne notre enquête, nous reconnaissons avoir centré nos forces sur les adhérents les plus enclins au changement afin de trouver avec eux les meilleures manières de rallier les plus résistants. Toutefois, afin d'activer les leviers identifiés, une nouvelle approche pensée par les *nudges* pourrait avoir sa pertinence dans une future recherche socio-économico-psychologique à Buzet.

En effet, suite à une présentation des *nudges* à Buzet le 12 mai 2021 animée par Éric Giraud Héraud et Yann Raineau de l'ISVV et de l'Université de Bordeaux, nous avons interrogé leur pertinence à Buzet. Ensemble avec les techniciennes vignes, nous avons jugé opportun d'axer les éventuels *nudges* à Buzet sur l'ouverture des adhérents, et cela à deux niveaux. Le premier concerne l'ouverture d'esprit des viticulteurs vis-à-vis des pratiques agroécologiques (l'esprit innovant). Le second niveau renvoie à l'ouverture des adhérents aux autres (l'esprit coopératif).

Nous avons d'abord pensé pouvoir tourner certains de ces indicateurs en questions à poser directement aux concerné.e.s, quitte à les fondre dans un guide d'entretien ou un autre questionnaire (cf. annexe n° 7). Toutefois, nous en sommes arrivés au constat que les répondants pourraient très vite se sentir jugés, catalogués, et *in fine* enfermés. Si l'on garde cette distinction entre ouverture aux pratiques agroécologiques et ouverture aux autres, la seconde est celle pour laquelle on dispose de moins de données. En effet, le service vigne possède déjà les informations concernant la majorité des indicateurs proposés (pourcentage de la surface avec des couverts végétaux, nombre de produits verts et jaunes utilisés, nombre de participation aux démonstrations de matériels...). Ainsi, l'implication dans le collectif (l'ouverture à l'autre) est vraiment celle qui mériterait d'être creusée.

L'idée n'est bien sûr ni de tromper, ni de scléroser davantage les plus figés, mais bien de trouver une manière de donner envie à l'ensemble des adhérents, ou du moins à la plus grande partie possible, de se sentir concernée par le cours de l'Histoire de Buzet (qui s'écrit au présent). La technicienne avec laquelle nous nous sommes le plus entretenus à ce sujet proposait de renforcer la communication autour des évènements conviviaux comme les millésimades (qui se concluent avec un grand repas partagé), puis d'en faire un retour commenté et en image à l'ensemble des adhérents en insistant sur la qualité des échanges, l'entretien du lien et de la bonne ambiance de groupe, tout en proposant des inscriptions en fin de message : « Serez-vous de la partie l'année prochaine ? » « Pouvons-nous compter sur vous ? »... Quelles que soient les méthodes utilisées dans l'avenir, elles se devront d'être stimulantes, cohérentes et émulatives, avec un impact positif afin de toucher et d'entraîner les viticulteurs à s'aider finalement eux-mêmes, en prenant leur destin collectif en main.

Synthèse partie 4

Cette quatrième et dernière partie se veut conclusive, dans une position d'ouverture positive et optimiste suite aux deux années de recherches effectuées auprès des Vignerons de Buzet.

Un premier temps invite à dépasser les incohérences et les tensions vécues par les viticulteurs afin de réussir le changement de pratiques agricoles. Ces tensions naissent principalement de tiraillements associés aux finalités ou orientations différentes de l'action. Ces tensions se situent à l'interstice entre les trois principales logiques d'action que nous retrouvons dans l'expérience que les adhérents de Buzet font de la transition agroécologique.

Pour n'en citer que trois, entre la logique d'action d'appartenance et la stratégique, une tension naît de l'opposition entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif dans ce qui a trait au maintien du capital. On pourrait la reformuler comme l'opposition entre la tendance à se laisser porter par la cave et celle du refus de pleinement jouer le jeu. L'utilitarisme et le court-termisme en seraient les principales causes. Entre la stratégie et l'écoresponsabilité, évoquons la tension s'établissant entre l'élan à responsabiliser ses pratiques et la volonté de réduire la prise de risque associée au changement de pratiques. Elle se traduit encore par la recherche de maximisation du rapport bénéfices-risques. Entre la logique d'action d'écoresponsabilité et celle d'appartenance, une tension tient pour les viticulteurs au fait d'être persuadés qu'ils sont engagés pour l'environnement, sans qu'il y ait pour autant une reconnaissance sociale de leurs efforts.

Ensuite, nous avons formulé plusieurs propositions afin de réduire ou de mieux dépasser les tensions que nous avons identifiées. Nous proposons par exemple des manières douces de mettre les adhérents face à leurs contradictions, des pistes de continuation dans l'accompagnement, ou encore de véhiculer une image positive des exploitants vers l'extérieur.

Enfin, un dernier temps reprend les points forts et positifs de cette enquête, ainsi que les efforts à poursuivre. Nous y incluons l'identification des zones d'espoir pour l'avenir et la description du vignoble idéal selon les enquêtés. Pour eux, ce vignoble serait composé de cépages résistants à la maladie et/ou à la sécheresse, et ils auraient le droit d'y mécaniser la taille de la vigne, ou encore d'utiliser des produits biostimulants. Leurs espoirs tiennent aux projets de la cave, et aux nouvelles dynamiques agronomiques et humaines portées par les plus jeunes adhérents.

Notre note finale se compose également d'espoirs, à travers une éventuelle poursuite de cette recherche par la mise en place des *nudges* à Buzet, la synergie avec les différents acteurs du territoire et notamment le monde associatif, mais aussi de futurs partenariats scientifiques interdisciplinaires autour des problématiques agroécologiques.

Conclusion

Nous reconnaissons que cette étude arrive à un moment de l'histoire de l'humanité où cette dernière butte contre plusieurs limites matérielles. L'appel gouvernemental et international à la transition écologique se veut une réponse au développement effréné en vigueur depuis la moitié du XX^e siècle. Nos activités ne peuvent plus se passer d'une conscience de la finitude inexorable des ressources, voire d'une réflexion sur les alternatives possibles. Et c'est justement ce que fait la cave de Buzet à son échelle (cf. synthèse 1).

Comprendre la manière dont les viticulteurs de Buzet vivent les changements induits par la transition agroécologique, nous aura amené à sonder leur subjectivité, en saisissant ce qui participe à la remise en question de leurs pratiques. Nous avons mis en évidence que leur rapport à l'innovation, et les représentations qu'ils en ont déterminent leur capacité à changer. C'est particulièrement vrai dans les visions de l'agriculture biologique qui départagent de rares convaincus, d'une majorité de sceptiques. De même, les canons esthétiques associés aux parcelles de vigne, ou les normes définissant ce que devrait être (ou « a toujours été ») le métier de viticulteur sont bousculés par l'écologisation de l'agriculture. (cf. synthèse 2 et 3).

Bien qu'il existe de nombreux freins aux changements de paradigme et plus concrètement des pratiques agricoles, nous avons pu mettre en évidence, ensemble avec les adhérents de la cave, les leviers existants et sur lesquels il serait judicieux de jouer collectivement. Loin de s'agir d'une mécanique implacable, certaines asymétries existantes entre les freins et les leviers que l'on retrouve dans la psychologie et l'expérience des viticulteurs, semblent pouvoir être contrebalancées. À titre d'exemple, aux visions et pratiques héritées du paradigme moderniste, vantant le productivisme et le développement des exploitations à tout prix, certains viticulteurs commencent à adopter un comportement axé sur la baisse et la valorisation de leur activité. Face à l'« effort de trop » que représente la conversion bio, certains adhérents, même s'ils sont en fin de carrière, trouvent l'énergie de s'engager dans ce qui devient l'« effort du moment ». Le manque de confiance recueilli à plusieurs égards trouve son pendant dans les nouvelles dynamiques de groupe et projets de la cave.

Les enjeux de la transition agroécologique et la nécessité de changer de pratiques sont globalement intégrés parmi des adhérents de Buzet, habitués à se remettre en question. Leur volonté à se prêter comme objet d'étude dans plusieurs recherches simultanément démontre aussi une participation à la transformation de l'histoire collective. Les Vignerons de Buzet semblent être bien partis pour prendre en main leur destinée, à condition peut-être, qu'on continue à leur en donner l'occasion, le temps, les moyens, tout en leur faisant confiance.

Bibliographie

- Arnauld de Sartre Xavier, Castro Monica, Dufour Simon et Oszwald Johan (dirs.), *Political ecology des services écosystémiques*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2014, 288 p.
- Barraud-Didier Valérie, Henninger Marie-Christine et Anzalone Guilhem, « La distanciation de la relation adhérent-coopérative en France », *Études rurales* [En ligne], 190, 2012, mis en ligne le 09 janvier 2015, consulté le 17 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/9700> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.9700>
- Bauman Zygmunt, *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Rodez, Le Rouergue/Chambon, 2004, 191 p.
- Bourg Dominique, *L'homme artificiel*, 1996, in Larrère Catherine et Raphaël, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 1997, 355 p.
- Bretagnolle Vincent (coord) et coll., *ECOBIOSE : le rôle de la biodiversité dans les socio-écosystèmes de Nouvelle-Aquitaine*, Rapport de synthèse, Chizé & Bordeaux. CNRS, 2020, 378 p.
- Brunel Sylvie, *Plaidoyer pour nos agriculteurs. Il faudra demain nourrir le monde...*, Libella, Paris, 2017 126 p.
- Buton Fabrice, Fontayne Paul et Heuzé Jean-Philippe, « La cohésion des groupes sportifs : évolutions conceptuelles, mesures et relations avec la performance », *De Boeck Supérieur, Movement & Sport Sciences*, 2006/3, n° 59, p. 9-45
- Candau Jacqueline, Gachiteguy Adrien, Fourquet François et Jauréguiberry Francis, *Innovation et résistance au développement. La filière du lait de brebis au Pays Basque (Hasparren et Baigorri)*, CNRS - Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1989, 112 p.
- Caquet Thierry, Gascuel Chantal et Michele Tixier-Boichard, coord., *Agroécologie. Des recherches pour la transition des filières et des territoires*. Éditions Quae, Versailles, 2020, 102 p.
- Chomsky Noam, *Profit over people, Seven stories*, 1999, 175 p.
- Compagnone Claude, « Les viticulteurs bourguignons et le respect de l'environnement. Réseaux de dialogues professionnels et dynamiques de changement », *Revue française de sociologie*, 2014/2, vol. 55, 2014, p. 319-358.
- Courroux Pierre, Jalabert Laurent et Le Bras Stéphane, *Les Vignerons de Buzet, une aventure collective*, Cairn, Morlaàs, 2021, 143 p.

- Cuya Gavilano Alvaro Andrés, *Contribution à une détermination de la valeur perçue de l'offre biologique par la mesure du consentement à payer : une application au cas du vin. Gestion et management*, thèse de doctorat, sciences de gestion, Université de Bordeaux, 2018, 323 p.
- Doré Thierry et Bellon Stéphane, *Les mondes de l'agroécologie*, Éditions Quæ, Versailles, 2019, 179 p.
- Dubet François, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994, 272 p.
- Dubet François, *L'expérience sociologique*, Paris, La Découverte, 2007, 118 p.
- Fassier-Boulangier Sylvaine, « Les mutations de la filière viticole en France », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 54/1-2 | 2014, mis en ligne le 18 octobre 2014, consulté le 06 décembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rge/5165> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rge.5165>.
- Faure Guy, Chiffolleau Yuna, Goulet Frédéric, Temple Ludovic et Touzard Jean-Marc, *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*, Versailles, Quæ, 2018, 259 p.
- Flichy Patrice, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation*. Paris, La Découverte, 1995, 250 p.
- Géniaux Ghislain, Latruffe Laure, Lepoutre Jerome, Mzoughi Naoufel, Napoleone Claude *et al.*. *Les déterminants de la conversion à l'agriculture biologique : une revue de la littérature économique*, [Rapport de recherche] auto-saisine, 2010, 47 p.
- Giddens Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 156.
- Goulet Frédéric et Vinck Dominique, « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement », *Revue française de sociologie*, 53-2, 2012, p. 195-224.
- Hubert Bernard et Couvet Denis (dirs.), *La transition agroécologique. Quelles perspectives en France et ailleurs dans le monde ?* Tome 1, Presses des MINES-TRANSVALOR, Paris, 2021, 259 p.
- Jauréguiberry Francis, « L'usage du téléphone portable comme expérience sociale. », *Réseaux*, volume 15, n° 82-83, 1997, Usages de la téléphonie, p.156, disponible en ligne à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1997_num_15_82_3061 [consulté le 11 avril 2018].
- Jauréguiberry Francis, *Les branchés du portable*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003, 195 p.
- Jauréguiberry Francis, Hypermodernité et manipulation de soi in Nicole Aubert. *L'individu hypermoderne*, Érès, 2004, p. 155-168.
- Jouzel Jean-Noël, *Pesticides, Comment ignorer ce que l'on sait*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2019, 262 p.

- Lamine Claire, *La fabrique sociale de l'écologisation de l'agriculture*, Les Éditions La Discussion, Marseille, 2 017 225 p.
- Marsan Christine, *Réussir le changement. Comment sortir des blocages individuels et collectifs ?* De Boeck, Bruxelles, 2008, 290 p.
- Morin Edgar, *Écologiser l'homme*, Paris, Lemieux, 2016, 133 p.
- Rubens Lolita, *Être engagé, informé ou hypocrite : Quels leviers pour favoriser les comportements pro-environnementaux ?* Paris, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, thèse de doctorat en psychologie, 2011, 262 p.
- Sainte-Beuve Jasmin. *Étude des déterminants de conversion à l'agriculture biologique et production de références économiques*, 2010, 136 p. hal-01462587
- Tardieu Vincent, *Vive l'agrorévolution française !* Paris, Belin, 2012, 453 p.
- Villain Milo, *Les défenseurs de l'océan Atlantique : des écologistes sans frontières*, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, thèse de doctorat en sociologie, 2019, 460 p.
- Villain Milo, « Regards locaux sur la filière d'huile de palme costaricaine : les plantations de palmiers à huile dans la région Sud-Pacifique du Costa-Rica et leurs enjeux socio-économico-environnementaux », *Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance*, ID : 10 670/1.c89hno

Sitographie

Alioze :

www.alioze.com/chiffres-vin-spiritueux

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) :

www.cnrtl.fr

Coopératives agricoles :

www.lacooperationagricole.coop

Eco3Vic :

www.groupe-esa.com/evenement/eco3vic-ecoconception-collective-pour-lacompagnement-au-changement-de-pratiques-en-viticulture/

FranceAgriMer :

www.franceagrimer.fr

GIEC, Atlas interactif du GIEC :

<https://interactive-atlas.ipcc.ch/>

Institut national de la statistique et des études économiques :

www.insee.fr/fr/statistiques

Institut de santé et de recherche en économie de la santé (IRDES) :

www.irdes.fr/documentation/syntheses-et-dossiers-bibliographiques

Interbio :

<https://interbionouvelleaquitaine.com/>

Présentation du LIT :

<https://www.modernisation.gouv.fr/diffuser-linnovation-publique/les-laboratoires-dinnovation-territoriale/quest-ce-quun-laboratoire>

Présentation du LIFT :

<https://www.lift-h2020.eu/>

Parlons ferme :

www.parlonsferme.fr/

Pays d'Albret :

<https://albret-tourisme.com/decouvrir/histoire-et-patrimoine.html>

Site du bureau d'étude Vertigo Lab :

<https://vertigolab.eu/>

Liste des figures et tableaux

Figure n° 1 : Les différentes dimensions de l'agroécologie (pratique, mouvement social, scientifique) d'après Wezel <i>et al.</i> , 2009.	p. 11
Figure n° 2 : Diagramme des activités réalisées avec les trois phases de terrain de l'enquête	p. 29
Figure n° 3 : Répartition des enquêtés par catégorie, en nombre	p. 33
Figure n° 5 : Réponses des viticulteurs de Buzet enquêtés quant à la reprise d'exploitation	p. 34
Figure n° 4 : Répartition (en %) des viticulteurs de Buzet enquêtés par tranche d'âge	p. 34
Figure n° 6 : Répartition des viticulteurs de Buzet enquêtés par état civil	p. 35
Figure n° 7 : Répartition des viticulteurs de Buzet enquêtés par niveau d'étude le plus élevé	p. 35
Figure n° 8 : Répartition des viticulteurs de Buzet enquêtés par type de culture agricole	p. 35
Figure n° 9 : Répartition des viticulteurs de Buzet rencontrés par type d'habitation	p. 36
Figure n° 10 : Photographie de cavaillons désherbés au glyphosate le 28.04.2021	p. 47
Figure n° 11 : Photographie de cavaillons désherbés mécaniquement le 28.04.2021	p. 47
Figure n° 12 : Moyenne des notes attribuées par les viticulteurs de Buzet aux variables associées à la confiance	p. 63
Table n° 1 : Synthèse symétrique des freins et leviers à l'adoption de pratiques agroécologiques à Buzet en 2021 (cas de la conversion à l'agriculture biologique)	p. 68
Figure n° 13 : Classement des 10 valeurs de S. Schwartz lors des focus groups	p. 69
Figure n° 14 : Classement des 10 valeurs de S. Schwartz par les participants aux focus groups (entre la portée individuelle et collective)	p. 70
Figure n° 15 : Classement des 10 valeurs de S. Schwartz par les participants aux focus groups (partage entre la dimension d'« ouverture » et de « fermeture » au changement)	p. 70
Figure n° 16 : schématisation de l'expérience sociale des viticulteurs de Buzet en transition agroécologique	p. 76
Figure n° 17 : Moyennes des notes attribuées par les viticulteurs de Buzet à certaines variables sélectionnées lors des entretiens individuels et les focus groups	p. 79
Figure n° 18 : Processus de deuil schématisé par Christine Marsan en reprenant les travaux d'Elisabeth Kübler-Ross	p. 83

Liste des annexes

- Annexe n° 1 : Guide d'entretien individuel 2020. Première série d'entretiens semi-directifs aux viticulteurs de la coopérative Les Vignerons de Buzet p. 95
- Annexe n° 2 : Guide d'entretien individuel janvier-avril 2021. Deuxième série d'entretiens semi-directifs aux viticulteurs de la coopérative de Buzet p. 97
- Annexe n° 3 : Questions entretien vidéo, Buzet 2021 p. 99
- Annexe n° 4 : Tableau des 10 valeurs universelles identifiées par Shalom Schwartz [emprunté à Alvaro Andrés Cuya Gavilano, 2018]. Distribué aux participants des focus groups p. 100
- Annexe n° 5 : Structure théorique des 10 valeurs de base de Schwartz [emprunté à Alvaro Andrés Cuya Gavilano, 2018] p. 101
- Annexe n° 6 : Les enjeux et paradigmes de l'agriculture conventionnelle et de l'agroécologie [Caquet, Gascuel et Tixier-Boichard, 2020] p. 102
- Annexe n° 7 : Proposition de questionnaire pour l'emploi des nudges à Buzet Sur l'ouverture d'esprit des viticulteurs et l'ouverture aux autres p. 103

Annexes

Annexe n° 1 : Guide d'entretien individuel 2020. Première série d'entretiens semi-directifs aux viticulteurs de la coopérative Les Vignerons de Buzet

Date : Nom/prénom : Enregistrement audio : oui/non (viticulteur n°)

1. Présentation et modèle agricole : Lieu de vie/type d'habitation :

Âge : Sexe : État civil : État santé : Études :

Origines autre région : Métier parents : Métier avant ou/l'agriculture :

Orientation politique : Religion :

Participation syndicat professionnel, association, groupement, interprofession, institut technique :

Temps de travail max/jour/an : Activités extra-professionnelles (sportives et autres) :

Exploitation (Histoire/Évolution/Surfacevigne/autres/fermage/emploi/rendements) :

Acquisition vigne/matériel (CUMA)/concentration/C.A./endettement/bénéfices :

Nombre d'années/de génération(s) dans la vigne : La coopérative :

Nombre de membre.s de la famille dans la vigne/l'agriculture (aide) :

Nombre frères-sœurs (activités)/(petit.s) enfant.s : Reprise de la vigne assurée :

2. Représentation du métier de viticulteur, de la vigne et du vin :

➤ Comment êtes-vous devenu viticulteur ?

Que représente la vigne pour vous ? (Que représentait-elle pour vos parents si viticulteurs ?)

Que veut dire le métier d'agriculteur/viticulteur ? Mauvais et bons côtés ? Stigmates ? Évolutions ?

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez actuellement en exerçant ce métier ?

(Quelles en sont les causes ? Pourriez-vous en identifier les responsables ?)

Selon vous, qu'est-ce qui permettrait de les résoudre/tendre vers leur résolution ?

➤ À quel(s) moment(s) et pourquoi consommez-vous du vin ?

Quelle idée avez-vous du marché de la consommation de vin en France et dans le monde ?

Quels risques voyez-vous par rapport aux évolutions de la consommation du vin ?

À quel point êtes-vous fiers/passionnés par ce que vous produisez ?

Dans quelle mesure vous sentez-vous attachés à la vigne/et à votre territoire ?

Qu'est-ce que le terroir/la nature selon vous ? Quels liens entretenez-vous avec lui/elle ?

3. Représentations et rapports à la coopérative :

- De quelle manière vous impliquez-vous au sein de la coopérative ? Niveau de participation ?
À quelles réunions assistez-vous (RIT/Réunion d'infos/AG) ? Lecture du mag/Petit Canard ?
- À quelle(s) (autres) occasion(s) vous réunissez-vous avec les viticulteurs de la coopérative ?
Quels sont les bons moments que vous avez vécu au sein de la coopérative ?
- Qu'est-ce qui vous encourage à faire partie de la coopérative des Vignerons de Buzet ?
Quelles en sont vos attentes ? Quels sont les services que vous rend la coopérative ? Dépendance.s ?
Comment pensez-vous que la coopérative soit perçue dans le domaine viticole ?
- Qu'est-ce que la coopération/l'esprit coopératif pour vous ?
À votre avis, quelles sont les valeurs originelles de la coopérative qui sont encore intactes aujourd'hui et celles qu'il faudrait au contraire réactiver ?
Qu'est-ce qui pourrait renforcer la solidarité/l'entraide selon vous ? (Y a-t-il d'autres valeurs nécessaires au maintien de la cave coopérative ?)
- Comment voyez-vous les innovations/l'ambition d'excellence portées par la cave coopérative ?
Que pensez-vous de l'achat du château de Buzet par la coopérative et du vignoble New Age ?
Que pensez-vous de la communication avec la coop. ? Le suivi technique est-il suffisant ?

4. Visions et rapports aux changements de pratiques :

- Comment vivez-vous les changements actuels dans l'agriculture/la viticulture ? Transition écologique ?
De quelle manière les conséquences du dérèglement climatique vous affectent-elles ? Maladies.... ?
À quel point la crise sanitaire vous a impacté ? Idée de l'impact sur le marché (demandes, prix) ?
- Quelle est votre opinion concernant la labellisation en Bio et le HVE pour la vigne ? Bénéfices ?
Qu'est-ce qui pourrait vous donner envie d'accéder au label AB ? Revenus/Conséquences ?
Quelles sont les risques/craintes associées à ce changement de pratiques ? Arrêt glypho ? Surcoûts ?
Quelle évolution des traitements/IFT/entretien sol/taille ? Avantage/Inc. ? Améliorations écosystème ?
- Au-delà de ces labels, que pensez-vous qu'il manque afin d'aboutir à des pratiques viticoles/agricoles plus respectueuses de l'environnement ?
Comment envisagez-vous votre avenir de viticulteur et celui de la coopérative d'ici 10-15 ans ?
Dans quelle(s) mesure(s) la coopération vous donne-t-elle de l'espoir pour l'avenir ? (Avec quelles pratiques culturales ? Évolutions sociétales ?)

(Souhaite participer à un futur débat approfondi en groupe : oui/non)

Annexe n° 2 : Guide d'entretien individuel janvier-avril 2021
Deuxième série d'entretiens semi-directifs aux viticulteurs de la coopérative de Buzet

Nom/Prénom :

Date :

Lieu :

- **Quelles améliorations/détériorations à la cave de Buzet** avez-vous constatées depuis l'année dernière (communication, vente, lien humain, innovation...) ?
Quels sont les échanges que vous avez eus entre jeunes cette année ?
Selon vous, pourquoi certains adhérents se sentent éloignés de la cave ? En opposition ?
- **Y a-t-il des formations auxquelles vous avez participé et qui vous ont plu depuis l'an passé ?** Des formations auxquelles vous souhaiteriez vous inscrire ? (Enologie, dégustation)
- Que pensez-vous des **impacts économiques et sociaux de la prolongation de la crise sanitaire**, et comment les avez-vous observés ?
- Comment qualifieriez-vous la **mentalité buzéquoise** (de vos grands-parents, de vos parents, de votre génération) ?
- **Quelles difficultés ou préoccupations vivez-vous aujourd'hui, et avec qui en discutez-vous ?** (il peut s'agir de simples témoignages sur ce que vous faites ou sur ce qu'ils font ; des échanges d'informations plus précises sur différents aspects techniques ; des demandes ou formulations de conseil sur ce qu'il faudrait faire.)
- **Pourquoi avoir fait le pari de miser sur une conversion à l'agriculture biologique ?**
Formulation alternative : quels sont selon vous les principaux intérêts de passer à la viticulture biologique ?
« meilleure conscience personnelle », « responsabilisation »
« maintien du bénéfice financier », « optimisation de la vie du sol »,
« augmentation de la biodiversité en général »,
« préserver votre santé ? Celle de vos proches/salariés ? »
Sur quelle surface avez-vous réalisé cette conversion (pourcentage par rapport au total) ?
- **Quel a été le facteur déterminant pour vous (s'il y en a un) ?**
Avec qui discutez-vous des questions que vous vous posez ? Avez-vous fait des essais/expérimentations ? (Quelles solutions avez-vous trouvées ? Quelle est/sont la/les personne.s qui vous accompagnent dans ce changement [service vigne de la cave, technico-commercial, chambre d'agriculture, autres :...]) ?
- **Qu'est-ce qui vous effraye [le plus] dans les changements que l'on vous impose ?**
Formulation alternative : quelles sont vos craintes vis-à-vis de cette transition ?
« manques de connaissance dans cette nouvelle conduite de la vigne »
« incertitudes par rapport au changement climatique », « risques »
« incertitudes concernant l'évolution du secteur vitivinicole »
- **Qu'est-ce qui vous freine dans votre développement professionnel aujourd'hui ?**
Notions à intégrer dans les questions de relance :
« les connaissances », « l'espace disponible », « les moyens à disposition »
La volatilité de la réglementation [ZNT, gouvernementales, statut du Cuivre...]

- **Quels sont les facteurs qui pourraient vous faciliter le travail ?**
 - « Des formations en agroécologie/agriculture biologique »
 - « Davantage de main d'œuvre »/« Plus de subventions », « Une garantie contre les risques », « Une plus grande reconnaissance/visibilité [médiatique/par la cave/par l'opinion publique ?]

- **Qu'est-ce qui vous motive plus généralement aujourd'hui à produire du raisin à Buzet ?**
Formulation alternative : Quels sont les éléments les plus positifs dans votre expérience ? **Qu'est-ce qui vous encourage le plus pour exercer votre activité viticole ?**

- **Comment serait le vignoble idéal pour vous ?**
Dans l'idéal, si vous aviez tout à refaire en viticulture, qu'est-ce que vous feriez [intégration des outils numériques, robot de tonte] ?
 [quels cépages ? type de conduite ? quels/sans traitements ? sur quel sol ? taille ?...]
 Quel serait l'agriculture idéale selon vous ?
 [toute robotisée ? plus manuelle (avec plus de main d'œuvre) ? extensive ? variée ?]
 Que manque-t-il encore pour y aboutir ?

- **Qu'est-ce qui vous donne encore de l'espoir pour l'avenir ?**
 Relever le défi démographique [hausse de la demande de produit alimentaire et éventuellement de vin], croissance des pays émergents.
 Les innovations techniques/agricoles ? Œnologiques ?
 La prise en compte des besoins des générations futures [legs, transmission]

- Si vous aviez à **attribuer une note sur 10** aux éléments suivants, quelle serait-elle ?
 - Pénibilité physique du métier : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Pénibilité mentale du métier : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Fierté d'exercer ce métier : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Fierté d'appartenir à la cave : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Vie de vos sols : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Exposition aux molécules dangereuses : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Confiance en la cave : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Confiance aux consommateurs : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Confiance aux autres viticulteurs : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Confiance aux politiques publiques : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Soutien au changement de la cave : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Soutien au changement des voisins : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Liberté professionnelle : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Motivation professionnelle : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
 - Réalisation professionnelle : 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Annexe n° 3 : Questions entretien vidéo, Buzet 2021

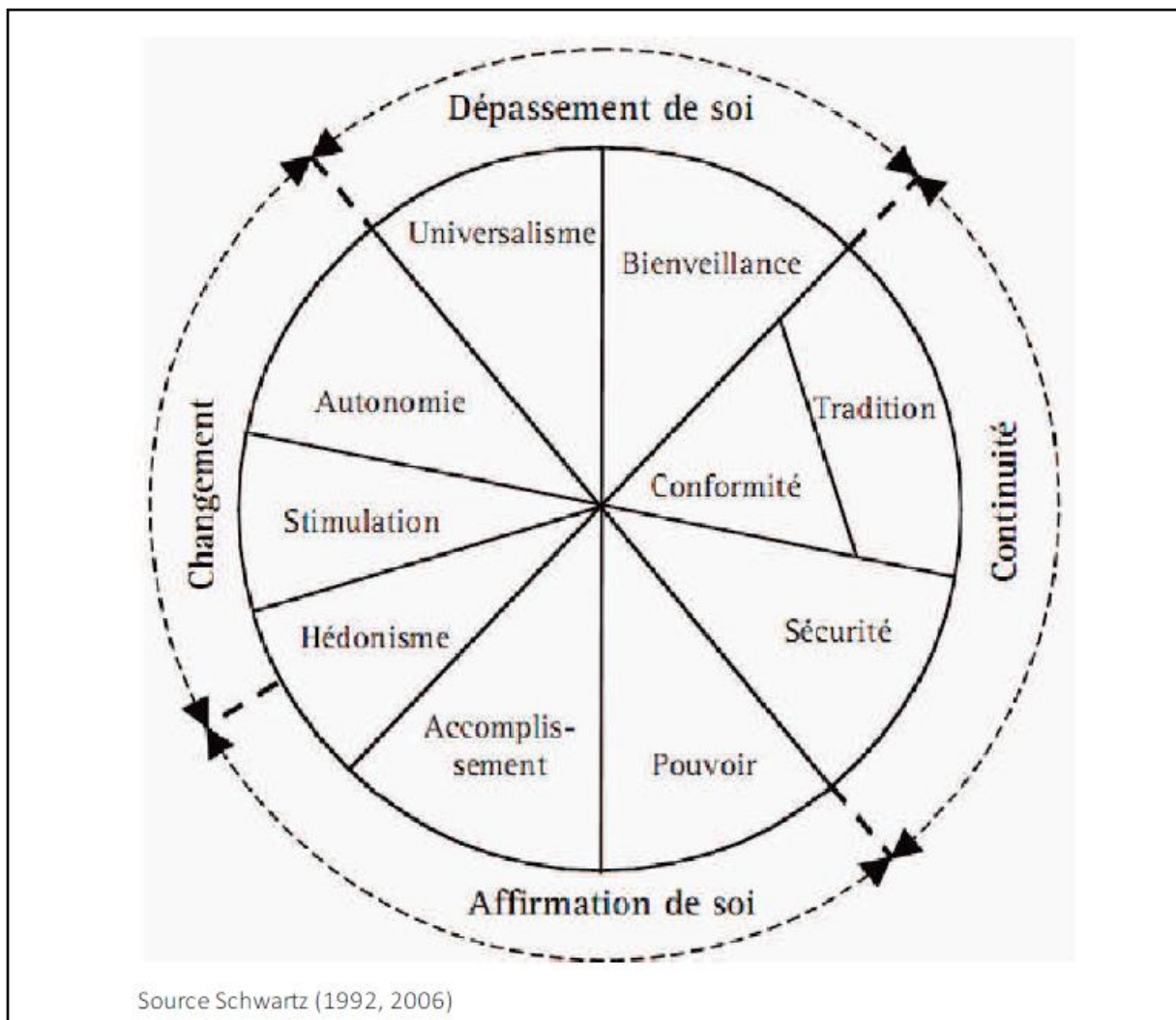
1. Présentez-vous et votre exploitation en quelques mots :
Prénom, Nom, âge, années dans le métier, histoire de l'exploitation...
2. Qu'est-ce qui vous motive le plus aujourd'hui dans l'exercice de votre activité d'agriculteur/viticulteur ?
3. Qu'est-ce que ça veut dire aujourd'hui pour vous d'être adhérent d'une cave coopérative ? [Comment ressentez-vous la force du collectif ?]
4. De quelle manière contribuez-vous à la transition agroécologique en viticulture ?
5. À quel point êtes-vous passionné et/ou fier de votre métier ?
6. Qu'est-ce qui vous donne de l'espoir pour l'avenir [le vôtre, celui de la cave et celui de l'agriculture] ?
7. Auriez-vous un message à faire passer aux générations futures [à quelqu'un d'autre] ?

*Annexe n° 4 : Tableau des 10 valeurs universelles identifiées par Shalom Schwartz
[emprunté à Alvaro Andrés Cuya Gavilano, 2018]
Distribué au participants des focus groups*

Valeur (besoin)	Objectif	Valeurs associées
Autonomie (Organisme Interaction)	L'indépendance de la pensée et de l'action – choisir, créer, explorer. C'est la représentation du besoin de maîtriser et de contrôler.	Créativité, liberté, choisissant ses propres buts, curieux, indépendant ainsi que [amour-propre, intelligence, droit à une vie privée].
Stimulation (Organisme)	L'enthousiasme, la nouveauté et les défis à relever dans la vie. Elle est probablement en relation avec la recherche de variété et permet un niveau d'activité optimal.	Une vie variée, une vie passionnante, intrépide.
Hédonisme (Organisme)	Le plaisir ou la gratification sensuelle personnelle. Les valeurs d'hédonisme expriment des besoins vitaux de l'être humain et du plaisir associé à leur satisfaction.	Plaisir, aimant la vie, se faire plaisir.
Réussite (Interaction Groupe)	Le succès personnel obtenu grâce à la manifestation de compétences socialement reconnues. Les valeurs de réussite concernent principalement le fait d'être performant au regard des normes culturelles dominantes, et d'obtenir ainsi l'approbation sociale.	Ambitieux, ayant du succès, capable, ayant de l'influence ainsi que [intelligent, amour-propre, reconnaissance sociale].
Pouvoir (Interaction Groupe)	Le statut social prestigieux, le contrôle des ressources et la domination des personnes.	Autorité, richesse, pouvoir social ainsi que [préservant son image publique, reconnaissance sociale].
Sécurité (Organisme Interaction Groupe)	La sûreté, l'harmonie et la stabilité de la société, des relations entre groupes et entre individus et de soi-même. Deux types de valeurs peuvent être observés, même si les deux sont liés : (i) les intérêts individuels et (ii) les intérêts collectifs.	Ordre social, sécurité familiale, sécurité nationale, propre, réciprocité des services rendus ainsi que [bonne santé, modéré, sentiment d'appartenance].
Conformité (Interaction Groupe)	La modération des actions, des goûts, des préférences et des impulsions susceptibles de déstabiliser ou de blesser les autres, ou encore de transgresser les attentes ou les normes sociales. D'après Schwartz, la conformité implique l'autolimitation dans les interactions quotidiennes.	Obéissant, auto-discipliné, politesse, honorant ses parents et les anciens ainsi que [loyal, responsable].
Tradition (Groupe)	Le respect, l'engagement et l'acceptation des coutumes et des idées soutenues par la culture ou la religion auxquelles on se rattache. Elle prend souvent la forme de rites religieux, de croyances, et de normes comportementales.	Respect de la tradition, humble, religieux, acceptant sa part dans la vie ainsi que [modéré, vie spirituelle].
Bienveillance (Organisme Interaction)	la préservation et l'amélioration du bien-être des personnes qui font partie du groupe de référence de l'individu (endo-groupe), ainsi qu'assurer l'harmonie et	Secourable, honnête, indulgent, responsable, loyal, amitié vraie, amour adulte ainsi que [sentiment

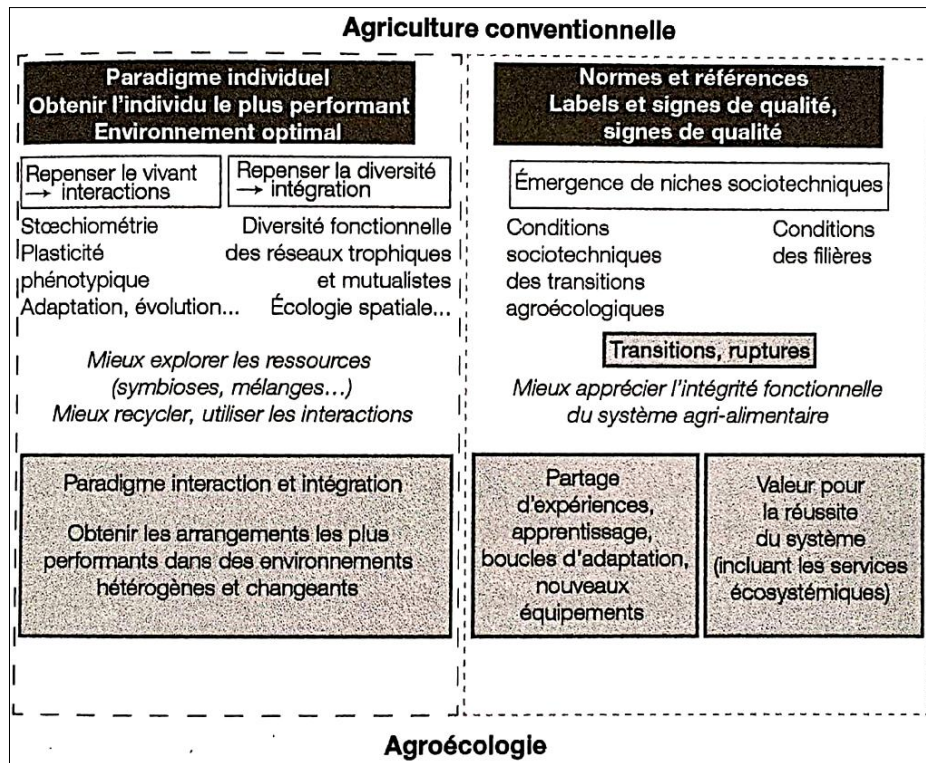
Source : Alvaro Andrés Cuya Gavilano, *Contribution à une détermination de la valeur perçue de l'offre biologique par la mesure du consentement à payer : une application au cas du vin. Gestion et management*, thèse de doctorat, sciences de gestion, Université de Bordeaux, 2018, p. 48-49, s'appuyant sur Shalom Schwartz H., "Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications". *Revue Française de sociologie*, 2006 vol. 47, n° 4, p. 929-968 et Knoppen Desiree et Willem Saris, 2009, "Do we have to combine Values in the Schwartz 'Human Values Scale? A comment on the Davidov Studies". *Surv. Res. Methods*. Vol. 3, n° 2, p. 91-103.

Annexe n° 5 : Structure théorique des 10 valeurs de base de Schwartz
[emprunté à Alvaro Andrés Cuya Gavilano, 2018]



Source : Alvaro Andrés Cuya Gavilano, *Contribution à une détermination de la valeur perçue de l'offre biologique par la mesure du consentement à payer : une application au cas du vin. Gestion et management*, thèse de doctorat, sciences de gestion, Université de Bordeaux, 2018, p. 50.

Annexe n° 6 : Les enjeux et paradigmes de l'agriculture conventionnelle et de l'agroécologie
 [Caquet, Gascuel et Tixier-Boichard, 2020]



Source : T. Caquet, C. Gascuel et M. Tixier-Boichard, coord., *Agroécologie. Des recherches pour la transition des filières et des territoires*. Éditions Quae, Versailles, 2020, p. 15

*Annexe n° 7 : Proposition de questionnaire pour l'emploi des nudges à Buzet
Sur l'ouverture d'esprit des viticulteurs et l'ouverture aux autres*

1. L'ouverture d'esprit agroécologique des viticulteurs de Buzet

Q1 : Quel est le pourcentage de votre surface viticole couverte par des couverts végétaux ?

..... %

Q2 : Entretenez-vous régulièrement les abords de votre exploitation ?

Oui Non

Q3 : Concernant les haies aux abords de vos parcelles, vous les avez :

plantées régénérées entretenues Il n'y a pas de haies, mais je vais en planter

Q4 : Menez-vous, ou projetez-vous de mener des expérimentations sur votre vignoble ?

Oui [détail :.....] Non

Q5 : Quel est le nombre de produits jaunes différents que vous avez utilisés cette année ?

1 2 3 4 5 >5

Q6 : Quel est le nombre de produits verts différents que vous avez utilisés cette année ?

1 2 3 4 5 >5

Q7 : Cette année, à combien de formations avez-vous participé, ou prévoyez-vous de participer **en dehors de celles proposées par la cave** ?

1 2 3 >3

[détail :.....]

2. L'ouverture aux autres des viticulteurs de Buzet

Q8 : Combien d'adhérents de la cave avez-vous conseillés à propos des pratiques agroécologiques cette année ?

0 1 2 3 4 5 >5

Q9 : À combien d'adhérents de la cave avez-vous prêté du matériel agricole cette année ?

0 1 2 3 4 5 >5

Q10 : Cette année, combien d'adhérents avez-vous aidés physiquement dans leurs travaux viticoles ?

0 1 2 3 4 5 >5

Q11 : **Lors de la dernière récolte**, combien d'adhérents avez-vous soutenus dans leur apport de raisin à la cave ?

0 1 2 3 4 5 >5

Q12 : Cette année, à combien de formations proposées par la cave avez-vous participé ?

0 1 2 3 >3

Q13 : Cette année vous avez participé ou vous prévoyez de participer à des évènements commerciaux afin de promouvoir les vins de Buzet :

Aucun Millésimades Salon Marché Autre :.....

Q14 : En dehors des évènements de la question précédente, vous participez à la communication positive des activités des Vignerons de Buzet :

avec ma famille avec mes ami.e.s avec mes voisins
 sur Internet [mail réseaux sociaux vidéos] Autre [détail :.....]

Q15 : Cette année, vous avez participé ou prévoyez de participer à une des visites du château de Buzet :

Oui Non

Merci beaucoup pour votre participation !

Table des matières

Remerciements.....	2
Avant-propos.....	3
Résumé.....	4
Summary	4
Sommaire	5
Liste des sigles et abréviations.....	6
Introduction.....	7
I. Pourquoi étudier les Vignerons de Buzet ? <i>Contextualisation d'une recherche atypique</i>	10
1.1. De la thèse au postdoctorat : de l'écologie à l'agroécologie	10
1.2. De la commande initiale à la reformulation des objectifs	
<i>Penser l'action de transition en contexte de crises : vitivinicole, agricole, humaine...</i>	13
1.3. L'inscription synergique de cette recherche postdoctorale : une nécessité.....	17
Synthèse partie 1	20
2. Comment approche-t-on les Vignerons de Buzet de manière socio-psychologique ?	
<i>La méthodologie employée</i>	21
2.1. Synthèse interdisciplinaire des freins et leviers au changement de pratiques agricoles.....	21
2.2. Comment approcher les viticulteurs de Buzet ?	
Une démarche co-construite en trois phases de terrain	28
2.3. Qui avons-nous enquêté ? Caractéristiques de l'échantillon d'étude	32
Synthèse partie 2	37
3. Quels « fruits » sociologiques récolte-t-on à Buzet ?.....	37
<i>Les principaux résultats obtenus</i>	38
3.1. Les principales thématiques ressorties de la subjectivité des viticulteurs	38
3.1.1. <i>Le rapport des viticulteurs de Buzet à l'innovation</i>	38
3.1.2. <i>Les représentations du métier de viticulteur et d'agriculteur</i>	42
3.1.3. <i>L'esthétisme agricole, ou les critères du « beau »</i>	45
3.1.4. <i>Les visions de l'agriculture biologique : entre oppositions et opportunités</i>	50
3.1.5. <i>Les rapports à la nature, à la biodiversité et au climat</i>	56
3.2. Les freins et leviers au changement de pratiques agricoles à Buzet.....	60
3.3. Redéfinition collective de l'identité Buzet et caractérisation de l'expérience sociale des viticulteurs en transition agroécologique.....	69

Synthèse partie 3	76
4. Quelles conclusions peut-on tirer de ces deux années auprès des Vignerons de Buzet ?	78
4.1. Réussir le changement de pratiques agricoles. Comment dépasser les incohérences ?	78
Propositions	82
4.2. Les points forts et positifs de cette enquête et les efforts à poursuivre	84
Synthèse partie 4	87
Conclusion	88
Bibliographie.....	89
Sitographie	92
Liste des figures et tableaux.....	93
Liste des annexes	94
Annexes.....	95
Table des matières.....	105